

ER
-841
**cinéma
québec**

numéro spécial / Vol. 2, No 9

\$2.50

**LE CINÉMA
AU QUÉBEC:
BILAN
D'UNE INDUSTRIE**



ASTRAL

COMMUNICATIONS LIMITED

administrant

ASTRAL FILMS
 ASTRAL TELEVISION LIMITED
 (TELEFILM OF CANADA)

MUSTANG DRIVE-IN THEATRES
 CONCERT ARRANGEMENTS

administrant

MAGIC MACHINE ANIMATION FACTORY
 DEERFIELD INVESTMENTS LIMITED

**5800 RUE MONKLAND, MONTRÉAL, QUÉBEC
 514-488-9151**

Succursales

CALGARY • WINNIPEG • TORONTO • SAINT JOHN

Représentant au Canada

THE RANK ORGANIZATION



AMERICAN INTERNATIONAL PICTURES

President, B. Martin Bockner Vice President, H. Lawrence Fein

SAGITTARIUS PRODUCTIONS INC.



PER
-84155

Cinéma québec

Sommaire

1973 / numéro spécial

Vol. 2, No 9

Publié, 28 mai 1973

(Juin 1973)

Ce numéro spécial (le dix-neuvième) a été réalisé par Jean-Pierre Tadros, avec la collaboration de Connie Tadros et de l'équipe de **Cinéma/Québec**.

Nous remercions toutes les personnes, et elles sont nombreuses, qui ont bien voulu prêter leur concours à la réalisation de ce bilan.

Direction:

Jean-Pierre Tadros

Comité de rédaction:

Michel Euvrard, Richard Gay,
André Leroux, Jean-Pierre Tadros

Collaborateurs:

Pierre Demers, Jean Leduc, Gilles Marsolais, André Pâquet

Administration, publicité:

Connie Tadros

Conception graphique:

Louis Charpentier

Secrétariat:

Louise Deslauriers

Archiviste:

Francesca Pozzi

Distribution:

Kiosques, tabagies: 931-4221

Librairies: 272-8462

Index:

Cinéma/Québec est indexé dans Périodex, Radar et l'Index international des revues de cinéma.

Abonnements:

Canada, un an (10 numéros): \$6.50;
étudiant: \$5.00.

Etats-Unis, ajouter un dollar

Etranger, un an (10 numéros): \$9.00;
étudiant \$7.00.

Adresser chèques et mandats poste à l'ordre de:

Cinéma/Québec

C.P. 309, Station Outremont

Montréal 154, Québec.

Téléphone: (514) 272-1058

La revue s'engage à considérer avec la plus grande attention tous les manuscrits qui lui seront adressés. Les manuscrits non acceptés ne seront rendus à leurs auteurs que si ces derniers en font la demande. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont envoyés.

Tous droits réservés. Toute reproduction d'un extrait quelconque de la revue par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie et microfilm, est interdite sans autorisation spéciale de la direction.

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 2583. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

-
- 4 Le métier de cinéaste une problématique québécoise
 - 6 L'industrie québécoise et le législateur
 - 8 L'office du film du Québec
 - 12 Le SGME
 - 13 Le CQDC
 - 15 Le vidéographe
 - 17 Le bureau de surveillance du cinéma
 - 20 La cinémathèque québécoise
 - 22 "A pied? A joual? . . . Ou en ski-doo?"
 - 24 Le contexte canadien
 - 24 1) Le cinéma de papa Ottawa
 - 26 2) Démocratisation et décentralisation
 - 27 3) Quelques données parcellaires sur l'industrie canadienne du film
 - 29 La SDICC
 - 31 Exposé des politiques de la SDICC en matière d'investissement
 - 32 L'office national du film
 - 32 1) Une certaine idée de l'ONF
 - 33 2) . . . Il ne suffit pas de divertir
 - 33 3) L'ONF et la politique fédérale
 - 36 Physionomie d'une industrie
 - 36 1) Les maisons de production
 - 47 2) Les laboratoires et les maisons de location
 - 49 3) Les distributeurs
 - 53 4) Les circuits de cinéma
 - 56 Les associations professionnelles au Québec
 - 59 La distribution commerciale en 1972-1973
 - 59 1) Les longs métrages de fiction
 - 61 2) Les longs métrages documentaires
 - 62 Index analytique du volume I
-

le métier de cinéaste : une problématique québécoise

Réunis au cours de deux fins de semaines d'étude l'été dernier (1972), un groupe d'une quinzaine de cinéastes a fait les constatations suivantes:

- 1- Le cinéma québécois s'industrialise rapidement.
- 2- Des politiques déterminantes pour l'avenir sont en train de se prendre, et les cinéastes en sont absents.
- 3- Le gouvernement du Québec a toujours négligé le cinéma québécois.
- 4- De par leur action (depuis 1960), les cinéastes ont contribué à la mise en place de structures industrielles dont ils peuvent influencer les politiques.
- 5- La situation générale actuelle condamne les cinéastes à l'isolement, et les oblige à trouver des moyens individuels, et forcément limités, de s'en sortir.
- 6- Il existe actuellement chez les cinéastes, une inquiétude quant à l'avenir du cinéma québécois.
- 7- Des cinéastes, et particulièrement les jeunes, sont condamnés à travailler dans des systèmes parallèles.
- 8- Aucune des associations déjà existantes, n'est en mesure d'assumer les préoccupations et les intérêts des cinéastes réalisateurs.
- 9- Les réalisateurs ne participent, collectivement, à aucun genre d'intervention visant à régulariser la situation.

Une dernière constatation fit l'unanimité des participants:

Il est urgent, pour les cinéastes du Québec, de dépasser le stade du constat, d'affirmer leur présence à l'intérieur des structures industrielles, et de réclamer des conditions favorables à l'évolution d'un cinéma québécois.

Résolution A: Québec

Depuis plus de dix (10) ans, les cinéastes du Québec réclament du gouvernement québécois une législation et l'établissement de structures permettant l'évolution normale d'un cinéma.

En dépit des représentations soutenues des cinéastes et du travail de quelques rares fonctionnaires, le gouvernement actuel (tout comme ceux qui l'ont précédé) a laissé ces efforts se perdre dans d'interminables réécritures d'une loi hypothétique et dans des luttes de juridiction inter ministérielle, qui n'ont eu d'autres effets que de créer périodiquement le chaos dans l'industrie, et cela, sans aucun souci de stabilité économique.

Au moment où la mise en place des structures industrielles semble déterminante pour l'avenir, le gouvernement maintient encore aujourd'hui son attitude incohérente et se défile de ses responsabilités.

La collectivité des cinéastes ne fonde plus d'espoir sur la capacité du gouvernement québécois d'assumer ses responsabilités face au cinéma. Elle n'attend désormais du gouvernement québécois que des gestes énergiques et concrets.

La collectivité des cinéastes québécois blâme le gouvernement québécois pour son abandon dans cette juridiction.

Résolution B: la SDICC

Par son action dans l'évolution de l'industrie, la SDICC représente actuellement le générateur principal dans l'établissement de mécanismes qui déterminent l'avenir du cinéma d'ici.

Les cinéastes constatent que depuis la création de cet organisme, ils ont été ignorés sur le plan de la conception des politiques favorisant l'établissement d'une industrie du cinéma.

Afin de pallier à cette situation, la collectivité des cinéastes propose les correctifs suivants:

- 1) Des rencontres trimestrielles, en ateliers de travail, de la SDICC et de l'assemblée des réalisateurs, afin de suivre l'évolution de l'industrie et de participer effectivement à l'élaboration des politiques concernant le cinéma québécois.

- 2) que la SDICC mette sur pied des mécanismes d'accep-

tation et d'investissement dans des projets selon les étapes suivantes:

- a) synopsis
 - b) scénario
 - c) présentation du budget et accord de distribution.
- 3) Que la SDICC reconsidère sa politique globale de non-investissement dans la scénarisation, afin de rétablir le seul lien direct avec les créateurs.
- 4) Que la SDICC révise ses politiques concernant l'obtention d'un accord de distribution préalable à la mise en production.
- 5) Que la SDICC négocie avec l'assemblée des réalisateurs, des mécanismes favorisant la réalisation de premières oeuvres.
- 6) Que la SDICC contribue financièrement à l'établissement d'une structure de distribution des films refusés par les canaux réguliers de distribution ou acceptés à des conditions dérisoires.

Résolution C: distribution des films

Depuis plus de trois ans, le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma a pris en charge et a diffusé à travers le Québec et à l'étranger, des films refusés par les distributeurs ou mal distribués.

Ces manifestations ont clairement prouvé qu'il existe (tant au Québec qu'à l'étranger) un public réceptif pour ces oeuvres.

Compte tenu du succès et de l'importance de ce type de distribution, et considérant les moyens extrêmement réduits de cet organisme, l'assemblée des cinéastes propose qu'un budget annuel (un minimum de \$200,000.00) soit versé par la SDICC au CQDC afin d'assurer la distribution de films refusés par les canaux réguliers de distribution ou acceptés à des conditions dérisoires.

Résolution D: syndicat des réalisateurs

Dans l'ordre actuel des choses, aucun organisme n'assume la représentation des cinéastes pour protéger leurs droits fondamentaux.

Ainsi, l'APCQ n'offre plus ni structures ni dynamisme permettant de répondre aux exigences des cinéastes.

Nous suggérons donc que l'Association professionnelle des cinéastes du Québec se transforme en un véritable syndicat de réalisateurs qui prendrait la responsabilité des négociations en vue d'obtenir de meilleures conditions de travail pour les auteurs de films.

Pour la suite du monde...

Au cours des mois prochains, l'assemblée des réalisateurs aura à prendre des positions précises sur un certain nombre de questions.

Cela se fera dans le même esprit qui anime les quatre résolutions précédentes.

Les questions qui devraient normalement surgir sont à notre avis les suivantes:

- a) Elaboration du syndicat des réalisateurs.
- b) La loi-cadre.
- c) La censure des films. (On est au coton!)
- d) Le refus des films pour les idéologies qu'ils défendent.
- e) Les conditions de travail à l'ONF.
- f) Le rôle du cinéaste dans la production de films éducatifs.
- g) Radio-Québec et le problème de juridiction interministérielle.
- h) La répartition de la masse monétaire investie au Québec dans la fabrication des films.

Le cinéma aura un rôle important à jouer dans le développement de notre identité nationale, et devra contribuer au rayonnement de notre réalité culturelle et économique à l'étranger.

Le cinéma devra être reconnu par l'Etat du Québec comme un des grands moyens de diffusion.

L'Etat du Québec attachera une importance particulière à l'essor du cinéma québécois.

Le Québec devra créer, en dehors des organismes déjà existants, un Centre national des industries du cinéma, qui encouragera la production québécoise, réglementera la distribution de films québécois et étrangers, et mettra en place des organismes de formation, d'assistance et de diffusion.

Le Centre national des industries du cinéma dirigera l'Office du film dans lequel les créateurs et techniciens pourront trouver la plus grande liberté possible de recherche et d'expression. Il créera un fonds de soutien financé par l'actuelle "taxe d'amusement" (environ \$2 millions), lequel consentira des prêts aux films de long métrage et servira à accorder des primes à la qualité aux courts comme aux longs métrages. Le Centre fixera un contingentement de films étrangers et veillera à ce qu'ils soient d'abord présentés en français au Québec. Il exercera un contrôle sur la distribution et l'exploitation des films québécois et étrangers pour en assurer une meilleure diffusion dans toutes les régions du pays, ce qui favorisera la culture populaire. Enfin le Centre adoptera des mesures favorables au réinvestissement des bénéfices d'exploitation de ces films dans le cadre d'accords de coproduction, veillera à ce que la propriété des sociétés de production et de distribution devienne majoritairement québécoise, régira les accords de coproduction et de codistribution et établira des politiques qui favoriseront la distribution du film québécois à l'étranger, et coordonnera les activités de la cinémathèque nationale ainsi que des archives cinématographiques. Le doublage (postsynchronisation) et le sous-tirage des films tournés en langues étrangères sera fait au Québec, sauf entente conclue avec les pays francophones pour l'échange de films déjà doublés ou sous-titrés. □

l'industrie québécoise et le législateur

Rappelant ce qu'avait annoncé le Premier ministre, le Dr François Cloutier, ministre des Affaires culturelles, a annoncé la création d'un Centre cinématographique composé de représentants du milieu et de représentants du gouvernement. "Ce centre", a-t-il précisé, "jouira d'une grande autonomie et se verra doté d'un budget minimum renouvelable de l'ordre de \$3 millions par année."

le 13 avril 1973

Toute communauté humaine est vouée à l'assimilation si elle ne produit pas une part importante des biens culturels qu'elle consomme.

Le film est un bien culturel.

Plus grande sera l'offre de films québécois tant en quantité qu'en diversité, plus grande en sera la consommation globale.

Toutes les études faites à ce jour dans ce domaine ne peuvent que confirmer la validité de cette hypothèse.

Le secteur cinématographique est un des secteurs d'activité économique du Québec, dont les bénéficiaires en termes d'emplois et de produit national brut sont proportionnellement les plus rentables. La production d'un film offre une multitude d'emplois. D'autre part, la quasi totalité des dépenses dans l'industrie cinématographique se fait au Québec, les recettes perçues le sont au Québec, et le produit une fois exporté améliore la balance commerciale.

Etant conscient de cet état de choses, le gouvernement du Québec s'intéresse depuis longtemps à l'industrie du cinéma. Déjà au début des années 60, Monsieur Bona Arsenault, alors Secrétaire de la province, rencontrait par deux fois les cinéastes. Il y eut aussi plus tard rencontre avec Monsieur Pierre Laporte, alors qu'il était ministre des Affaires culturelles. Au cours des années, les consultations n'ont jamais eu de cesse entre les cinéastes et le gouvernement, quel qu'ait été le parti au pouvoir. Récemment le docteur Cloutier, ministre des Affaires culturelles, promettait une loi-cadre du cinéma.

En vue de l'élaboration de cette loi-cadre, le docteur Cloutier demandait à son sous-ministre, Monsieur Guy Frégault, de convoquer les divers organismes intéressés à la création, la production, la distribution et l'exploitation de longs métrages, les invitant à présenter leurs points de vue sur le sujet.

Au début de septembre 1971, lors de la première rencontre avec Monsieur Frégault et quelques-uns de ses plus proches collaborateurs, chacune des associations présenta un mémoire. Il va de soi que ces mémoires reflétaient le point de vue particulier de chacun des organismes consultés.

Malgré une apparente divergence de vues, on pouvait déjà distinguer dans chacune de ces communications une seule et même volonté: servir le public québécois en dotant le Québec d'un instrument qui permettrait à un art de s'épanouir et à une industrie de s'affirmer.

A la suggestion des différents organismes, il fut convenu, avec l'assentiment de Monsieur Frégault, qu'un comité plénier serait formé, et que ce comité, en autant que faire se pourrait remettrait au ministère des Affaires culturelles du Québec, un mémoire-conjoint avant la fin du mois d'octobre 1971. Un échancier fut arrêté et Monsieur Raymond-Marie Léger était nommé rapporteur auprès du gouvernement.

Le comité plénier était formé des associations suivantes:

- Association Canadienne des Distributeurs Indépendants de Films d'expression française (A.C.D.I.F.)
- Association des Propriétaires de Cinémas du Québec Inc.
- Association des Producteurs de Films du Québec
- Association Professionnelle des Cinéastes du Québec
- Association Canadienne des Distributeurs de Films (Montreal Film Board)
- Société des Auteurs et Compositeurs
- Society of Filmmakers (section québécoise)
- Syndical Général du Cinéma et de la Télévision (secteur O.N.F.)
- Syndicat National du Cinéma
- Union des artistes

Ce comité plénier a tenu 9 séances. Trois sous-comités furent formés qui tinrent chacun 3 séances. En tout, plus de 600 heures de travail par une dizaine de représentants des différents organismes.

Le 13 octobre 1971, le comité plénier terminait la rédaction du mémoire-conjoint, soumis ensuite aux différents conseils d'administration des associations.

Le mémoire-conjoint était adopté à l'unanimité par tous les organismes. Trois associations étaient dissidentes sur un point mineur.

Le 29 octobre 1971, le comité plénier remettait, avec une certaine fierté, son mémoire-conjoint au ministre et au sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, Messieurs Cloutier et Frégault.

Résumé des recommandations du mémoire-conjoint

Le mémoire-conjoint recommande:

1- La création d'un Centre cinématographique du Québec.

2- Que ce Centre soit administré par le gouvernement et l'industrie. C'est-à-dire que son conseil d'administration soit composé de représentants des différents ministères intéressés d'une part, et de représentants des différents secteurs de l'activité cinématographique d'autre part.

3- Que ce Centre soit doté d'un budget annuel équivalent à cinquante cents (\$0.50) par habitant au Québec. C'est la norme établie dans la plupart des pays. La Suède, le Danemark, l'Italie et la France par exemple ont trouvé profitable d'allouer à peu près cette quote-part au cinéma. Cela signifierait présentement un budget annuel pour le Centre, d'environ trois millions (\$3,000,000), soit l'équivalent de la taxe d'amusement perçue chaque année dans les cinémas.

4- Que cet argent ne soit pas prêté à titre d'avances, mais soit accordé à titre de primes après le fait à des oeuvres qui l'auront mérité, le premier souci d'une intervention gouvernementale devant être d'encourager les producteurs à investir dans des oeuvres de qualité, particulièrement celles qui se seraient orientées vers la création d'une imagerie populaire fidèle aux réalités québécoises.

5- Conformément à l'expérience internationale qui a prouvé que les modèles de législation scandinave étaient les plus productifs et les plus féconds en termes à la fois économiques et culturels, que cet argent soit distribué selon les normes suivantes:

- 55% du budget annuel distribué à la production et réparti comme suit:

- 20% à titre de prime au succès commercial;
- 20% à titre de prime à la qualité;
- 15% à titre de compensation de perte.
- 20% à titre d'aide à la distribution;
- 25% à titre de projets collectifs (administration, festivals, bourses, publications, etc...)

6- Que les primes à la qualité soient attribuées par un jury de six membres ne possédant pas d'intérêt dans la production. Les membres du jury seront nommés par le conseil d'administration pour une période de trois ans, mais selon un régime de rotation qui permettra un renouvellement annuel de deux sièges.

Les grands principes qui sous-tendent la loi que nous proposons au gouvernement du Québec d'adopter sont donc les suivants:

I- Création d'une régie autonome

Afin que le Centre cinématographique du Québec soit à l'abri de toute ingérence politique, de tout pouvoir discrétionnaire de la part de l'Etat et de ses fonctionnaires, de l'agiotage de la part des membres de l'industrie, nous demandons:

a) que soit créée une régie autonome;

b) que le Conseil d'administration du Centre cinématographique du Québec soit composé de représentants des ministères concernés et de représentants de l'industrie du cinéma: création, production, distribution, exploitation.

II-Auto-financement

Nous ne demandons rien au gouvernement que les citoyens ne payent déjà, c'est-à-dire le versement au Centre cinématographique du Québec de l'équivalent de la somme de la taxe d'amusement perçue dans les salles de cinéma du Québec, soit environ trois millions de dollars (\$3,000,000) par année.

III-Aide post-production

Toute somme n'est distribuée qu'après la production d'un long métrage, jamais avant.

Conclusions

Voilà l'historique, la philosophie et les principaux points de notre mémoire-conjoint. Nous vous faisons encore remarquer que tous les secteurs de l'industrie du cinéma sont unanimes dans leurs recommandations.

Nous aimerions attirer votre attention sur un autre aspect de cette unanimité: pour une fois, syndicats et patronat s'entendent pour l'adoption de cette loi dans la forme suggérée par le mémoire-conjoint.

Nous formulons le voeu que la loi-cadre du cinéma voie le jour le plus rapidement possible sans toutefois en hâter la naissance. Nous préférons attendre une loi souple et bien vivante comme celle que nous suggérons, que d'hériter d'une loi débile qui n'entraînerait que litiges et imbroglios.

Nous pensons qu'une loi-cadre comme celle que nous proposons, constitue le modèle le plus économique pour développer en quantité et en diversité la production québécoise de longs métrages, ouvre de nouvelles voies à la création cinématographique, et accroît le bien commun.

l'office du film du québec

"Pendant dix ans, nous avons marché en cédant du terrain, mais avec la certitude que nous allions le reprendre. Ce que nous avons fait, même une bête aurait refusé de le faire".

Mao Tsé-Toung & St-Exupéry.

Nous avons injecté dans l'industrie 1.8 million de dollars dont environ 1.5 million dans la production de films et d'audio-vision et \$300,000 dans des travaux de laboratoire. Nos prévisions à ce chapitre, pour 1973-74, sont de 2 millions de dollars.

La valeur des services rendus par la direction de la distribution a atteint \$800,000, tandis que le service photo-diapositive produisait un ensemble d'oeuvres qui, calculées en terme d'unités de travail, représentent environ \$350,000.

Au total, la valeur-production a atteint en 1972-73 près de 3 millions et cela, en regard d'un budget de fonctionnement réel d'environ \$700,000.

Pour 1973-74, nous nous sommes fixés comme objectif une valeur-production de 3 millions dont, croyons-nous, 2 millions seront versés au secteur production de l'industrie cinématographique québécoise.

Raymond-Marie Léger

N'en déplaise à St-Paul et autres chevaliers québécois de l'Apocalypse (ou de l'Apocalypse québécoise?), n'en déplaise aux prophètes de malheur et autres nostalgiques lamentins, l'OFQ n'aura pas connu en 72 son chemin de Damas. Dans un sens, nous avons mieux résisté que les Syriens aux assauts de quelque imaginaire Israël.

Aquin (pas celui qui parle, l'autre) écrirait: "Il n'y a pas eu de chant funèbre à l'Office tandis que je percutais en flamme le lac de Lausanne à une vitesse exponentielle et parmi la gloire brûlante des glaciers dont l'eau me renvoyait l'image renversée, de la même façon que Gide ne fut toujours que le double inversé de Claudel".

A la façon de Jacques Godbout dont je viens de découvrir, sur le tard, qu'il a influencé James Hadley Chase pour tout ce qui concerne l'utilisation de la jeep en terrain piégé, cela donnerait: "Quand on ne réussit à sauver que le plus petit dénominateur commun, il n'y a pas de quoi se faire plaisir: mieux vaut rendre hommage à Pythagore".

Pauvreté et rentabilité

C'est connu: depuis 1534, le Québec a fait voeu de pauvreté et s'y est tenu avec une persévérance digne d'un grand destin historique.

Malheureusement, toute tradition suicidaire ne me paraît guère respectable dès le moment où elle menace une collectivité. Un individu a le droit de choisir les moyens et le masque de sa mort: de Socrate à Montherlant, les hommes de véritable pouvoir (intellectuel ou politique) ne s'en sont guère privés.

Si j'ai parlé de masque, cela ne tient pas du hasard. Le suicide collectif se présente toujours sous de faux déguisements. Il porte tantôt l'habit du mysticisme, tantôt celui d'un intellectualisme super-colonisé et, le plus souvent, celui d'une paresseuse impuissance. Le réalisme - ou mieux encore la réalité - est difficile à porter: il n'a de beauté que celle du quotidien et n'a d'effet qu'à moyen ou long terme, ce qui exclut le panache bruyant et la gloire facile.

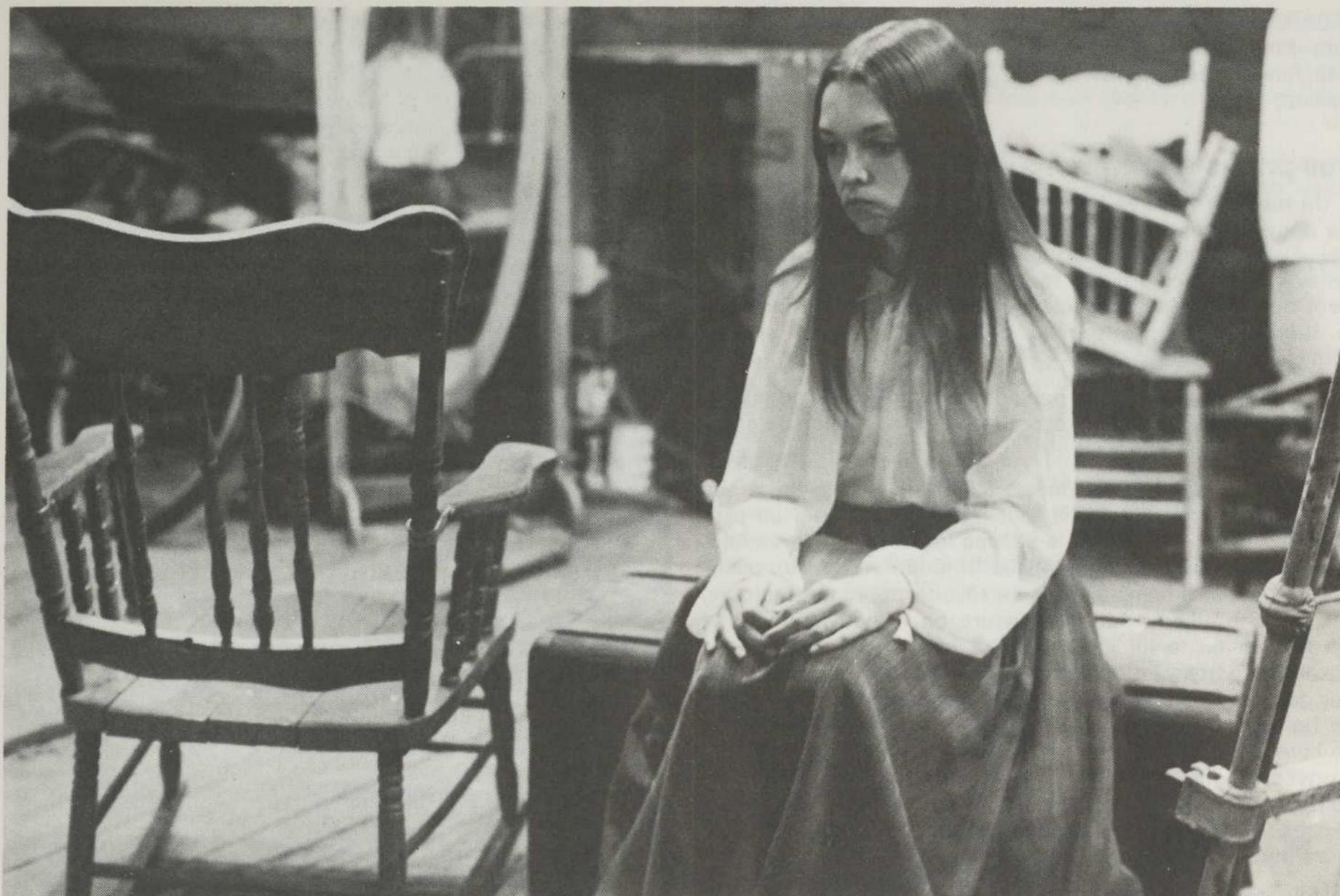
Il m'arrive d'envier Willie Lamothe "qui ne chante que pour vous plaire". On peut dire de lui qu'il a le registre public, à l'égal du Centre national de la cinématographie. Il m'a toujours été pénible de parler et d'écrire pour ne rien dire, comme je le fais en ce moment. Ce n'est tout de même pas moi mais Jacques Godbout (ou serait-ce Arthur Lamothe?) qui a écrit: "On n'adopte pas une loi sur le cinéma pour faire plaisir à l'industrie mais pour rendre à une collectivité un bien qui lui revient de droit". Ou quelque chose du genre, mais en moins bien.

Et puis, il y a la mode et l'air du temps. Ne rien savoir. Ne rien vouloir savoir. L'équilibre engendre l'inertie, je le sais bien. Mais cela ne vaut qu'en architecture et en génie. La vie, elle, est rétive à tolérer le statu quo.

Pour l'OFQ, l'année 72 n'a pas été facile: ceux qui l'ont vécue avec nous - et ils sont nombreux - le savent bien.

Nous avons tout de même réussi à ne pas mourir et à:

- 1- maintenir le niveau de production de films à plus d'un million de dollars;
- 2- augmenter la productivité du service photo-diapositive;
- 3- augmenter considérablement notre clientèle-distribution tant au Québec qu'à l'étranger;
- 4- participer à un nombre plus considérable que par le passé "d'événements": festivals, colloques, expositions, rencontres - etc;
- 5- maintenir à 1-3 le rapport coût d'opération - valeur production;
- 6- apporter au dossier loi-cadre sur le cinéma, une contri-



Le château de cartes,
un film de Jacques Vallée.

bution dont il ne m'appartient pas de juger l'importance mais qui, en tout état de cause, nous aura largement mobilisés.

Bref, nous avons tenté de rentabiliser au maximum les quelque \$700,000 que les citoyens nous ont versés et qui constituent le budget d'opération réel de l'Office (On trouvera en annexe à cet article un bilan financier des opérations de l'OFQ pour 1971-72).

Une année de transition

Définition de l'année de transition: mélange d'exaltation et de dépression, d'images figées et de plans tournés à huit images-seconde. Dans tout cela, l'intendance - dont je suis - doit suivre.

Pour des raisons qui existent de moins en moins (voir le chapitre "prospective" à la fin de cet article) et qui tantôt seront peut-être tout à fait résorbées, Radio-Québec a réalisé un certain nombre d'audio-visions et de films peu éducatifs, en 1971-72, pour le compte de divers ministères gouvernementaux. Cet intérêt de l'ORTQ au cinéma - que la raison d'Etat pouvait justifier - n'est qu'un des facteurs qui ont provoqué une chute du budget de production de l'OFQ: alors qu'en 1970-71, nous franchissions le mur des 2 millions, nous avons dû faire preuve d'une plus grande modestie en 71-72 et nous contenter de 1.2 million. De façon générale, on a pu observer une utilisation moins poussée du cinéma et de l'audio-visuel de la part des ministères au cours de l'année dernière.

Parallèlement, d'autres milieux gouvernementaux s'éveillaient au cinéma, comme on dit "s'éveiller à l'amour" (i.e. découvrir soudainement) ou "s'éveiller avec une g.d.b." (voir Chase).

Ainsi, le ministère des Communications mettait la dernière

main à un train législatif que l'Assemblée nationale a adopté depuis: les lois 35, 36 et 37.

L'industrie et la profession cinématographiques, ainsi que l'OFQ, se sont interrogés sur la loi 37 dont certaines dispositions, excellentes en soi, risquaient, nous a-t-il semblé, d'ajouter quelque confusion dans un secteur déjà vaguement anarchisé et qu'un flottement certain (ce qui flotte peut couler: exemple, le Vaisseau d'Or) contribuait à rendre certainement insaisissable.

Bien entendu, quand j'utilise le néologisme "anarchisé", je ne me réfère ni à l'industrie, ni à la profession, ni au drapeau noir mais uniquement à l'appareil gouvernemental (dont acte!).

L'été dernier, en Commission parlementaire, le ministre des Communications précisait que la loi 37 n'affecterait en rien le mandat de l'OFQ, i.e. l'article 23 de la loi constitutive du ministère des Affaires culturelles.

Depuis, les relations entre les deux ministères se situent au beau fixe. Nous vivons ensemble une perpétuelle marée d'équinoxe qui ressemble étrangement aux relations Aragon-Elsa Triolet.

Enfin, Malesherbes vint, i.e.: Multi-Media. Vint en production cinématographique (avec une légère touche vidéo) s'entend. Suite en 1973-74.

Afin de limiter, pour ce qui est du domaine éducatif, la confusion l'incertitude et la dispersion (aspect négatif) et afin d'introduire, à ce titre, une certaine cohérence sinon une rationalité certaine dans les relations entre l'Etat et l'industrie (aspect positif), Radio-Québec, le SGME et l'OFQ (et bientôt, souhaitons-le, Multi-Media) ont convenu de mettre sur pied un "**Comité du film éducatif**" dont le mandat pourrait s'avérer fort important.

Ce Comité devrait, dès 1973, jouer un rôle de premier plan dans la conception et la mise en oeuvre de relations à la fois rigoureuses et souples avec l'industrie et la profession.

Des pneus à crampons à Jordi Bonet

Un malheur n'arrive jamais seul. Heureusement, à l'OFQ, les nouveau-nés, même frères jumeaux, ne se ressemblent pas. C'est affaire de paternité. Or, chez nous, le grain de sénévé rendu célèbre par le père Gustave Lamarche, provient des réserves d'insoucieuses paternités que représente théoriquement l'ensemble des ministères et services gouvernementaux.

Ces pères, toujours trop peu nombreux mais pas nécessairement trop religieux, sont connus sous l'appellation de commanditaires.

Toute commandite, au départ au milieu et à la fin, a ses servitudes. Tout cinéaste et tout technicien le sait. Le premier, au mieux, les tolère, le second les accepte. Le cinéaste vit la contradiction existentielle. Il lui arrive de s'en plaindre ou de (faire semblant de) se révolter: presque toujours, il s'en accommode dans la mesure où le pouvoir (et il se garde bien de le lui interdire!) lui permet à l'occasion de poser au martyr. En l'occurrence, on n'oublie qu'une chose: dès qu'on refuse le statu quo, on se condamne à vivre en état de perpétuelle contradiction. Prétendre changer le monde ou l'ordre des choses, ça se paie! Le technicien et l'artisan, en général, ont l'intelligente modestie du réalisme. En fin de compte, ce sont sans doute eux qui changeront "l'ordre des choses" (Lefebvre?) d'autant plus sûrement qu'aucun d'entre eux n'aura eu la prétention de le faire seul.

Nous avons donc, en 71-72, produit une centaine de films, négocié et signé 65 contrats avec environ 25 sociétés de production, et investi dans l'industrie un peu plus de 1.2 million (dont 50% en provenance du SGME).

Parallèlement, l'équipe de réalisation de l'OFQ (fort modeste: 2 personnes!) portait à \$150,000 la valeur-production de ses initiatives.

Bien entendu, 95% de la production ont été le fait des cinéastes indépendants. Les nommer tous équivaldrait à reprendre le Bottin du cinéma québécois et là encore, il y aurait des omissions (comme dans le Bottin!). Disons que l'éventail ou plutôt la fourchette va de Fernand Dansereau à Denys Héroux et de Jean Chabot à Roger Frappier.

Du 5x6 à la murale

Peu connu du grand public (mais il le deviendra!), le service photo-dia a vécu lui aussi une année de transition. Sa vocation a été largement remise en question. Dès 1973-74, les nouveaux objectifs et les nouvelles politiques administratives conçus l'année dernière seront mis en oeuvre et devraient contribuer à augmenter sensiblement la qualité des produits, leur diversité, de même que l'indice de productivité.

En 1971-72, le nombre d'oeuvres produites a augmenté de 25% pour atteindre près de 310,000 travaux représentant une valeur commerciale de \$550,000.

Pour mémoire, je rappelle que ce service fabrique une gamme extrêmement variée de produits allant du noir et blanc 5x6 (pouces) jusqu'à la murale en passant par la diapositive, la transparence et le poster.

Où êtes-vous donc, bande de clients?

De Changhaï à Bangkok, de Guadalajara à Tananarive, de Grenoble à Leipzig, de Lotbinière à Tombouctou et de Mos-



Les jeux d'été du Québec,
un film de Pierre Desmarchais et Jean Robitaille.

cou à Val d'Or, nos films ont joué les Marco Polo (Walter, où vas-tu?). Cargo aérien. Soleil assassin. Paludisme. Rendez-vous sur le Pont-Euxin. Rail. Route. Agatha Christie et le transsibérien. Le transsibérien, oui, un long Lemieux. Nous avons parcouru toutes les géographies, traversé toutes les frontières dont plusieurs sont si cruellement tracées qu'elles ressemblent à de lamentables cicatrices.

Mais allez-donc, il le fallait. Nous y sommes allés. La mort peut attendre. Le voyage ne tue pas à tout coup. Se méfier des abordages. Je me souviens d'un pirate halluciné de l'air qui hurlait: "Tue-le à Thulé!".

Sait-on que nous avons eu notre petite demi-heure hebdomadaire, pendant toute l'année académique, à Radio-Canada-TV? Cela s'intitulait "L'école chez vous". Des professeurs, des élèves, peu de ménagères à cause de la radio qui, à cette heure matinale...etc.

Sait-on:

- que nous distribuons en salle aux USA, en Allemagne de l'Ouest, en France, en Belgique et au Liban;
- que nous avons publié deux nouveaux catalogues;
- que nous distribuons des cassettes super-8mm;
- que les collections de nos cinémathèques comptent plus de 12,000 copies de films et que notre cinémathèque d'archives groupe déjà plus de 3,000 copies;
- que notre distribution communautaire couvre le Québec, la France, les USA, Madagascar et que nous touchons ainsi plus de 10 millions de spectateurs;
- que nous avons commencé à nous donner des représentations régionales?



Un petit canard pas comme les autres,
un film de Gilbert Gratton et Claude Roussel.

Et l'administration, alors? Prospective.

Je ne suis pas Jean Manolesco, même si je puis payé par des citoyens qui sont les mêmes.

A tout prendre, si vous avez l'extrême obligeance, scientifique d'ailleurs, de me concéder une marge d'erreur de 25% pour le meilleur ou pour le pire, il me semble que 73-74 devrait apporter à l'OFQ, donc aux cinéastes et techniciens indépendants et à l'industrie:

- 1- une augmentation substantielle du budget de production cinématographique qui nous ferait retrouver le plafond de 70-71, soit 2 millions;
- 2- une coordination beaucoup plus grande entre les différents ministères immédiatement intéressés au cinéma et à l'audio-visuel (notamment, les ministères des Affaires culturelles, de l'Education et des Communications);
- 3- l'affirmation d'un véritable leadership du Comité du film éducatif dans le secteur relevant de sa compétence;
- 4- la régionalisation (deuxième étape) des activités de distribution de l'OFQ;
- 5- une augmentation de la clientèle communautaire et des clientèles commerciales;
- 6- une percée sur les marchés étrangers;
- 7- une augmentation de 100% de la valeur-production des réalisations du service photo-dia;
- 8- la mise en oeuvre de pratiques administratives efficaces;
- 9- une augmentation sensible du nombre d'heures de présence de Radio-Québec sur le petit écran et peut-être, pour l'ORTQ, sa propre antenne...et ouverte!

La loi-cadre sur le cinéma? J'en donne ma langue au mieux au Petit Chaperon rouge, au pire à la Commission Gendron. De toute façon, les spécialistes du procès d'intention en savent là-dessus beaucoup plus long que moi. Qu'y disent.

Mais il y a le Québec. Heureusement. Il ne peut être méprisable de tenter de le servir. Le reste m'importe moins et n'aura pas de conséquence historique. □

Raymond-Marie Léger
directeur de l'OFQ

N.B. L'humour fait partie de la Charte des Droits de l'Homme. Je m'en réclame donc. Mais, en même temps, je me demande si cela n'est pas incompatible avec mon statut de fonctionnaire. Que me voilà en déchirante situation de contradiction. Que ferait, en tel cas, la direction de l'ONF?

Je précise que les opinions émises dans cet article, si d'aventure il y en a, n'engagent que moi-même. Utile précaution sans quoi le MAC frapperait jusqu'au point de rompre mon équilibre écologique socio-culturel élitaire.

21 janvier 73

Bilan financier 1971-72

Revenus (en valeur-production, valeur commerciale ou valeur-service)	
Production cinématographique et audio-visuelle	1,100,000.
Production photo-dia et produits dérivés	550,000
Distribution communautaire	500,000.
Distribution commerciale	90,000.
Total-Revenus	2,240,000.
Dépenses	
Traitements (1)	510,700.
Frais de déplacement	20,000.
Frais de bureau	38,600.
Communications	13,000.
Fournitures et approvisionnements (2)	205,000.
Services contractuels (industrie)	1,100,000.
	1,887,300.
Moins imputations (3)	320,000
Total-dépenses	1,567,300.
Solde excédentaire	672,700

(1) L'effectif autorisé de l'OFQ est de 72 postes. Ce jour, l'Office compte 69 employés et 3 postes sans titulaire.

(2) De ce montant, \$120,000. environ sont virés à l'industrie sous forme de tirage de copies, travaux de laboratoire, achats de copies.

(3) Les imputations comprennent les \$120,000. ventilés en (2) et \$200,000. de films produits pour différents ministères et confiés à l'industrie.

le sgme

Le Service général des moyens d'enseignement

Le Service général des moyens d'enseignement est responsable, au ministère de l'Éducation, de coordonner la production, l'usage et le développement des moyens d'enseignement. Le terme "moyen d'enseignement" recouvre actuellement, outre les moyens audio-visuels, les centres de documentation des institutions d'enseignement et les cours par correspondance de formation professionnelle et générale pour les adultes, puisque le Service général regroupe, depuis sa création en mars 1971, trois services autrefois distincts:

- a) le Service des moyens techniques d'enseignement;
- b) le Service des bibliothèques d'enseignement;
- c) le Service des cours par correspondance.

Dans le domaine des moyens audio-visuels d'enseignement, le Service général des moyens d'enseignement remplit les fonctions suivantes:

- a) études, recherches et expérimentation
- b) conception, production et diffusion
- c) information et renseignements
- d) coordination
- e) formation des usagers

Le Service général des moyens d'enseignement ne produit lui-même aucun document audio-visuel. En collaboration avec les directions générales d'enseignement et les différents milieux intéressés, il établit les besoins et la programmation. Il confie à des responsables pédagogiques, recrutés parmi les enseignants le plus souvent, le soin de concevoir les différents documents audio-visuels, en accord avec les objectifs des programmes cadres et en respectant les caractéristiques des différents media.

La production des documents est ensuite confiée, par contrat, à l'Office de Radio Télédiffusion du Québec (Radio-Québec), l'Office du film du Québec ou la Société Radio-Canada. La répartition se fait en fonction des media et des disponibilités. C'est à ce titre que Radio-Québec et le ministère de l'Éducation peuvent signer conjointement **Les Ora- liers**, **Les cent tours de Centour** et de multiples séries de disques. De la même façon, l'Office du film du Québec et le ministère de l'Éducation figurent tous deux au générique de films comme les **Ecrivains québécois**, le **Système de la langue française** ou **Vous avez beau jeu**. Tous ces documents ont été conçus au ministère de l'Éducation, puis produits par l'un ou l'autre des producteurs attirés du ministère de l'Éducation.

Quant à la diffusion, elle emprunte actuellement deux voies. Certains documents sont distribués directement dans les écoles par les producteurs. Tous les disques du secteur des langues et des lettres sont en vente auprès de Radio-Québec. Les films conçus par le même secteur sont vendus par l'Office du film du Québec.

D'autres documents sont diffusés par les antennes publiques de télévision et de radio appartenant à la Société Radio-Canada et ses postes affiliés. C'est le cas des **Oraliens** et des **Cent tours de Centour**. Sauf cas particulier, ces documents ne sont pas disponibles.

Au cours des quatre dernières années, le ministère de l'Éducation a fait produire près de 400 émissions de télévision, 550 émissions de radio, 130 films, 75 ensembles d'audio-vision (diapositives synchronisées avec bandes sonores), 25 ensembles de diapositives et 65 disques.

Les documents audio-visuels préparés par le ministère de l'Éducation sont mis à la disposition des milieux scolaires. Une partie est diffusée via les programmes hebdomadaires de la radio et de la télévision des réseaux français et anglais. Les autres documents (films, disques, audio-visions, diapositives, acétates, bandes magnétiques) sont mis en vente directement auprès des commissions scolaires et institutions d'enseignement. □

le
cqdc

Le Conseil québécois pour la diffusion du
cinéma

A la suite du Congrès du cinéma de 1968, l'Association professionnelle des cinéastes du Québec, l'Association des producteurs de films du Québec, l'Association canadienne des distributeurs indépendants de films, et le Syndicat général du cinéma et de la télévision présentaient au ministère des Affaires culturelles du Québec un mémoire dans lequel ils recommandaient le financement d'un Conseil québécois pour la diffusion du cinéma: "Organisme sans but lucratif, financé par le ministère des Affaires culturelles et administré par les professionnels du cinéma". En avril 1969, le bureau démarrait tel qu'il existe aujourd'hui.

Administration

Le conseil d'administration du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma est composé de représentants de l'Association des réalisateurs de films du Québec, de l'Association des producteurs de films du Québec, de l'Association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression française, du Syndicat général du cinéma et de la télévision et du Syndicat national du cinéma.

L'actuel conseil d'administration se compose de: Jacques Gagné (ARFQ), président; André Gagnon (CSN), vice-président; André Pépin (ACDIF), secrétaire, Arthur Lamothe (APFQ), Guy Bergeron (APCQ), Aurèle Dion (SNC), Yves Leduc (SGCT), Sheilah Mackenzie (SGCT), J. A. Lapointe (ACDIF) et André Collette (APFQ), directeurs.

Diffusion

Soirées-rencontres

Le CQDC a organisé quelque 65 projections suivies d'échanges avec un cinéaste et/ou un permanent du Conseil.

Les cinéastes suivants ont participé à ces soirées: Yves Leduc, Jean-Claude Labrecque, Jacques Gagné, Alain Chartrand, André Forcier, Maurice Bulbulian, Roger Frappier, Pierre Perrault, Jean-Pierre Lefebvre, Mireille Dansereau et Denys Arcand.

Au nombre des villes et villages qui ont accueilli ces soirées-rencontres, citons: Hull, Shawinigan, Normétal, Trois-Rivières, Mont-Laurier, Causapsal, Gaspé, Matane, Rivière-du-Loup, Sherbrooke, Manneville, La Force, Beauceville, Lac Etchemin, St-Tite, Vilbois, Senneterre, St-Fabien, Sayabec, Acton-Vale, Baie St-Paul, Taschereau, Barraute, Val-d'Or.

Parmi les films montrés dans le cadre de ces soirées, on peut citer: **Le retour de l'Immaculée Conception, Dans nos forêts, Isis au 8, Chronique d'une observation, Les philharmonistes, Les smattes, Mon amie Pierrette, Québec, Duplessis et après..., Le martien de Noël, César et son canot d'écorce, Les voitures d'eau, La vie rêvée.**

Ces soirées, bâties autour de la présence dans une région ou une ville d'un professionnel du cinéma, sont le plus souvent gratuites et permettent à la population de prendre contact tangiblement avec le cinéma québécois.

Ateliers-rencontres

À) Le CQDC organise des stages de travail avec les étudiants et les professeurs de cinéma. A cette occasion, les participants s'initient aux diverses étapes de production d'un film; ils réalisent en groupe un bout d'essai de concert avec des professionnels et s'entretiennent avec eux de la situation actuelle et du devenir du cinéma québécois.

En octobre dernier, près de soixante (60) étudiants des quatre CEGEP de la région du Bas du Fleuve/Gaspésie ont suivi un tel stage à Matane, les 20, 21 et 22. Ces étudiants venaient des CEGEP de Matane, Rivière-du-Loup, Rimouski et Gaspé. Ils ont pu rencontrer et travailler avec Alain Chartrand, Jean-Claude Labrecque, Jacques Gagné et Roger Frappier,

B) Le CQDC, organise des stages de travail avec des artisans du film pédagogique. Lors des journées pédagogiques statutaires, les professeurs de diverses disciplines peuvent rencontrer un cinéaste et visionner quelques films. L'échange de commentaires sur l'insertion de l'audio-visuel dans la démarche pédagogique s'avère une forme précieuse de collaboration entre les professionnels du cinéma et les pédagogues.

Manifestations en salles commerciales:

- Rouyn, Cinéma Montcalm (11-14 février):
A soir on fait peur au monde, et Les maudits sauvages.
- Causapscal, Théâtre Canadien (2 octobre):
Les smattes, et Images de la Gaspésie.
- Matane, Théâtre National (21 et 22 octobre)
Le martien de Noël, et Images de la Gaspésie

Projets divers:

Le CQDC a aidé à la programmation de nombreux films québécois un peu partout à travers le Québec. Les tournées du Conseil ont été à l'origine de la création de réseaux de ciné-loisirs dans certaines régions rurales. Le CQDC collabore avec ces comités en leur apportant une aide technique variée: affiches, documentation, réservations de copies. Ces services sont offerts gratuitement.

Activités à l'étranger

Le CQDC a assuré la présence du cinéma québécois dans les manifestations suivantes:

Février:

Organisation de la série NEW CINEMA FROM QUEBEC au Museum of Modern Art de New York: 11 longs métrages et 12 courts métrages de production récente.

Organisation d'une tournée de trois semaines du cinéaste Jean-Claude Labrecque en France: présentation de ses principaux films dans une douzaine de villes de France; participation aux Xèmes Journées Internationales de Poitiers, consacrées au cinéma canadien; participation au stage de Pézenas de la Fédération française des ciné-clubs.

Juin:

Participation à l'organisation de la Semaine internationale du cinéma de Vérone, consacrée au cinéma canadien.

Août:

Organisation d'une série NEW CINEMA FROM QUEBEC au National Film Theatre de Londres: 7 courts et 7 longs métrages de production récente.

Septembre:

Le CQDC a assuré la participation de **Montreal Blues** au Festival de Pesaro et de **Les smattes** aux Journées cinématographiques de Carthage. Pascal Gélinas et Jean-Claude Labrecque assistaient à la présentation de leur film.

Organisation d'une rétrospective Jean-Pierre Lefebvre au stage de formation de la Fédération française des ciné-clubs, à Marly-le-Roy.

Octobre:

Organisation d'une semaine de cinéma québécois à la Pacific Cinémathèque de Vancouver: 14 longs métrages de production récente. Présence de Jean-Pierre Lefebvre.

Novembre:

Le CQDC assure la participation québécoise (**Les gars de Lapalme**) au Festival de Leipzig. Présence de Lucien Hamelin.

Aide à l'organisation de trois semaines de cinéma québécois à l'université de Regina. Présence d'Arthur Lamothe.

Publications

Dans la série "Cinéastes du Québec": Jacques Godbout, Fernand Dansereau, Michel Brault.

Dans la série "Films du Québec": **Montreal Blues** de Pascal Gélinas.

Le CQDC a d'autre part publié un "Petit guide" à l'intention des étudiants et des groupes culturels, et un **Bottin professionnel du cinéma** à l'intention des membres de la profession.

Secrétariat

La permanence du CQDC et la réalisation de ses divers projets était assurée par Robert Daudelin, Lucien Hamelin et Lise Walser. A la fin du mois d'octobre, Robert Daudelin quittait le Conseil et était remplacé peu après au poste de direction par Lucien Hamelin. L'actuelle équipe se compose donc de Lucien Hamelin, Michel Houle et Lise Walser. □

Les Cinémas Odéon
sont fiers de présenter

GODSPELL

sélection officielle de Cannes



COLUMBIA PICTURES PRESENTS A LANSBURY/DUNCAN/BERUH PRODUCTION
GODSPELL • SCREENPLAY BY DAVID GREENE and JOHN-MICHAEL TEBELAK
MUSIC AND LYRICS BY STEPHEN SCHWARTZ • CHOREOGRAPHY BY SAMMY BAYES • ASSOCIATE PRODUCER KENNETH UTT
CINEMATOGRAPHY BY RICHARD HEIMANN • PRODUCED BY EDGAR LANSBURY • DIRECTED BY DAVID GREENE

G GENERAL AUDIENCES
All Ages Admitted

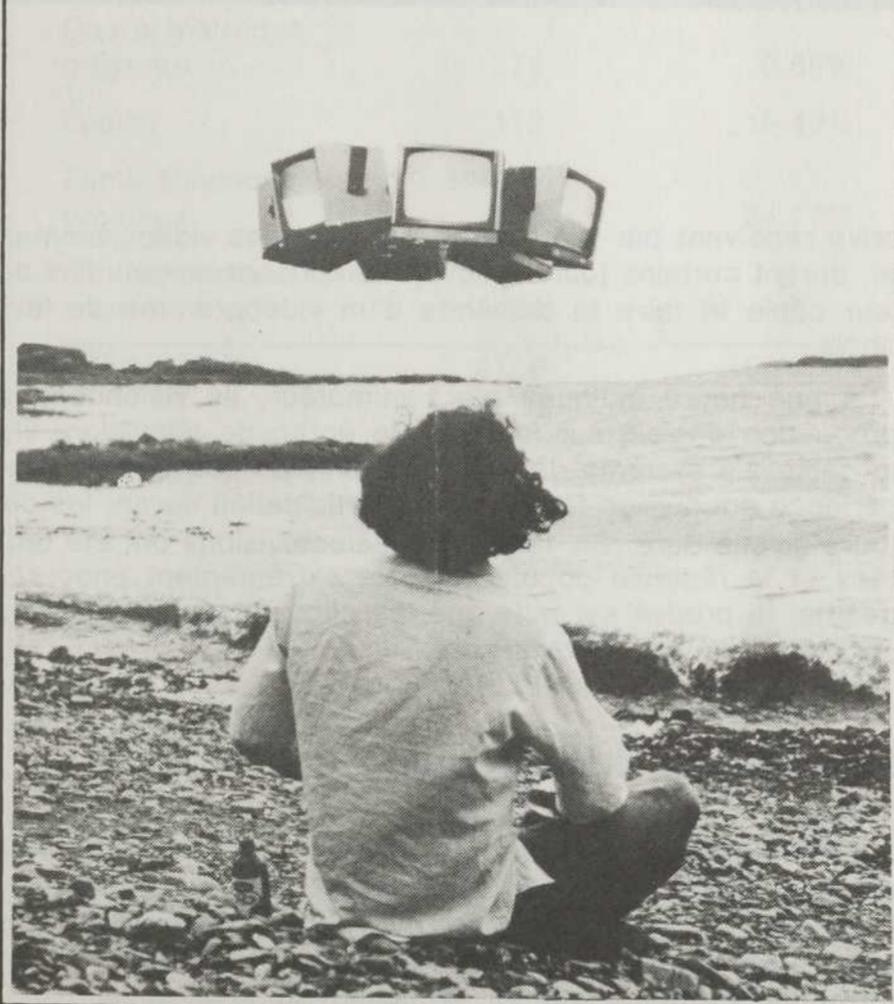
Original Soundtrack Album
on Bell Records

commençant vendredi, le 8 mai

PLACE DU CANADA

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

le vidéographe



Officiellement inauguré le 23 novembre 1971, le **vidéographe** était, à l'origine, une initiative de l'ONF pour le programme Société nouvelle/Challenge for Change, en collaboration avec des ministères et agences du gouvernement du Canada.

Depuis le 1er avril 1973, le vidéographe est une corporation indépendante à but non-lucratif. Il est actuellement subventionné par le ministère des Communications du Québec qui lui a octroyé une subvention de \$100,000 pour l'année fiscale 72-73, et qui a acheté pour \$50,000 d'équipement neuf afin de remplacer l'équipement existant, propriété de l'ONF. Le vidéographe est à la recherche d'un montant complémentaire de \$80,000 qui devrait provenir d'autres agences gouvernementales québécoises.

Le vidéographe a déjà produit 70 vidéogrammes et se fixe comme objectif une production annuelle de 65 vidéogrammes, soit un peu plus d'un vidéogramme par semaine. La fréquentation du vidéothéâtre (110 places) se chiffre à plus de 10,000 personnes depuis le 27 novembre 1971.

Le **vidéographe** est un organisme dont le but est de répandre et d'encourager l'utilisation du système magnétoscopique portatif demi-pouce (télévision en circuit fermé). Il se propose donc de promouvoir l'expression des citoyens, en mettant à la portée de tous les facilités électroniques susceptibles de véhiculer cette expression.

L'information recueillie par ce médium est sélectionnée, organisée et retranscrite sur des bandes d'une durée d'une demi-heure chacune. Ces bandes sont titrées et intégrées à une vidéothèque, sous le nom de **vidéogramme**.

Le vidéographe a mis sur pied un système permettant à la fois la *production* et la *diffusion* des vidéogrammes produits dans ses cadres.

La production des vidéogrammes

N'importe quel citoyen peut, sans aucune expérience préalable, soumettre au vidéographe, une idée de vidéogramme; la fiction, le documentaire, l'information, aucune restriction ne limite les projets.

Un module d'animation a même été mis au point, permettant le type d'expérimentation image par image, cher à certains.

Un **comité de sélection** se réunit chaque semaine pour prendre connaissance des projets reçus durant la semaine et discuter avec leur auteur de l'opportunité d'une mise en production.

Durant l'année 1971-72, plus de 420 projets ont été soumis; sur ce nombre, 125 ont été placés en production. En décembre 1972, 60 vidéogrammes étaient déjà terminés et distribués.

Lorsqu'un projet est accepté, le responsable et son équipe se voient octroyer un petit budget d'opération. Ils ne reçoivent aucun salaire, mais les dépenses encourues en cours de réalisation sont assumées par le vidéographe. L'équipement est entièrement fourni et les conseils techniques accompagnent le tout.

La simplicité d'opération de ce genre de matériel ne devrait rebuter personne: deux jeunes garçons de douze ans

ont déjà réalisé des vidéogrammes dans les cadres du vidéographe.

Lorsque le tournage des séquences est terminé, les bandes magnétoscopiques sont acheminées vers l'étape "montage."

Des "modules de montage" mis au point par le "programme de recherche technique du vidéographe" sont disponibles 24 heures par jour, pour les réalisateurs d'abord, et ensuite pour tout autre individu ou groupement qui, bien qu'ayant réalisé un tournage en dehors des cadres du vidéographe, désire quand même se prévaloir de ces facilités de montage.

C'est à l'étape-montage que le matériel enregistré lors du tournage est sélectionné, regroupé et ré-enregistré sur un ruban neuf. La forme définitive du vidéogramme est donnée au montage final qui est l'une des étapes les plus intéressantes du processus.

Le vidéogramme, dûment monté et titré, est ensuite sonorisé. Le vidéographe possède son propre studio de son où le réalisateur, là encore, est le principal manipulateur des appareils. Des conseils, un coup de pouce à l'occasion de la part des membres de l'équipe-cadre du vidéographe, servent de points de référence. Les musiques d'accompagnement des documents sont toujours inédites et l'imagination est de rigueur.

La diffusion des vidéogrammes

A l'intérieur du vidéographe au 1604 de la rue Saint-Denis, un "vidéothéâtre" peut accueillir jusqu'à 115 spectateurs. Six écrans-témoins de 24 pouces, disposés en rond et suspendus au centre du plafond permettent une disposition circulaire des sièges. Cette topographie encourage les échanges et discussions qui suivent chaque visionnement.

Les programmes, dont la présentation est gratuite, changent toutes les deux semaines environ et sont annoncés dans les grands quotidiens. Des affiches sont également placées dans les endroits stratégiques.

Le vidéogramme est ensuite intégré à la vidéothèque qui se trouve à l'entrée du local. Des isolements de consultation, par le système de vidéocassette (sélectographe), sont mis à la disposition du public rendant ainsi les vidéogrammes accessibles en tout temps.

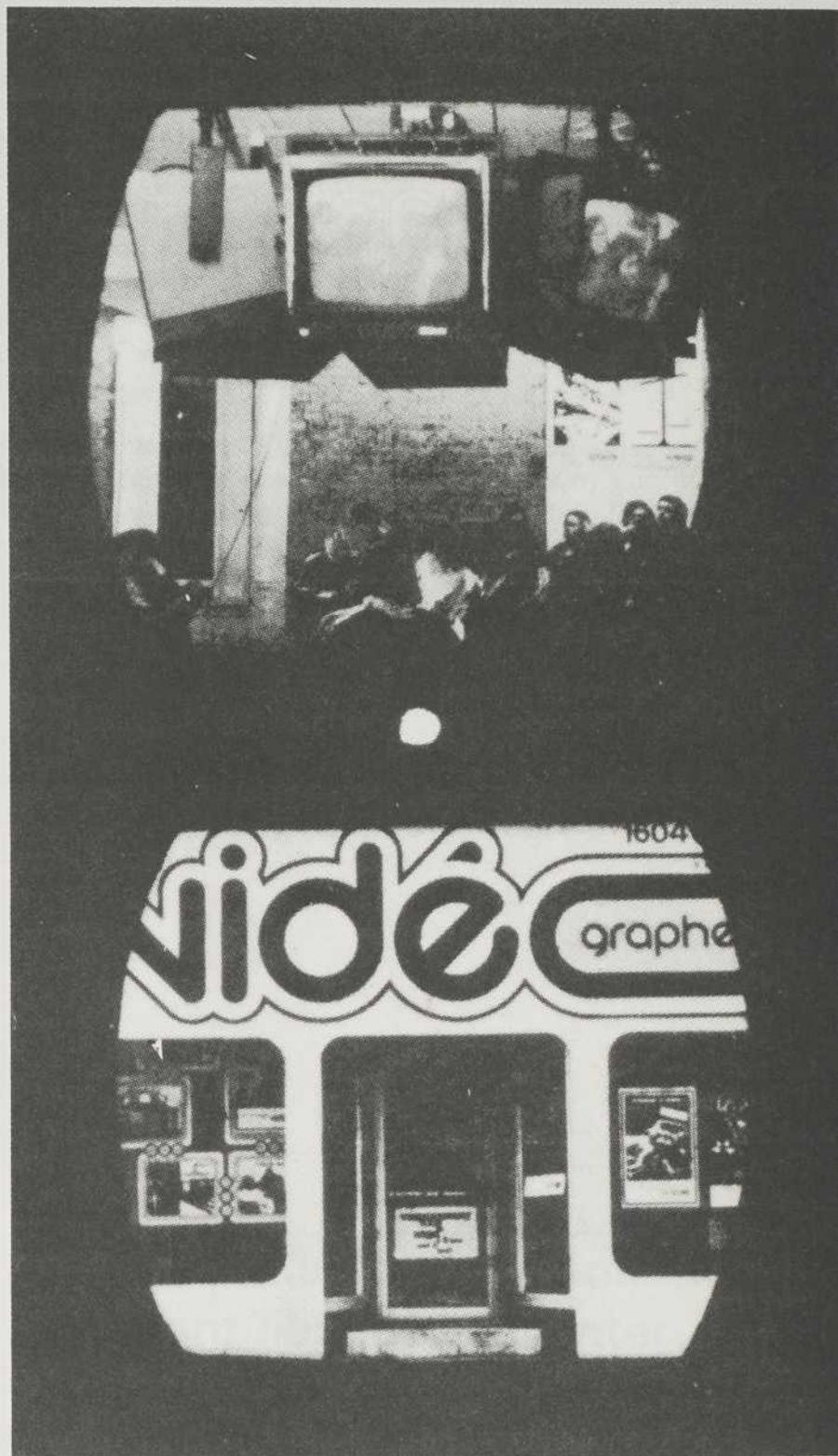
Le service de distribution permet à plus d'un millier de personnes dans les cegeps, universités, groupes de citoyens à travers le Québec et ailleurs, d'être tenues au courant des nouveautés du vidéographe; des vidéofiches, contenant les descriptions des productions, sont envoyées régulièrement à ceux qui en font la demande et peuvent être compilées dans un catalogue mobile qu'il est facile de mettre à jour.

Un service de copies en est la suite logique: c'est ainsi que les productions voyagent. En effet, n'importe qui peut envoyer un ruban magnétoscopique et demander la copie de son choix. Les frais postaux sont assumés par nous et la copie appartient à son destinataire qui peut en disposer à sa guise. Ce système s'avère un moyen excellent de se constituer une vidéothèque à peu de frais, ensemble qui est appelé à s'accroître avec la révolution électronique.

Afin d'étendre davantage la communication par voie de vidéogrammes et satisfaire ainsi les buts fixés, le vidéographe, en collaboration avec les télévisions communautaires, a créé la **sélectovision**.

Sélectovision

Cet événement, unique en son genre, est un service personnalisé d'émissions de télévision. Les abonnés d'un câble



privé reçoivent par le courrier une liste des vidéogrammes et, durant certains jours, peuvent téléphoner aux studios de leur câble et faire la demande d'un vidéogramme de leur choix.

A une heure indiquée par l'animateur, ils visionnent la production choisie sur leur propre écran de télévision, via le câble. Le système de votes influence l'horaire mais l'expérience encourage fortement la participation durant les dix jours qu'elle dure. En 1972, trois sélectovisions ont été tentées et la réponse populaire a été extrêmement encourageante: la preuve est faite que les citoyens sont intéressés par ce que d'autres citoyens ont à dire.

L'équipe du vidéographe

Robert Forget, directeur et concepteur; Suzanne Giroux, administratrice; Jean-Pierre Masse, directeur de la production; Denis Bélanger, responsable technique; Jean-Guy Desaulniers, ingénieur du son; Pierre De Vroede, responsable de la distribution; Michel Mongeau, responsable de l'information; Francine Trempe, secrétaire administrative. □

le bureau de surveillance du cinéma

Films examinés durant l'année

Catégorie	Nombre	Proportion
Longs métrages originaux	959	23.33%
Longs métrages copies	705	17.13%
Courts métrages originaux	274	6.65%
copies	112	15.40%
Films-annonces originaux	635	34.77%
films-annonces copies	1431	
TOTAL 35MM.	4116	100 %
Longs métrages originaux	523	48.37%
copies	161	14.87%
Courts métrages originaux	375	34.65%
copies	11	1.01%
Films-annonces originaux	3	0.27%
copies	9	0.83%
TOTAL 16MM.	1082	100 %
GRAND TOTAL:	5198	

L'adoption en 1967 de la Loi sur le cinéma qui créait le Bureau de surveillance du cinéma, marquait la suppression de la censure et son remplacement par un régime dit de surveillance du cinéma. Elle mettait ainsi fin au régime désuet de contrôle qui avait prévalu au Québec de 1911 à 1964.

Surveiller et non censurer

La préoccupation fondamentale du législateur en adoptant la Loi de 1967 a été de rendre le cinéma accessible à tous, par la mise en place du système de classement par catégories de spectateurs. Chaque film reçoit donc son visa dans l'une des catégories: "Pour tous", "14 ans" et "18 ans". L'article 10 note en effet: "Il est du devoir du Bureau d'examiner tout film cinématographique que l'on se propose de projeter dans la province et d'accorder l'autorisation de projeter si, à son avis, sa projection ne porte pas atteinte à l'ordre public et aux bonnes moeurs. Le Bureau autorise la projection d'un film au moyen d'un visa indiquant la catégorie de spectateurs pour laquelle il est accordé (...)"

La fonction du Bureau n'est donc ni de censurer ni de suggérer des coupures au distributeur d'un film, mais de veiller à ce que chaque film qui lui est présenté entre dans l'une de ces trois catégories. Un film pourrait-il alors poser des problèmes quant au consensus social, on refuse, en première instance, de lui accorder un visa afin qu'il revienne en révision devant l'ensemble de la commission.

Celle-ci ne se prononcera qu'après avoir pris connaissance du dossier complet du film. Cet examen peut prendre des mois, comme ce fut le cas pour le film **Quiet Days in Clichy**, qui, on se le rappelle, fut retiré de l'affiche d'un cinéma montréalais sur l'ordre du maire Jean Drapeau. Le film a depuis repris l'affiche.

La classification

Si l'on se rapporte aux statistiques du Bureau de surveillance, on constate que la proportion des films visés dans chaque catégorie correspond au pourcentage que l'on observe partout dans le monde. La moitié des films s'adresse en effet à l'auditoire le plus large des "Pour tous", un peu plus du quart aux "14 ans" et plus, et les films dont la projection est strictement réservée aux adultes se limitent à un pourcentage de 22%.

Il reste cependant que ce pourcentage ne se retrouve pas dans la programmation de nos salles. "En principe, note le BSC, le spectateur québécois serait en droit de s'attendre à trouver à l'écran le même équilibre entre chacune des catégories. Malheureusement, ajoute-t-il, la réalité nous a obligés de constater que tel n'était pas le cas et que, dans certaines régions, on trouvait dans les salles en grande majorité des films de la catégorie "18 ans".

On comprendra alors le sérieux de la mise en garde maintes fois adressée par le BSC aux distributeurs et exploitants: "Si l'on veut vraiment respecter la volonté du législateur qui est de permettre un véritable choix pour toute la population sur toute la grandeur du territoire, il est essentiel que l'on prenne tous les moyens pour réaliser une programmation équilibrée, c'est-à-dire offrant un dosage harmonieux de films de diverses catégories. Autrement, la population n'aurait-elle pas raison de prétendre qu'en pratique l'esprit de la loi n'est pas respecté?"

Mais la persuasion en la matière n'est pas la meilleure arme.

Les films pornographiques

Les critiques les plus virulentes adressées au BSC ont

trait à l'afflux toujours croissant de films dits "pornographiques" dont on le tient responsable(!).

Le BSC fait remarquer que ces critiques sont le fait d'un petit groupe, et que le vocabulaire employé en l'occurrence est excessif, le BSC n'ayant jamais autorisé la pornographie. "Comme tout autre organisme officiel de contrôle cinématographique en Occident, le Bureau a autorisé le cinéma contemporain d'après-guerre qui a connu une profonde mutation. Cette évolution n'a rien d'étonnant puisqu'elle ne fait que refléter la profonde mutation de civilisation que nous traversons. Que l'on parle des audaces du cinéma, et qu'on trouve à redire à certains films qui tombent dans le mauvais goût, est parfaitement normal. On ne peut toutefois parler de pornographie à l'écran."

Les critères

On a souvent reproché au BSC de n'avoir pas établi de grille analytique qui permettrait de classer les films à partir de critères précis. A cela le BSC répond que "c'est en vertu même de la liberté d'expression qu'il ne peut s'en remettre exclusivement à des critères d'ordre juridique. La grande règle qui doit nous guider en la matière, ajoute-t-il, reste d'être à l'écoute du consensus social qui lui, évolue constamment. Si, d'après les dépositions de la Loi, le Bureau doit veiller à exclure des écrans ce qui, de toute évidence, pourrait violer le principe de l'ordre public et des bonnes moeurs, cela ne peut se faire que par référence à une philosophie sociale accueillante et pluraliste".

"Mais si l'on exclut toute perspective étroitement légaliste, il faut aussi écarter d'emblée le recours à des critères analytiques qui correspondraient à une vision fixiste du monde. On renonce donc partout, aujourd'hui, à recourir à une grille analytique qui fournirait la liste exhaustive des tabous. Et le cinéma, qui épouse la courbe sinueuse de l'existence en société, ne cesse de fluctuer au gré des innovations techniques et des variations du climat social. Toute décision sur un film doit donc s'insérer dans un contexte social précis, et la notion de consensus social est aussi fondamentale que le principe de traitement cinématographique."

La publicité dans les journaux

Toute la publicité paraissant dans les journaux ou à l'entrée des cinémas doit être approuvée par le BSC. Préférant la persuasion à la contrainte, l'éducation aux diktats, le BSC s'est toujours refusé à dresser la liste des principes devant régir le contrôle de la publicité. Le résultat, on le connaît: une publicité racoleuse et de mauvais goût, et d'un mauvais goût d'autant plus criant qu'elle s'adresse au public de langue française.

Il faut bien reconnaître que ce sont les événements d'avril-mai 1971 qui semblent avoir mis publicistes et distributeurs au pas. Certains se sont finalement rendu compte que profiter du libéralisme des dispositions de la loi n'était peut-être pas aussi rentable. Une nette amélioration s'est donc fait sentir depuis mai.

Il faut faire remarquer ici que la publicité passant sur les ondes ou à la télévision n'est pas de la compétence du provincial, et à fortiori du BSC. Or c'est la publicité qui rejoint le plus de monde, et c'est elle qui reste du plus mauvais goût (suggestive aussi bien dans les images que dans les repos et les soupirs qu'on peut y entendre).

Les films partiellement de langue française

Dans son bulletin de janvier 1972, le BSC a annoncé qu'il n'accordera plus de visa aux films "partiellement" de langue française.

Le BSC s'étonne d'ailleurs de voir s'accroître le nombre de versions françaises dont les titres et les génériques sont complètement en langue anglaise. "Ce n'est pas par-

ce qu'un certain pays de la francophonie (lire ici la France) autorise des titres et des génériques anglais pour des versions françaises, fait remarquer le BSC, que le Québec peut se permettre d'autoriser pareille hérésie culturelle."

Aussi, annonce le BSC, "conformément à toutes les dispositions de la loi et au sens de l'honneur le plus élémentaire, le Bureau ne saurait consentir à délivrer de visa à des ouvrages qui se prétendent en langue française mais dont les titres et les génériques ne le sont pas".

On nous a cependant précisé que des titres comme **Love Story** ou **Love Machine** seraient acceptés pour les versions françaises, puisque ces oeuvres sont connues partout dans le monde sous ces appellations. Un point est cependant maintenant acquis, la France a cessé d'être le guide quant aux versions françaises.

La loi est respectée

Dans son premier bulletin de l'année 1973, le BSC note sa "profonde satisfaction devant la vitalité et le dynamisme qui caractérisent le cinéma au Québec à tous les niveaux: production, distribution et exploitation."

"Sur les écrans de tout le territoire on a maintenant le plaisir de trouver un nombre accru de productions québécoises d'une qualité croissante. De plus, il faut reconnaître que le rayonnement du cinéma québécois ne se confine pas à nos frontières, mais rejoint maintenant les publics étrangers."

"En règle générale, nous n'hésitons pas à affirmer que la Loi sur le cinéma est respectée. On ne s'étonnera pas cependant que le Bureau attire pourtant l'attention sur certains points particuliers où il y a encore place pour un supplément d'attention et de soin. C'est l'esprit même de ce bulletin qui dégage quelques-uns des points où il y a lieu de faire porter les efforts. Une industrie en santé est toujours en quête d'amélioration et de progrès."

Le respect du spectateur

"L'industrie cinématographique compte au Québec plusieurs centaines de salles et une très nombreuse clientèle de spectateurs. Le cinéma, qui est maintenant engagé dans son second demi-siècle d'existence, s'est considérablement développé et est en mesure d'offrir aux cinéphiles des menus extrêmement variés et de la plus haute qualité. La population québécoise constitue un des groupes les plus enthousiastes d'amateurs de cinéma en Amérique du Nord, si l'on en juge par l'accueil que l'on fait à toutes les productions prestigieuses et en particulier aux créations nationales."

"Accorde-t-on toujours tous les égards à cette population avide d'images? Sans doute s'efforce-t-on de diffuser un cinéma populaire de qualité, mais il y a assurément place pour une amélioration et je voudrais de nouveau attirer votre attention sur trois points névralgiques."

a) La programmation

"Les amateurs de cinéma, en raison des développements merveilleux du VII^e art, se montrent de plus en plus exigeants et réclament un choix véritable parmi la production mondiale. Dans le cas de la métropole, la situation est à peu près satisfaisante car il est possible de trouver des films selon son goût, encore que l'on note de très singuliers retards souvent injustifiables. C'est ainsi que bien des films qui pourraient être montrés presque en même temps que dans leur pays d'origine attendent parfois sur les tablettes au-delà de six mois et même jusqu'à un an avant de faire une timide apparition dans une salle montréalaise."

"En revanche, les perspectives en province sont peu réjouissantes. En beaucoup d'endroits, et le courrier des lecteurs dans les grands journaux régionaux en fait état, il est très malaisé de trouver des films vraiment dignes d'in-

térêt, ou tout au moins un minimum de choix. Il advient que dans certaines localités on ne programmera que des "18 ans" choisis parmi un certain type de films mettant l'accent sur des caractéristiques invariables et présumément rentables."

"Il est vrai que l'industrie est incitée parfois à agir de la sorte pour répondre à un certain public. Mais il est non moins exact qu'un nombre croissant de personnes se détournent du cinéma précisément faute de pouvoir y trouver un choix véritable. La Loi sur le cinéma a justement pour but d'offrir au public une gamme extrêmement diversifiée de films. C'est tout le sens d'un système qui répartit les films par catégories. Il serait donc souhaitable de trouver à l'écran une sélection de films qui permettent aux diverses catégories de spectateurs d'alimenter leur goût et leur culture cinématographiques."

b) L'état des copies

"Un citoyen qui se déplace pour aller au cinéma et débourse un montant respectable a le droit de voir un produit en parfait état. Malheureusement, tel n'est pas toujours le cas et nos inspecteurs sont contraints de rapporter au Bureau régulièrement des copies mutilées au point que le spectateur est vraiment lésé dans ses droits les plus élémentaires. Que dire d'un film où manquent, par exemple, plusieurs scènes essentielles au déroulement de l'histoire?"

"Pour corriger de façon vraiment satisfaisante la situation actuelle, il faudrait d'abord que les distributeurs aient la décence de retirer toute copie incomplète ou en mauvais état. On ne semble pas apporter toute l'attention nécessaire à la vérification des copies. Quant aux exploitants, il leur appartient de prendre la bonne habitude de refuser de présenter à leur clientèle des films dans des copies avariées qui ne correspondent plus à l'original approuvé. Il faudrait que les exploitants n'hésitent jamais à rapporter tous ces cas au Bureau de surveillance du cinéma qui intervient et fait retirer de la circulation toute copie tronquée. Il y va tout simplement du respect le plus élémentaire du public. Sans parler de violation à l'article 15 de la Loi sur le cinéma."

c) Contrôle à l'entrée

"Outre la double obligation d'offrir un choix véritable au cinéphile et de présenter les films correctement grâce à des copies en bon état, l'exploitant doit s'assurer que le classement des films par catégories d'âge est bien observé par un contrôle rigoureux à l'entrée des cinémas.

"Nous savons bien qu'en règle générale la loi est appliquée consciencieusement. Il reste toutefois qu'on déplore encore en certaines localités des manquements déplorables dans des salles où la tenue laisse à désirer et où la direction tolère l'entrée d'un peu n'importe qui, au mépris des dispositions de la Loi sur le cinéma." □

Origine des longs métrages visés par le Bureau de surveillance du cinéma.

Du 1er avril 1971 au 31 mars 1972, 1116 longs métrages ont reçu un visa du BSC.

Sur ces 1116 films, il y avait:

- 411 films en langue française ou sous-titrés
- 578 films en langue anglaise ou sous-titrés
- 127 films en langue étrangère
- 2 films canadiens bilingues

CINEMA EN LANGUE FRANCAISE, OU SOUS-TITRE EN FRANCAIS

A) - Films originaux de langue française

- Films du Québec 16
- Films du Canada 19
- Films de nationalité française
(y compris les productions de la France
avec d'autres pays) 111
- Films d'autres pays de langue française 6
- Total: 152**

B) Films doublés en langue française

- Films du Québec en langue anglaise 1
- Films du Canada en langue anglaise 2
- Films des USA 98
- Films de pays de langue anglaise 32
- Films en langue étrangère 108
- Total: 241**

C) Films avec sous-titres français

- Films du Québec en langue anglaise -
- Films du Canada en langue anglaise 1
- Films des USA 6
- Films de pays de langue anglaise -
- Films en langue étrangère 11
- Total: 18**

TOTAL: 411

CINEMA EN LANGUE ANGLAISE, OU SOUS-TITRE EN ANGLAIS

A) Films originaux de langue anglaise

- Films du Québec en langue anglaise 3
- Films du Canada 23
- Films des USA 304
- Films de pays de langue anglaise 83

B) Films doublés en langue anglaise

- Films du Québec en langue française 2
- Films du Canada en langue française 1
- Films de nationalité française 13
- Films d'autres pays de langue française 1
- Films en langue étrangère 38

C) Films avec sous-titres anglais

- Films du Québec en langue française 1
- Films du Canada en langue française 1
- Films de nationalité française 12
- Films d'autres pays de langue française 2
- Films en langue étrangère 93

TOTAL: 576

CINEMA BILINGUE DU CANADA 2

CINEMA EN LANGUE ETRANGERE 127

GRAND TOTAL: 1116

(Source: Bureau de surveillance du cinéma)

la cinémathèque québécoise

L'année 1972 aura été particulièrement fertile pour la Cinémathèque québécoise.

— Suite à un malaise croissant qui s'était installé entre le conseil d'administration et la directrice de la Cinémathèque Mme Françoise Jaubert, cette dernière démissionne le 23 janvier 1972. Elle dirigeait la Cinémathèque depuis 1968. L'intérim allait être assuré par Mme Louise Beudet.

— Quelques semaines plus tard c'est au tour du conservateur de la Cinémathèque, M. Michel Patenaude, de démissionner.

— La Cinémathèque prend possession de ses nouveaux locaux, au 360, rue McGill.

— Robert Daudelin est nommé directeur de la Cinémathèque, remplaçant ainsi Mme Françoise Jaubert.

— Inauguration officielle du Musée du cinéma.

La Cinémathèque québécoise a été fondée en 1963. C'est une corporation sans but lucratif qui bénéficie de subventions annuelles du Ministère des Affaires culturelles du Québec (\$40,000), du Conseil des Arts du Canada (\$35,000) et du Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal (\$2,500). La Cinémathèque compte actuellement une centaine de membres. Lors de l'assemblée générale annuelle, ces membres élisent un conseil d'administration de douze personnes qui sont responsables des politiques générales de la Cinémathèque pour une période de douze mois.

Le conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise se compose actuellement de René Boissay, président, Marc Beudet et Georges-Henri Parent, vice-présidents, Louise Patry, secrétaire, Robert Russel, trésorier; les autres membres du conseil sont Michèle Favreau, Jean Boisvert, Michel Brûlé, Gilles Marsolais, Claude-Armand Sheppard, Avram Garmaise et Luc Perreault.

Les bureaux de la Cinémathèque sont situés au 360 rue McGill à Montréal. Les projections publiques ont lieu du mardi au vendredi à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700 rue St-Denis. Les droits d'entrée sont de 55 cents.

L'équipe de la Cinémathèque se compose de: Robert Daudelin (directeur général), Louise Beudet (adjoindte administrative et responsable du cinéma d'animation), Carol Faucher (responsable de la section Cinéma canadien), Gisèle Côté (adjoindte à la conservation et aux projections publiques), Pierre Latour (documentaliste), Nelson Newberger (projectioniste), Jean Guénette (conservateur technique), Robert Béliveau (salle), Michèle Beaudin (secrétariat).

Rapport succinct de 1972

Conservation

La collection générale de la Cinémathèque s'est enrichie de quelque 200 titres depuis le début de 1972; plusieurs de ces films ont été déposés à la Cinémathèque par des cinéastes, des producteurs ou des distributeurs canadiens; d'autres y ont été déposés en prêt illimité par des archives européennes; enfin la Cinémathèque a acheté quelques copies chez des collectionneurs.

Certains cinéastes canadiens ont déposé les chutes de leurs films à la Cinémathèque; de plus la Cinémathèque a fait quelques tirages de protection et a restauré quelques films.

La collection d'affiches et de photos s'est agrandie normalement — essentiellement grâce à des dons (cinéastes, journalistes, producteurs, distributeurs). La Cinémathèque possède maintenant environ 90,000 photos et 5,000 affiches.

Musée

Afin de rendre enfin publique une partie de ses collections, la Cinémathèque a inauguré, le 14 novembre, son Musée du cinéma. Cette salle d'exposition permanente est actuellement ouverte au public du lundi au vendredi (aux heures ouvrables) et, dès janvier, on espère l'ouvrir également le dimanche après-midi. L'exposition inaugurale comprend une cinquantaine d'appareils, de 1870 à 1970, et de nombreux documents d'animation; la Cinémathèque espère pouvoir renouveler périodiquement l'exposition, en puisant dans sa collection de quelque 300 appareils et en faisant appel à des collectionneurs et à d'autres archives.

A l'occasion de l'ouverture du Musée, certains collectionneurs ont déposé des appareils à la Cinémathèque. Pour compléter la première exposition la Cinémathèque a fait

l'achat d'un projecteur à vues lumineuses français du début du siècle d'un modèle peu connu.

Projections publiques

De janvier à décembre 1972, la Cinémathèque québécoise a présenté 241 séances publiques à la Bibliothèque nationale du Québec.

Outre les séances consacrées au cinéma d'animation (le mardi à 21h.30 quand la chose est possible), au cinéma canadien (tous les mercredis à 21h.30) et aux classiques du cinéma (en moyenne un par semaine), la Cinémathèque a présenté en 1972 plusieurs séries spéciales, notamment:

- une série de 10 soirées consacrées à l'oeuvre d'Alberto Cavalcanti, avec la participation de l'auteur
- douze séances consacrées aux films de Richard Brooks
- trois soirées consacrées aux trésors de la Cinémathèque Royale de Belgique, avec la présence du conservateur de cette archive, Jacques Ledoux
- un hommage à René Clair (10 séances)
- les films de René Allio
- des journées cinématographiques belges complétées par une série de projections consacrées au jeune cinéma belge (au total, 26 séances) avec la participation d'André Delvaux et de Raoul Servais
- une rétrospective Dziga Vertov (9 séances)
- les cinq premiers films de Claude Chabrol
- les sept films de l'Office du film du Québec sur des écrivains québécois
- 21 séances consacrées au cinéma italien de 1960 à 1970 et comprenant plusieurs films inédits au Canada
- des films de la République populaire de Chine.

D'autre part, grâce à la collaboration amicale de distributeurs et producteurs canadiens et étrangers, plusieurs films ont été présentés en avant-première à la Cinémathèque en 1972.

Millhouse, de Emile de Antonio (USA)

La première charge à la machette, de Manuel Octavio Gomez (Cuba)

Rendez-vous à Bray, de André Delvaux (Belgique)

Montréal Blues, de Pascal Gélinas (Canada)

Joseph Delteil, de Jean-Marie Drot (France)

Diary, de Johan van der Keuken (Hollande)

Tiki Tiki, de Gerald Potterton (Canada)

Publications

La Cinémathèque québécoise publie un bulletin périodique "Nouveau cinéma canadien". Ce bulletin d'information est publié en deux éditions, française et anglaise, et a un tirage de 7000 exemplaires.

A l'occasion du festival de Cannes, et étant donné l'importance de la présence canadienne à cette manifestation, un numéro spécial du "Nouveau cinéma canadien" a été préparé. Pour la même occasion, à la demande du Secrétariat d'Etat du Canada, la Cinémathèque a assuré la recherche, la documentation et la rédaction de la brochure "Production Canada", un catalogue de la production de longs métrages en 1971-1972.

La Cinémathèque a également publié des brochures à l'occasion des séries consacrées au cinéma belge et à Dziga Vertov.

Manifestations à l'étranger

La Cinémathèque a assuré la coordination de la participation canadienne aux Xe Journées cinématographiques de Poitiers (4-10 février), et à la Semaine cinématographique internationale de Vérone (24-30 juin); ces deux manifestations étaient entièrement consacrées au cinéma canadien et ont connu un succès retentissant.

La section Cinéma canadien, en collaboration avec le Nederlands Filmmuseum, a également préparé une série

de sept programmes de cinéma canadien qui ont été présentés à Amsterdam en avril dernier.

Perspectives pour 1973

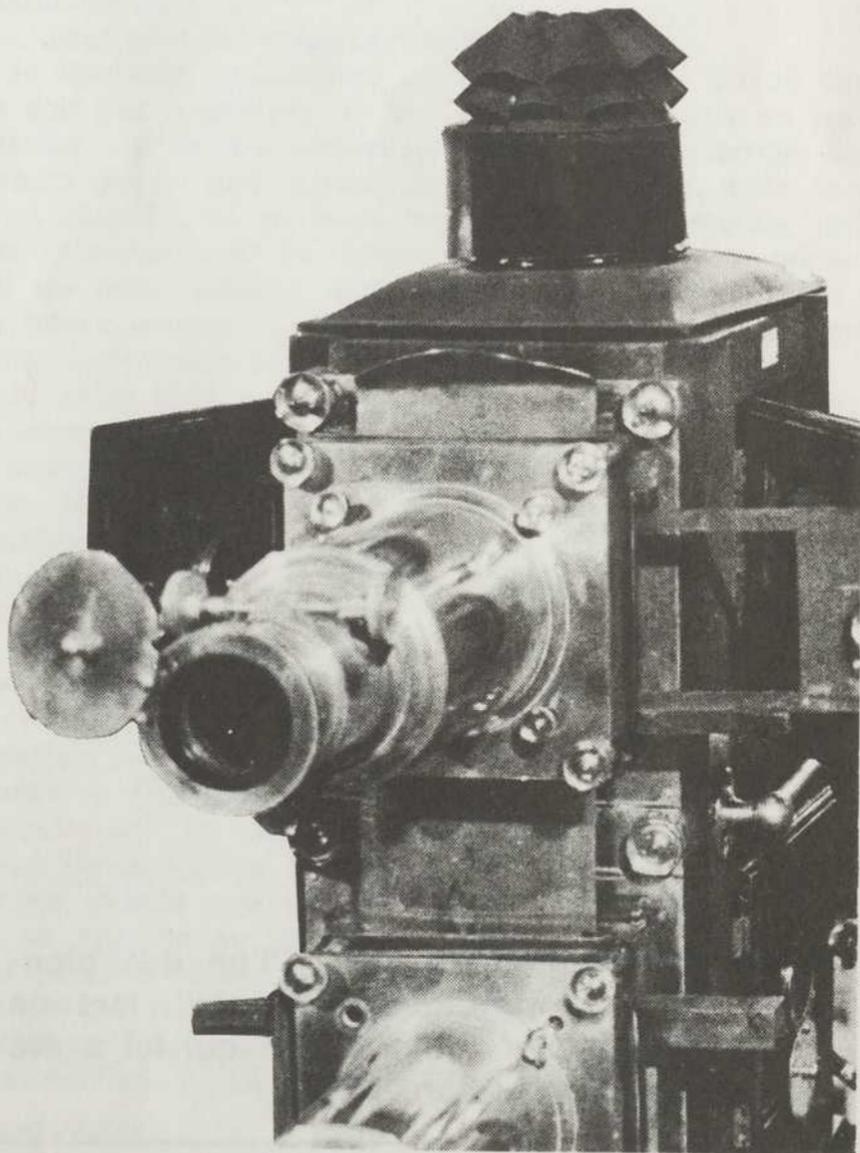
Développement du secteur conservation: mise en valeur (inventaire, restauration) des collections et ouverture progressive au public.

Intensification des travaux de recherche et de documentation dans le cinéma canadien (et plus particulièrement québécois): préparation de deux ou trois rétrospectives consacrées à des cinéastes canadiens avec publication de brochures.

Renouvellement des expositions du Musée du cinéma avec, éventuellement, la réalisation d'une exposition itinérante sur le thème du pré-cinéma.

Projections publiques: une série Jean Rouch en janvier, avec la participation du cinéaste; une série africaine, en janvier également, avec la participation du cinéaste sénégalais Johnson Traoré. Intérêt particulier pour les jeunes cinémas nationaux et rappel de certains classiques.

Etranger: projets à l'étude avec le Mexique, la Bulgarie, le Brésil et les pays scandinaves. □



«à pied?
à joual? ...
ou
en ski-doo?»

claude jutra

Allocution de Claude Jutra, "l'un des pionniers du long métrage québécois", lors de la remise du prix Victor-Morin qui lui a été décerné le 13 novembre 1972.

(...) Je vous avoue que je suis venu ici ce soir avec la ferme intention de parler mal et je vais m'y essayer de mon mieux. Voici donc le début de mon discours. Je l'ai intitulé: "A pied? A joual?... ou en ski-doo?"

Louis Harvey, dit "Grand Louis", de l'Île aux Coudres... (vous connaissez?) ...placote avec son ami Alexis Tremblay. Il raconte le règne des anciens jours, et voilà comment il s'exprime. "J'avais une belle carriole, j'avais un beau grément, un beau joual.....(!) ...!!! pis çà r'luisait partout... un beau fouette avec un pavillon... écoute un peu, j'étais amanché..."

Le voilà donc en chair et en os, ce fameux JOUAL, entouré de tout ce qu'il représente, les gréments avec. La question que je me pose: "Faut-il ou non parler joual?". Mais d'abord: faut-il appeler "joual" cette langue que (de toute façon!) nous parlons *tous*? C'est le frère Untel qui le premier s'en est servi (avec insolence il faut le dire) pour décrire le jargon de ses élèves. L'image était si claire, le mot si agréable à prononcer avec la bouche pleine de bouillie, sans même que les deux mâchoires se rejoignent "joual...joual..." Il était si *nécessaire* ce mot... On l'attendait depuis si longtemps... qu'il fut adopté instantanément, à l'unanimité, par tous les Québécois. Certains l'ont brandi comme un étendard. D'autres l'ont reçu comme un anathème (c'était *leur problème*). Ce seul phénomène d'implantation directe et spontanée nous éclaire beaucoup sur la nature même du langage qu'il désigne. C'est un langage *en continuelle évolution*. Nous étions alors (souvenez-vous-en) au tout début de la révolution tranquille. Depuis ce temps-là y'a ben de l'eau qui a coulé sous la glace... les choses ont changé... et je me demande s'il ne faudrait pas remplacer le mot "joual" par un autre mot plus juste. Quand je dis *juste*, je l'entends dans les deux sens! le sens *exact* et le sens *équitable*. Un mot qui représenterait notre langue sans auréole mais sans non plus aucun stigmat. Qui la débarrasserait de la honte. Qui la sortirait de nos complexes de provinciaux. Un mot qui nous permettrait en la parlant de hausser le ton de la voix. Pourquoi ne pas l'appeler "québécois" tout simplement.....? En disant par exemple: "traduit du québécois", comme on dit depuis quelque temps "traduit de l'américain".

Je parle beaucoup de l'Île aux Coudres. (...) Je prétends, moi, que s'il est un piège à redouter, c'est bien le sortilège de *l'humanisme*, lorsqu'il est considéré comme valeur absolue, obligatoire, exclusive. A propos de la foi on s'est fait une bonne brèche depuis quelques années pour essayer d'aller chercher au-dehors quelques morceaux de salut. Pour l'humanisme, on n'en est pas encore là. Il faudra bien finir par comprendre que pas plus que le pape n'est infallible, pas plus les Michel-Ange et les Shakespeare n'ont enfermé dans leur oeuvre toutes les valeurs du monde. L'humanisme avec un grand "H" est un miroir aux alouettes, gentilles alouettes que nous sommes, et si l'on n'y prend garde, c'est là qu'on nous y plumera. Combien d'entre nous sont encore victimes de cette illusion? Et souvent hélas, ceux qui régissent nos destinées (les politiciens auxquels on faisait allusion tout à l'heure.) Le langage est fait pour véhiculer des valeurs. Mais les valeurs à leur tour transforment le langage. Les valeurs qui sont *notres* ne peuvent passer que par *notre* langage. Cette vérité inéluctable devrait imbiber toute notre politique. Et notre ministre de la culture ne peut pas se considérer comme tel, s'il n'est d'abord le ministre de *notre* culture. A ce ministre qui adopterait enfin fermement cette position, je serais plus qu'heureux de serrer la main... ou même de la baiser (selon le cas).

Dans ces années d'émerveillement où le Québec entier s'assoit bouche bée, à l'unisson, devant sa télévision toute neuve, Déméris (de la famille Plouffe) demandait à Gédéon son mari "Sens-tu ta mort Gédéon?" (Y'aurait dû y comprendre un peu plus que ce qu'elle disait). A son tour, se tournant vers un fils adoptif, Gédéon l'exhortait: "Parles-y Peau d'chien, prouves-y que t'as du verbe... coupe-leu le placotage au ras des dents!" Ah qu'en termes délicats, ces choses-là étaient dites! (Petite parenthèse: je déplore toutefois que celui-là même qui avait mis de si belles paroles dans la bouche de Gédéon, se soit associé par la suite à une *bande de caves qui ne sont pas encore tannés de mourir*. C'est dommage... Y'avait bien commencé... Apparemment, y'est jamais trop tard pour mal faire.)

De cette même famille Plouffe, Stan Labrie, à sa grande surprise, gagne un concours de pièces de téléthéâtre à Radio-Canada. Un journaliste vient l'interviewer. Désespéré, Stan Labrie s'écrie: "Bon va encore falloir parler en tarmes!" Au Québec, parler en termes, c'est dire des mots qui ne nous sortent pas directement de la tête. Ça, c'est pas facile... c'est tannant... et puis c'est un peu humiliant! Mais Stan Labrie le premier le reconnaissait et ne se laissait pas faire. Quand le journaliste lui demande comment il est devenu soudain un dramaturge célèbre, il dit "J'ai écrit, c'est toute. Avant ça, mes séances, *je les parlais*. Stan Labrie avait compris que nous sommes les tenants d'une tradition orale, bien plus proche des hommes que des livres. On ne peut forcer les gens à parler une langue qu'ils n'ont jamais entendue. Pas plus qu'on doit attendre des écrivains qu'ils écrivent ce qu'ils ne disent jamais. Qu'importe qu'on soit minoritaires sur la mappemonde, pourvu qu'on soit majoritaires chez soi.

A ce propos, il y a une anecdote que je voudrais vous raconter. J'étais en France il y a quelques années... boursier du fédéral...! et j'étais là en compagnie de mon collègue Fernand Dansereau qui était à peu près... dans la même situation! Lui était là avec sa famille, et sa fille aînée (qui devait avoir 6 ou 7 ans à l'époque) allait à l'école... A Versailles s'il vous plaît! Alors Fernand s'est mis à remarquer que sa fille rentrait tous les jours avec une nouvelle expression dans le genre "Dis-donc mon pote,... va te faire foutre... fais gaffe... je t'emmerde." Alors curieux, il lui demande "Ecoute, quand t'es à l'école comment tu parles avec tes camarades?" Elle dit: "Ben quand j'suis là, j'parle comme eux autres mais quand j'chu icitte, j'parle comme tout l'monde." Ce qui résume la situation, aussi bien qu'un enfant peut le faire.

Alexis Tremblay, revenant de France lui aussi, était resté estomaqué par tout ce qu'il avait entendu là-bas. Il s'est un peu laissé aller un instant au sentiment d'infériorité qui nous est malheureusement un peu trop naturel. Il avouait dans ces termes "J'calcule que ma langue... la langue que nous avons nous autres... qu'est commune". Eh bien, il ne savait pas si bien dire, parce que c'est très exactement ça. Elle nous est commune à nous. Peu importe que l'on tende l'oreille quand nous parlons ailleurs (comprend qui veut). Quand Charlebois va chanter à l'Olympia, *on comprend* Charlebois. Et si tout le monde ne comprend pas... le Nouvel Observateur les aide, au bout de la semaine. D'ailleurs ce qu'il y a de passionnant avec le québécois, c'est que personne ne le connaît entièrement. Parce qu'il est multiple et changeant, il ne sera jamais inventorié tout à fait.

Il bouge sans cesse.

Il allie l'ancien et le nouveau.

L'archaïsme et le néologisme.

Le fossile et la mutation.

Les souvenirs et les prémonitions.

Il est le "cross-fade" entre la tradition et la semaine prochaine.



Alexis Tremblay

Langage où ceux qui allaient en "buggy" vont maintenant en motoneige.

(Et c'est là chers amis que mon joual part au galop pour aller rejoindre mon ski-doo).

Un langage qu'il faut guetter...

Surveiller de jour en jour...

pour ne pas le perdre de vue.

Faire de nos anciennes fautes des règles nouvelles.

Secréter notre grammaire au fil des jours.

Il ne faut pas non plus s'en faire une prison nouvelle. On aurait l'air fin de suivre à la lettre la règle de "moé pi toé"! Ce serait l'académie à l'envers. Cette langue dans laquelle je m'adresse à vous ce soir c'est la mienne, celle que j'assume personnellement. Je ne voudrais pas qu'à l'occasion de ce discours, on me reproche d'avoir trop mal parlé... ou trop bien. Et c'est la même chose pour chacun de vous.

Chacun pour soi, et tous ensemble!

Je demande seulement que ma dissertation de ce soir ne soit pas jugée par un professeur de français en permission, car je n'ai besoin de personne pour corriger les erreurs que je suis capable de faire moi-même, icitte, tout seul! Quant aux puristes incorruptibles, j'aimerais leur offrir comme sujet de réflexion quelques idées suggérées par les mots suivants: tolérance... latitude... concession... ou mieux encore: ouverture d'esprit... clairvoyance... bon sens... comprends donc, ostie! Sois donc pas barré!!

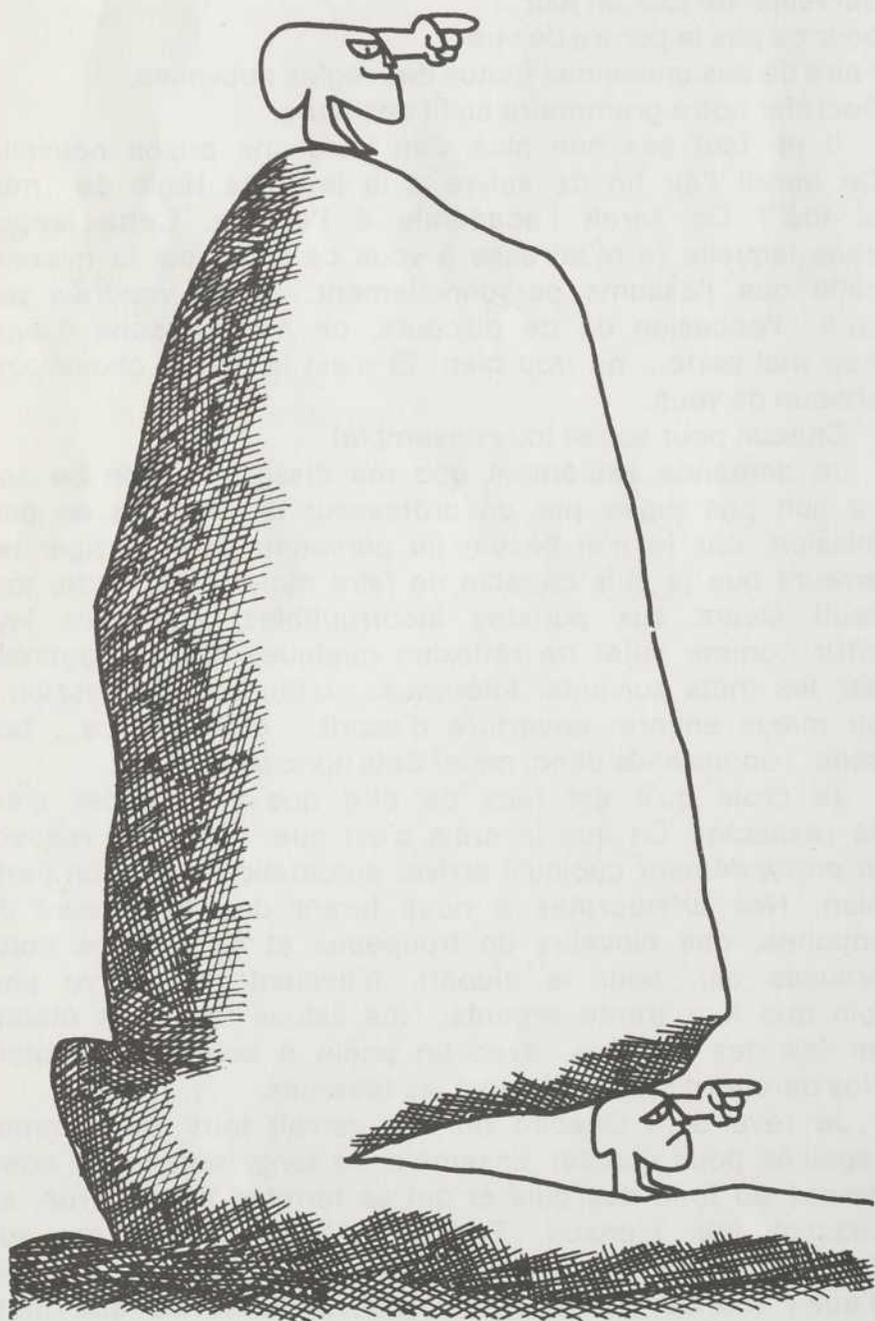
Je crois qu'il est faux de dire que bien parler c'est se respecter. Ce que je crois c'est que: *si l'on se respecte profondément* quoiqu'il arrive, automatiquement, on parle bien. Nos aristocrates à nous furent des arracheurs de souches, des éleveurs de troupeaux et de familles nombreuses qui, pour la plupart, n'avaient jamais vu plus loin que leur trente arpents. Nos salons littéraires étaient en fait des cuisines, avec un poêle à bois et un violon. Nos cercles d'études, ce sont les tavernes.

Je rêve d'un Québec où l'on verrait tous les hommes rapaillés pour écouter ensemble ce long monologue commencé au fond des bois et qui se termine dans la rue, en passant par Menaud, Fridolin, Alexis, Benoit pis son Oncle Antoine, les Belles-Soeurs de Tremblay, pis ben d'autre monde que j'nomme pas. Je voudrais que tous, on se rejoigne au village... à l'usine... à l'université... et que ça devienne une grande fête populaire. A force de chanter pis de parler ensemble, faites-vous-en pas, y finira par en sortir queuqu'zidéés.

Ayez confiance! - Lâchez pas! - Excusez-là! □

Claude Jutra

le contexte canadien



Les caricatures qui illustrent la section "canadienne" de ce bilan nous reviennent de Cannes où elles ont servi à illustrer la participation canadienne au Festival de 1972. Elles sont de Vittorio.

(1) le cinéma de papa ottawa

jacques godbout

Ce texte de Jacques Godbout a déjà paru dans *Le corridor* (No 2, janvier 1973, pp 3-4), journal du Syndicat général du cinéma et de la télévision, section ONF.

Voir plus loin que sa caméra, pour un cinéaste québécois, c'est discerner clairement les intentions des législateurs qui sont, tout compte fait, les premiers scénaristes de nos films.

Quand un gouvernement crée une institution cinématographique, ou affecte un budget à la production de films, il le fait, aujourd'hui, que ce soit à Québec ou à Ottawa, suivant un système comptable (PPBS) américain qui accole des ressources financières à des objectifs de rentabilité dont le programme donne la dimension idéale.

C'est dire que les cinéastes qui pourraient aux yeux du public passer eux-mêmes pour des programmeurs culturels, sont en réalité préprogrammés à un autre niveau: celui du Secrétariat d'Etat ou du ministère des Affaires culturelles.

Il faut en effet être naïf pour croire que la Société de développement de l'industrie du cinéma canadien (SDICC) ou l'Office national du film (ONF) reçoivent tout bonnement de l'argent *pour faire des films*, un point c'est tout.

Ces institutions sont subventionnées par le gouvernement **sur scénario**. Et c'est ce grand scénario qu'il faut pouvoir lire, non pas dans les films qui sortiront d'ici quelques mois, mais à travers ceux qui seront mis en chantier d'ici deux ans.

Les vues du gouvernement

Le scénario de la SDICC est le suivant: les films québécois ont réussi à prendre l'espace qui leur revient sur les écrans du Québec, déplaçant il est vrai le cinéma européen beaucoup plus que l'américain; mais cependant, à quelques exceptions près, ces productions n'ont pas même fait leurs frais. Il faut donc les rentabiliser.

Or comment peut-on rentabiliser un cinéma aussi fortement national, quand on ne dispose que d'un bassin de moins d'un million de spectateurs? En lui donnant accès au marché étranger, évidemment, par la coproduction.

Le scénario prévoit donc une internationalisation des investissements, et par conséquent l'apport de vedettes étrangères, et par conséquent l'apparition d'un cinéma national-international qui basculera rapidement dans le film inodore, incolore et sans saveur, dont l'avantage est double puisqu'il vide de tout contenu politique des films qui simultanément rempliront les tiroirs-caisses.

Le scénario de la SDICC, sous des dehors comptables, prône la dépersonnalisation du Québec en échange d'une rentabilité à court terme. Cette attitude n'est pas différente de celle qui permet de vendre à l'ITT nos ressources plutôt que de les développer nous-mêmes de façon plus modeste.

L'idéologie libérale dominante, toute axée sur le profit pécuniaire, préfère se fermer les yeux au fait que les aventures cinématographiques des petites nations ont trouvé dans la coproduction internationale leur déclin.

Pendant ce temps, au Canada anglais, on tentera de répéter la première phase québécoise dans les salles canadiennes. C'est cette stratégie qui aurait été acceptée par le Conseil du Trésor.

Le cinéma d'Ottawa

Du côté de l'ONF le scénario est un peu différent: l'histoire de cette institution dont l'autonomie correspondait aux traditions britanniques a inquiété les Latins au pouvoir. D'où la stratégie fort simple de soumettre toute la programmation interne de l'ONF d'ici 1975 au PPBS en termes de projets à entreprendre.

Cela revient à dire que le gouvernement, par le Secrétariat d'Etat et le Conseil du Trésor, versera à l'ONF des budgets sur présentation des programmes dont le contenu coïncidera avec les priorités gouvernementales et non avec celles des cinéastes qui sont *trop souvent irresponsables*.

Or qu'est-ce que l'irresponsabilité? C'est la remise en question des priorités gouvernementales...

Ce scénario, pensé par des hommes politiques, géré par des technocrates compétents, donne au cinéaste le rôle du fou du roi. C'est une vision sommaire de la production créatrice, mais qui n'est pas nouvelle. Elle avait cours sous Louis XIV, et fonctionne à merveille en URSS.

Le scénario gouvernemental prend pour acquis que le cinéaste est un artiste, c'est-à-dire un entertainer, un emballer, un fabricant de spectacles qui n'est dangereux que s'il pense par lui-même.

"Nous avons, dit le gouvernement, des comptes à rendre aux citoyens, de même les cinéastes ont des comptes à nous rendre puisque c'est l'argent des citoyens que nous investissons dans ces films, qu'ils soient faits par l'entremise de la SDICC ou de l'ONF".

Box office

Pourtant, si les cinéastes, comme les écrivains et tous les autres producteurs artistiques, ont des comptes à rendre, c'est bien au public directement. Les cinéastes ne demandent pas à être élus, mais si leurs films ne le sont pas c'est que le public justement les conteste: cela devrait suffire.

Prétendre que députés et ministres doivent orienter le contenu de la création culturelle des nations est aussi grossier et stupide que l'affirmation de la gauchette qui veut que tout film véritable doit être bêtement politique et indigeste. Le pouvoir, comme la critique gauchiste partent d'un même postulat: **on ne peut faire confiance au peuple**.

Le comité exécutif élu par l'assemblée se compose comme suit: Denis Héroux, président; Jacques Gagné et Jean-Pierre Lefebvre, vice-présidents; Roger Frappier et Jacques Leduc, secrétaires; Guy Dufaux, trésorier; Alain Chartrand, Claude Fournier et Louis Portugais, directeurs.

L'APCQ, fondée en novembre 1963, en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies de Québec, avait pour but d'étudier, de défendre et de développer les intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. Elle entendait grouper toute personne contribuant de façon directe à la création artistique d'un film. A avoir voulu regrouper trop de monde, l'A.P.C.Q. a fini par ne plus représenter personne.

Mardi, 3 avril 1973, plus de soixante-quinze cinéastes autant du secteur privé, qu'indépendant ou gouvernemental, se sont réunis en assemblée pour former une association qu'ils ont appelée l'Association des réalisateurs de films du Québec, remplaçant ainsi l'Association professionnelle des cinéastes du Québec.

L'ARFQ groupe des artisans du cinéma (les réalisateurs) qui, jusqu'à maintenant, n'avaient pas de représentation officielle et distincte. Elle a pour but de défendre les intérêts des cinéastes réalisateurs face aux divers organismes et de protéger la liberté de travail de ses membres.

Cette association permettra d'autre part d'affirmer la responsabilité des réalisateurs de films dans l'édification d'un cinéma national.

La société charitable

Parce que le gouvernement s'imagine être le médiateur entre le cinéaste et son public, il veut jouer un rôle dans un texte qu'il a lui-même écrit. Et tout artiste qui veut remettre en question pas même le gouvernement mais le système des valeurs de l'idéologie libérale, le fera désormais à ses risques et périls financiers, quand il voudra utiliser le cinéma comme moyen d'expression.

C'est ce qu'on gagne ultimement à être des assistés culturels sur le Bien-être cinématographique. D'ailleurs il suffit de voir la crainte de Québec vis-à-vis toute structure semblable à celle du Conseil des Arts du Canada, pour comprendre que les conseils démocratiques et les comités de cinéastes font beaucoup plus peur que les lobbies traditionnels.

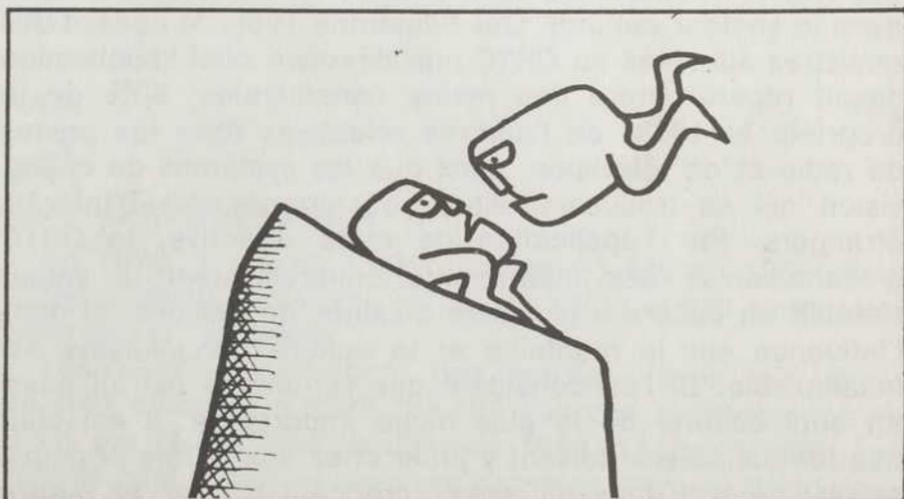
On veut faire du bon patronage culturel, et le PPBS en donne autant les moyens que la comptabilité de Duplessis.

On ne peut donc désormais opposer à cette stratégie que les tactiques de la résistance (en Italie on présente un scénario à l'Etat et on en tourne un autre) qui sont aussi celles du cinéma tchèque (toute doit se voir dans une complicité à un deuxième degré), ou encore oublier le cinéma pour revenir au théâtre, ce que font des centaines de jeunes auteurs québécois.

Un pays adulte pourrait se payer la fête d'un cinéma national dont l'objectif ultime serait de maximiser le nombre de spectateurs indigènes, même si cela devenait ennuyeux pour la bourgeoisie libérale, mais il faudrait alors des politiques adultes et c'est, pour l'instant, ce qui manque dans les capitales.

Le beau cinéma en habit à queue, les coproductions, les grandes réceptions à Cannes, les grands sujets, les grandes vedettes, c'est l'arsenic dans la soupe de la SDICC; le cinéma objectif, qui tient compte des limites idéologiques de l'heure, qui reste à la remorque des initiatives officielles, qui interprète la pensée gouvernementale auprès du public, c'est la strychnine dans le dessert de l'ONF.

Et c'est ce qu'on appelle, au Cabinet, donner à manger aux cinéastes. □



(2) démocratisation et décentralisation

gérard pelletier

Le gouvernement fédéral s'intéresse de façon particulière au développement du cinéma canadien, et ceci pour trois raisons.

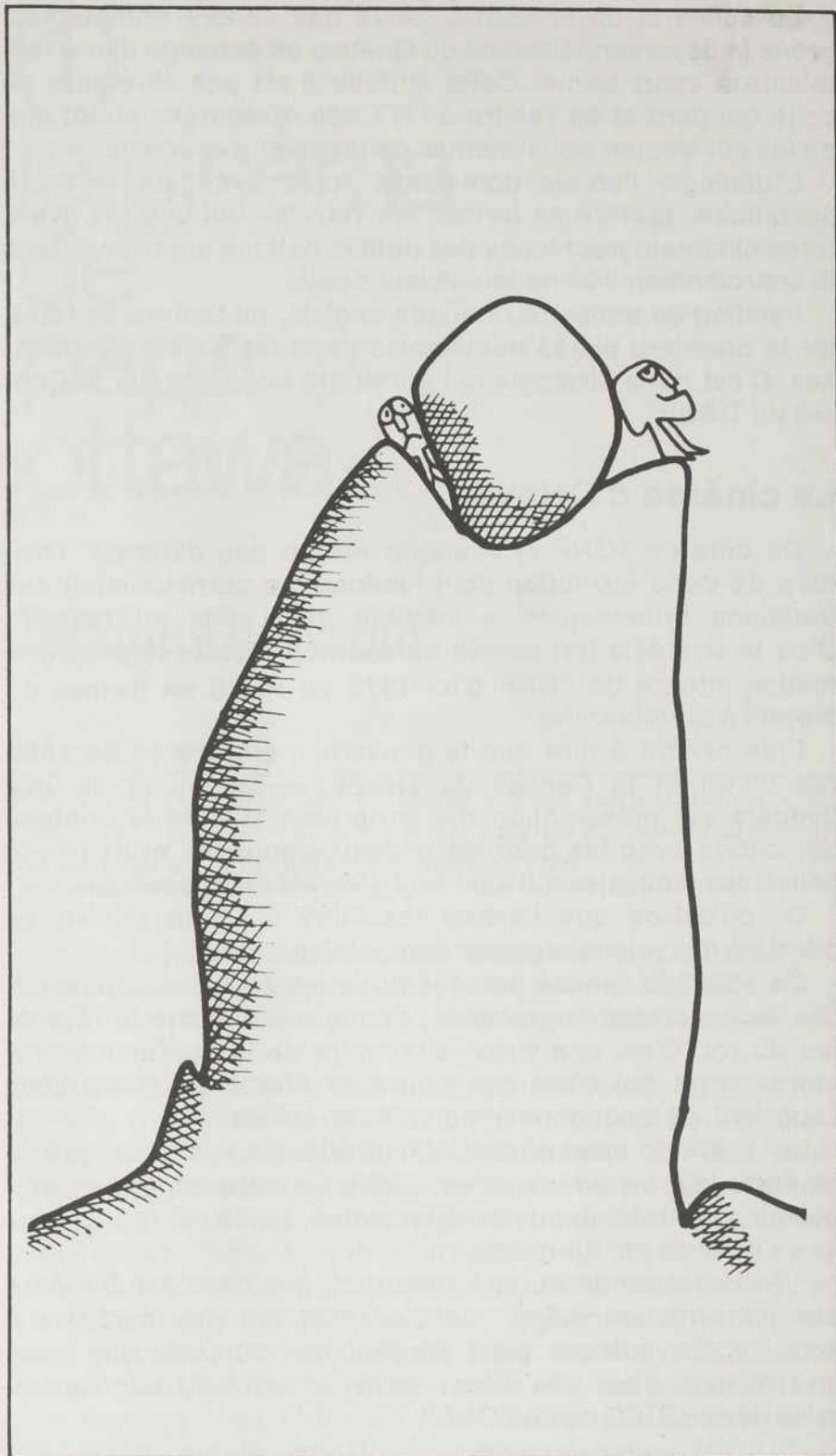
La première raison:

La première découle d'une situation de fait, l'existence de plusieurs institutions culturelles fédérales qui oeuvrent dans le domaine du cinéma. Depuis la création de l'Office national du film en 1939, il y a eu dans les années 50 l'avènement de la télévision et la Société Radio-Canada s'est alors également lancée dans la production de films; en 1968, on assistait à l'établissement d'une Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne qui a participé de façon considérable à l'essor du long métrage au Canada. A un degré moindre, mais tout de même essentiel, des agences comme le Conseil des Arts et les Archives publiques ont aussi emboîté le pas. Il existe donc un engagement du gouvernement fédéral dans le domaine des activités cinématographiques que nous aurions tort de négliger ou de freiner.

La deuxième raison:

La seconde raison qui justifie notre intervention est très simple: dans le cadre du développement d'une politique de démocratisation et de décentralisation de la culture, le cinéma est, avec la télévision, un instrument privilégié. (...)

De son côté, le gouvernement fédéral actuel, dès le début de son mandat, a manifesté d'une façon qui exclut toute équivoque, l'importance qu'il attache au contrôle canadien dans le secteur culturel. Dès l'automne 1968, le conseil des ministres adressait au CRTC une directive dont l'application devait répartir entre des mains canadiennes, 80% de la propriété et 100% de l'autorité effectives dans les postes de radio et de télévision, ainsi que les systèmes de cable-télévision qui se trouvaient alors sous le contrôle d'intérêts étrangers. Par l'application de cette directive, le CRTC a canadianisé des instruments culturels dont la valeur s'établit en dollars à plusieurs dizaines de millions, et dont l'influence sur la mentalité et la culture canadiennes est incalculable. Si l'on considère que le cinéma est lui aussi un outil culturel de la plus haute importance, il est clair que les canadiens doivent y jouer chez eux le rôle principal et qu'il faudra dans un avenir prochain trouver et mettre



en oeuvre les moyens d'atteindre cet objectif essentiel. D'une part, la libre circulation des films et l'accès de notre public aux productions du monde entier, s'imposent tout aussi fortement que la libre circulation des livres et des périodiques. Mais d'autre part, il nous faut être en mesure d'assurer non seulement que les canadiens puissent s'exprimer par le cinéma, mais qu'ils puissent aussi compter que leurs films occuperont dans leur propre pays la place qui leur revient. Or, il ne semble pas que l'on puisse compter sur les intérêts étrangers dans l'état actuel des choses pour assurer la réalisation de ce double objectif.

La troisième raison:

J'en arrive maintenant à la troisième raison pour laquelle nous croyons nécessaire d'affirmer notre présence dans le domaine du cinéma. Il s'agit de l'existence d'une industrie privée de plus en plus vigoureuse, de plus en plus active, tant dans le secteur de la production que dans celui de la distribution. L'industrie du cinéma au Canada est en pleine croissance, et des milliers de personnes en vivent. De plus, nous devons faire face très bientôt à l'apparition sur le marché du travail, de nombreux étudiants qui ont préféré le cinéma à tout autre métier. Pour ceux qui viendront comme pour ceux qui y sont déjà, il serait impensable que le gouvernement refuse l'aide qu'il peut apporter au développement de cette industrie. □

(3) quelques données parcellaires sur l'industrie canadienne du film

(Statistiques Canada)

a) La production cinématographique

Les entreprises

En 1970, l'industrie de la production cinématographique comptait 112 entreprises, ce qui représente une augmentation nette de 23 entreprises par rapport à 1969. (L'enquête a permis, en effet, de recenser 36 nouvelles entreprises cinématographiques, alors que 13 étaient éliminées pour des raisons diverses.)

En 1970, 1,345 personnes étaient à l'emploi de l'industrie cinématographique (1,227 en 1969). Les traitements et salaires avaient connu une hausse de 13.2%, passant de \$7,680,062 en 1969 à \$8,696,861 en 1970. En 1969 la hausse enregistrée au niveau des salaires et des traitements n'avait été que de 3.6%.

Recettes brutes

Les recettes brutes de production en 1970 se sont chiffrées à \$20,748,217 soit une hausse nette de 36.1% par rapport au montant déclaré en 1969 (\$15,248,054).

Les 76 entreprises qui étaient incluses dans l'enquête en 1969 et en 1970 ont vu leurs recettes brutes augmenter de \$1,115,757.

Il est à noter qu'en 1969 les recettes brutes provenant uniquement de la production, avaient diminué pour la première fois depuis 1961, après quatre années de hausses importantes. L'importante hausse enregistrée en 1970 a rétabli cette tendance à la hausse.

Les recettes brutes provenant de l'exploitation d'un laboratoire (20 entreprises sur les 112) ont été de \$12,161,242, ce qui représente une hausse de 19.3% par rapport à 1969.

Les recettes brutes provenant d'autres sources sont passées de \$1,426,669 en 1969 à \$1,152,179 en 1970, soit une baisse de 19.2%.

Production

Les entreprises privées de production cinématographique ont produit 4,595 films en 1970, soit 94.0% de la production totale du Canada.

On remarque que l'Ontario est le plus gros producteur de films avec 58.7% du nombre total de films produits par le secteur privé au Canada. Le Québec suit avec 30.6%. Ce qui fait qu'à elles seules, ces deux provinces produisent près de 90% du nombre total de films au Canada.

Comparativement à 1969, la production cinématographique en Ontario a connu une baisse, alors qu'elle était en hausse

au Québec. En général on a produit moins de films en 1970 qu'en 1969 (4,893 contre 5,429). Ceci s'explique principalement par la baisse de 467 dans le nombre de films de publicité commerciale pour la télévision.

Le genre de film le plus produit a été celui destiné à la publicité commerciale pour la télévision. En effet, au Québec, sur une production globale de 1,407 films, 578 furent de ce genre, tandis que les chiffres respectifs pour l'Ontario furent de 2,047 commerciaux pour la télévision sur une production globale de 2,695. L'Ontario est donc le grand centre de production de commerciaux pour la télévision.

Le secteur gouvernemental a produit 298 films. Ce secteur se spécialise surtout dans la production de films qui ne sont pas destinés au cinéma commercial ou à la télévision (132 films).

Production magnétoscopique

En 1970, 7 entreprises de production magnétoscopique ont déclaré des recettes brutes de production au montant de \$2,514,789. Elles employaient 91 personnes dont les salaires et traitements se sont élevés à \$652,357.

Des 1,853 rubans magnétoscopiques produits, 1,481 (89.9%) étaient de type publicitaire pour la télévision; le reste étant principalement de "divertissement".

b) La distribution

En 1970, 53 sociétés ont distribué des films par l'intermédiaire de 112 bureaux au Canada.

Les recettes totales se sont accrues de 5.3% (\$62,809,607 en 1969 contre \$66,135,421 en 1970). Les recettes provenant de la location de films se sont chiffrées à \$65,582,753, en hausse de 6.1% par rapport au montant enregistré en 1969. Les recettes provenant de la vente de publicité ont doublé (de \$24,370 en 1969 à \$52,856 en 1970) tandis que les recettes provenant d'autres sources ont diminué de près de la moitié, soit de \$996,770 en 1969 à \$499,812 en 1970.

En 1970, 737 personnes étaient à l'emploi des sociétés de distribution, ce qui représente une diminution de 12.9% par rapport à l'année précédente. Par contre, les traitements et salaires totaux étaient en hausse de 1.0%.

Les recettes provenant de la location de films aux cinémas, au montant de \$45,661,662, représentaient 69.6% des recettes totales, celles provenant de la location de films aux stations de télévision, 28.7% et enfin 1.7% provenaient de la location de films devant être présentés dans des endroits autres que les salles de cinéma.

Au total, 948 nouveaux films furent distribués (860 en 1969). De ce nombre, 786 ou 82.9% furent des longs métrages de 16 et 35mm, dont 408 films anglais, 267 films français et 111 films en d'autres langues.

On a de plus classé les 786 nouveaux longs métrages selon leur pays d'origine de la façon suivante:

Etats-Unis.	291
France.	90
Grande-Bretagne.	131
Italie.	113
Canada.	53
Autres pays.	108
Total.	786

c) L'exploitation

En 1970, il y avait 1,435 cinémas (1,428 en 1969) dont 1,156 cinémas ordinaires (1,157 en 1969) et 279 cinémas en plein air (271 en 1969)

Les recettes provenant des entrées (sans les taxes) se sont chiffrées à \$128,738,403 soit une augmentation de 9.1% par rapport aux recettes de 1969 (\$118,020,089). Les recettes des cinémas réguliers représentaient 86.8% de ces

recettes. Il est à noter qu'en 1969 on avait enregistré le plus faible taux de croissance des recettes provenant des entrées depuis 1962. Il était de 3.8%.

Le montant des taxes d'amusement s'est accru de 8.3% en passant de \$8,518,554 en 1969 à \$9,228,131 en 1970.

Le nombre d'entrées payantes s'est élevé à 92,315,452, soit une hausse de 2.3% par rapport à l'année précédente. Ce nombre d'entrées payantes a augmenté pour la première fois depuis 1964. Ainsi, en 1970, le nombre d'entrées payantes dans les cinémas ordinaires a été de 2.4% plus élevé qu'en 1969, alors que de 1965 à 1969 on avait enregistré des baisses à chacune de ces années.

Le Québec a connu en 1970 une hausse de 16.7% dans les recettes provenant des entrées, alors que le nombre d'entrées payantes augmentait de 8.9%.

Le nombre de personnes employées dans les cinémas ordinaires a connu une baisse de 3.3% par rapport à celui de 1969. Par contre les salaires ont augmenté de 11.5% en 1970.

La dépense par personne en divertissement cinématographique pour le Canada, a été de \$6.45, soit 7.3% plus élevée qu'en 1969 où elle avait été de \$6.01. Au Québec on dépense \$5.76 annuellement par personne en divertissement cinématographique, comparativement à \$7.37 en Ontario.

En ce qui concerne les recettes brutes, celles provenant des entrées représentent 84.6% des recettes totales sans les taxes. Les recettes provenant de la vente de bonbons, boissons, cigarettes, etc. constituent la deuxième source de recettes des cinémas (14.1% des recettes totales sans les taxes). Enfin, 1.3% des recettes totales proviennent de la location de comptoirs et de distributeurs automatiques ainsi que de la projection de films publicitaires.

Capacité moyenne utilisée

Si tous les sièges offerts par les cinémas avaient été occupés à chaque représentation, il y aurait eu 530,946,304 spectateurs dans les salles de cinéma au Canada en 1969. De ce nombre théorique, seulement 80,826,084 entrées payantes furent enregistrées, soit un taux d'occupation de 15% (ce qui représente aussi la moyenne enregistrée au Québec et en Ontario).

En 1969, elle était de 16% (14% au Québec) et 18% en 1968. Cette diminution (de 16% à 15%) provient de l'augmentation de la capacité des cinémas (491,508,292 à 530,946,304) qu'une légère hausse des entrées payantes (80,826,084 en 1970 contre 78,917,657) n'est pas arrivée à compenser.

A noter qu'en Alberta la capacité des cinémas a augmenté de 23.8% par rapport à 1969. La raison: les cinémas peuvent ouvrir légalement le dimanche!

Prix de l'entrée

Au Canada, le prix moyen de l'entrée (taxes comprises) a été de \$1.48, soit 6.5% plus élevé que le prix de \$1.39 enregistré en 1969. Les provinces de l'Ontario et du Québec ont eu des prix moyens d'entrée plus élevés que la moyenne au niveau du Canada (soit \$1.62 et \$1.59 respectivement).

Il faut noter que dans les grandes villes, le prix moyen d'admission est supérieur à la moyenne générale de leur province respective.

Cinémas en plein air

En 1970, il y avait 279 cinémas en plein air, soit une augmentation nette de 8%.

Les recettes (sans les taxes) provenant des entrées se sont élevées à \$17,046,584.

Le nombre d'entrées payantes a connu une hausse de 1.6%, passant de 11,308,413 en 1969 à 11,489,368 en 1970. En 1969, il avait été en baisse de 7.7% par rapport à l'année précédente.

C'est le Québec qui compte le plus de propriétaires actifs (133), soit 28.7% du nombre total au Canada. □

les films jean-claude labrecque

*atelier
136A est, Saint-Paul
861-0210*

la sdicc

“Après cinq années d’activités, la SDICC a l’intention de faire son bilan et de repenser ses orientations. Cette étude est actuellement en marche, sous l’égide du secrétariat d’Etat et du Conseil du Trésor. Il est trop tôt pour préjuger des résultats. Toutefois, il est déjà question que la SDICC prenne une part plus active dans le secteur de la distribution, afin d’assurer aux films dans lesquels elle investit, une distribution adéquate.”

La Société de développement de l’industrie cinématographique.

Une société d’aide

La SDICC est née officiellement d’une décision prise par le cabinet fédéral au mois d’août 1964, alors que fut approuvée en principe, la création d’un fonds d’emprunt en vue de favoriser et d’encourager le développement d’une industrie du long métrage au Canada. En 1965, le secrétaire d’Etat annonça publiquement que le cabinet avait accepté la proposition du comité interministériel, à savoir qu’une société de la Couronne serait établie pour administrer un crédit renouvelable de dix millions de dollars. La Société serait un organisme de financement sur le modèle de la Banque canadienne d’expansion industrielle.

Le secrétaire d’Etat souligna également les considérations d’ordre économique qui incitaient le gouvernement à prendre de telles mesures, ainsi que la mission de l’industrie cinématographique, qui est de faire connaître le Canada ici comme à l’étranger, et le rôle que doit jouer son personnel en vue de promouvoir le progrès culturel du pays.

La législation établissant la Société fut adoptée par le Sénat le 3 mars 1967. La Société devint une réalité au moment de la nomination du président (M. Georges-Emile Lapalme, remplacé l’année suivante par M. Gratien Gélinas) et de cinq membres (George Elliott, Michèle Favreau, Royce Frith, George Harris et Arthur Phillips).

Etablie dans le but de favoriser la création et le développement d’une industrie du long métrage au Canada, la SDICC gère à cet effet un fonds d’emprunt qu’elle distribue sous forme de prêts ou de placements destinés à la production de longs métrages. Elle fonctionne donc plus à la façon d’une banque spécialisée et protégée par l’Etat qu’à la façon d’un fonds d’aide au cinéma. C’est ainsi qu’elle a participé à la production d’à peu près tous les films de long métrage produits au Québec depuis 1969. Depuis, y compris la production érotique. En 1971, elle fera cependant preuve d’un peu plus de discernement, refusant ainsi d’investir dans des films comme **Après-ski** et **Loving and Laughing**.

L’exercice financier 1971-72 a marqué un tournant important dans l’histoire de la SDICC. C’est au cours de cette année, en effet, que la Société est arrivée au terme de son mandat en vertu duquel une somme initiale de \$10 millions lui avait été accordée, après adoption de la loi de la SDICC en 1968. Au mois d’octobre 1971, la Société informa l’industrie cinématographique qu’elle n’était plus en mesure d’accorder son appui financier aux producteurs de longs métrages et entama des négociations avec le Secrétariat d’Etat et le Conseil du Trésor. Subséquemment, la Société s’est vu accorder, au mois de décembre 1971, une somme supplémentaire de \$10 millions. Malgré le climat d’incertitude qui a caractérisé la période des négociations, les cinéastes canadiens ayant déjà entrepris des films poursuivaient leur travail: 19 longs métrages furent produits, portant ainsi à 64 le total des longs métrages ayant reçu l’appui financier de la SDICC depuis la fondation de cet organisme.

L’investissement global provoqué par la Société est passé de \$12 millions à \$17.7 millions et la somme totale des investissements de la Société a augmenté de \$4 millions à \$6.7 millions au cours de cette année. Ces progrès reflètent le climat de confiance dans lequel évoluent les producteurs et distributeurs canadiens, et témoignent de leur conviction que l’industrie cinématographique canadienne est une industrie viable. D’autre part, le ralentissement des activités survenu lorsque la Société s’est trouvée à court de fonds prouve l’importance de cet organisme comme investisseur et catalyseur.

Production

Le total des investissements dans la production de longs métrages canadiens au 31 mars 1972 faits avec l’aide de la SDICC a atteint \$17.7 millions depuis la fondation de la Société en 1968. La contribution financière totale de la Société

se chiffre à \$6.7 millions, une augmentation de \$2.7 millions par rapport au total de l'an dernier.

La participation des investisseurs canadiens est de \$7.3 millions, le solde provenant de l'étranger, notamment des Etats-Unis. L'appui accordé par les investisseurs privés à l'industrie cinématographique a donc augmenté de \$3.3 millions en dépit du fait que les contributions étrangères aient diminué de \$300,000. Ces chiffres reflètent la nouvelle orientation de la Société selon laquelle elle évite de faire appel aux distributeurs et coproducteurs américains, étant donné que les sommes récupérées sur ces mises de fonds n'ont guère été encourageantes.

Des \$17.7 millions investis dans l'industrie des longs métrages au cours des quatre dernières années, \$4.2 millions ont été affectés à des services de laboratoire et services techniques canadiens, \$4 millions aux cinéastes et autres personnes qui participent à la création des films. La presque totalité du solde a été dépensée au Canada dans des domaines connexes. On estime que 1,574 interprètes, 791 techniciens et 361 autres personnes ont trouvé du travail dans cette sphère d'activité.

Des 83 longs métrages terminés ou en production, qui ont reçu l'appui de la Société, 41 sont d'expression française et 42, d'expression anglaise. Dix des films anglais ont été tournés au Québec, utilisant pour une grande part des interprètes et techniciens de langue française.

A la fin de l'exercice financier 1971-1972, 34 films, représentant une mise de fonds de \$3,384,000 de la part de la Société, étaient en exploitation.

Sur cette mise de fonds totale, \$600,000 ont été récupérés à ce jour, et trois des films assistés ont remboursé leurs frais de production et procurent même des bénéfices à la Société. Les montants récupérés au cours de 1971-72 sont inférieurs de \$99,502 à ceux de l'année précédente.

Cette baisse de profits s'explique surtout du fait que les nouveaux films distribués cette année ont été moins bien reçus par le public canadien: deux films seulement, **Les mâles** et **Tiens-toi bien après les oreilles à papa**, ont obtenu un grand succès. Et malgré cela, aucun de ces films, à la fin de l'année, n'avait remboursé au total l'investissement de la Société. **Face Off** a rapporté \$600,000 de recettes d'entrées au Canada, une somme importante pour une production canadienne. Néanmoins, ce film devra doubler son chiffre de recettes pour rembourser complètement l'investissement de la Société. Un autre facteur a grandement contribué à cette diminution des recettes: la place de moins en moins privilégiée qu'occupe le cinéma dans l'éventail de plus en plus diversifié des activités de loisirs des Canadiens. En outre, au fur et à mesure que diminuent les recettes au guichet, la concurrence dans le domaine cinématographique devient plus serrée; ce qui a pour effet de garder plus longtemps à l'affiche les films à succès et de retarder la distribution des films jugés plus difficiles.

La participation croissante des investisseurs privés semble des plus encourageantes. Ceci permet à la Société de diversifier davantage la nature des projets dans lesquels elle s'engage, et de façon générale, d'élargir l'éventail de la production cinématographique canadienne. Grâce à ces investissements du secteur privé, une infrastructure cinématographique de plus en plus complète s'érige, et un nombre croissant de comédiens font leur apparition dans le monde du cinéma. En outre, l'accroissement des risques que sont prêts à prendre les investisseurs privés laisse espérer que, dans un avenir rapproché, les producteurs pourront faire des films sans participation financière de la Société.

Distribution et exploitation

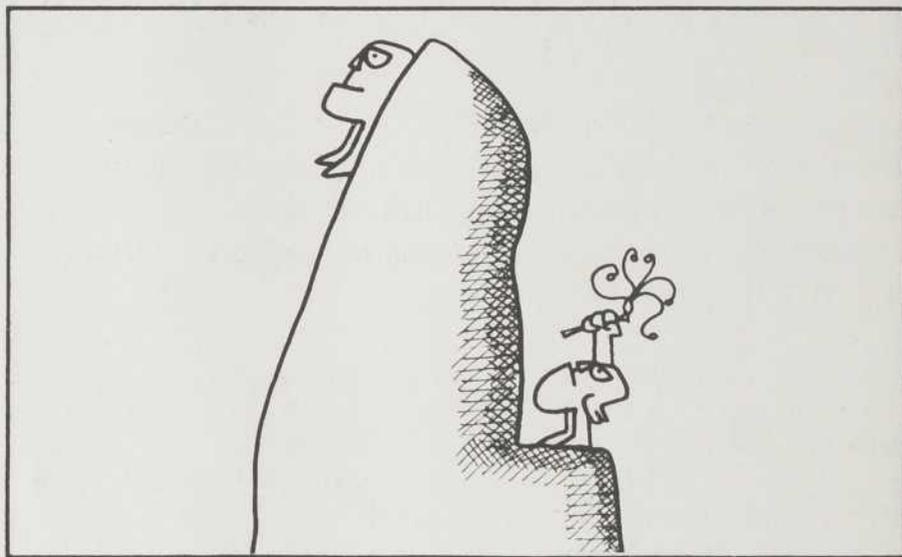
Durant l'exercice financier 1971-72, 9 maisons de distribution canadiennes ont investi dans des longs métrages canadiens. Ciné-Art, par exemple, a investi dans **Tiens-toi**

bien après les oreilles à papa, et Alliance dans **Face Off**, deux des plus grands succès canadiens de l'année. Parmi les autres compagnies de distribution ayant accordé leur appui financier à des productions canadiennes, notons: Les Films Mutuels avec **Fleur bleue**, la compagnie France Film de Montréal qui a participé à la production du film **Les mâles**, Phoenix Films de Toronto à celle de **Rip-Off**, et Faroun pour **Les smattes**.

Les autres firmes de distribution ayant investi dans des productions canadiennes sont: Astral Films Ltd., Glen Warren Productions Ltd., Prima Film Inc. et Gendon Films Ltd.

Parmi les plus grands exploitants, Famous Players demeure la seule compagnie qui ait investi des sommes dans la production de longs métrages canadiens.

La Société se préoccupe du fait que certains films qui ont conquis un public enthousiaste au Québec sont accueillis avec indifférence dans les autres parties du Canada. Cette question, cependant, n'est qu'une facette d'un problème beaucoup plus complexe: comment parviendra-t-on à atteindre les groupes, petits mais importants, des spectateurs qui semblent avoir eu peu d'occasions de voir des films canadiens jusqu'à ce jour.



Conclusion

La fréquentation des salles est constamment à la baisse et il est évident que le cinéma n'est plus le spectacle populaire qu'il a déjà été; l'industrie cinématographique canadienne devra donc se développer avec vigueur, détermination et flexibilité si elle veut se tourner vers d'autres marchés. Le long métrage occupe maintenant une place de choix dans la programmation de la télévision. En outre, l'immense potentiel de la télédiffusion par câble suscite un vif intérêt au sein de l'industrie cinématographique. La Société estime donc que les producteurs canadiens, pour se réserver un avenir prospère, doivent porter une attention toute particulière à la télévision.

D'autre part, il nous semble que les gouvernements provinciaux qui ont juridiction quant à l'exploitation des salles, pourraient contribuer à la santé de notre cinéma en investissant dans l'industrie, en tout ou en partie, les taxes perçues au guichet. La Société a constaté tout l'intérêt que portent à cette question les autorités du Québec et de l'Ontario, intérêt qui, nous l'espérons, fera participer davantage ces deux gouvernements provinciaux au développement de l'industrie cinématographique. La Société a enfin entrepris des démarches semblables auprès du gouvernement de la Colombie britannique.

La Société est encore jeune, mais nous estimons qu'une plus grande considération accordée aux débouchés qu'offre la télévision et qu'une participation plus active des gouvernements provinciaux, pourraient venir ajouter considérablement à l'effort qu'a tenté notre Société depuis trois ans pour assurer une base solide à l'établissement d'une industrie cinématographique canadienne à la fois viable et rentable. □

exposé des politiques de la sdicc en matière d'investissements

Exposé des politiques de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne en matière d'investissements et de prêts pour la production de longs métrages canadiens. (Décembre 1972)

La Société distingue deux grandes catégories:

A) Les longs métrages destinés à être projetés dans les principales salles de cinéma et à la télévision au Canada et à l'étranger, bénéficieront de l'aide de la Société sous forme d'investissements ou de prêts.

B) Les longs métrages à budget modique produits en vue de contribuer à la formation de nouveaux talents, seront encouragés par voie d'investissements spéciaux.

Critères d'acceptation

(A) Les longs métrages destinés à être projetés dans les principales salles de cinéma et à la télévision au Canada et à l'étranger, bénéficieront de l'aide de la Société sous forme d'investissements ou de prêts. Des garanties de distribution sont exigées. Budget annuel: entre \$2.5 et \$3.5 millions.

1) La participation financière de la Société dépassera rarement \$200,000 et ne devrait pas représenter plus de cinquante pour cent du coût de production du film terminé.

2) Avant d'investir dans la production d'un film, la Société exigera une garantie de distribution au Canada; le distributeur sera tenu a) soit de payer une partie des frais de production du film, b) soit de garantir le versement d'une avance dès que le film lui est remis, c) soit de garantir un montant pour les copies et la publicité, lequel est fixé aux termes d'un accord entre la Société, le producteur et les autres investisseurs. Dans certains cas, le distributeur pourra fournir une contribution dans les trois catégories susmentionnées.

3) En principe, toutes les sommes investies sont recouvrées au même titre à partir des recettes du film.

4) Compte tenu de la disponibilité des fonds, on accorde la priorité aux films qui ont obtenu un contrat pour la télévision ou à ceux qui ont un potentiel pour ce marché, en particulier à l'échelle internationale.

5) Tout film produit aux termes d'un accord de coproduction et approuvé par le Secrétaire d'Etat peut bénéficier de l'aide finan-

cière de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, jusqu'à concurrence de 50% de la participation canadienne à la réalisation du film.

(N.E. Des accords de coproduction ont été signés avec la France et l'Italie.)

6) La Société exerce une surveillance et un contrôle étroits sur les aspects financiers et administratifs des films dans lesquels elle investit des fonds.

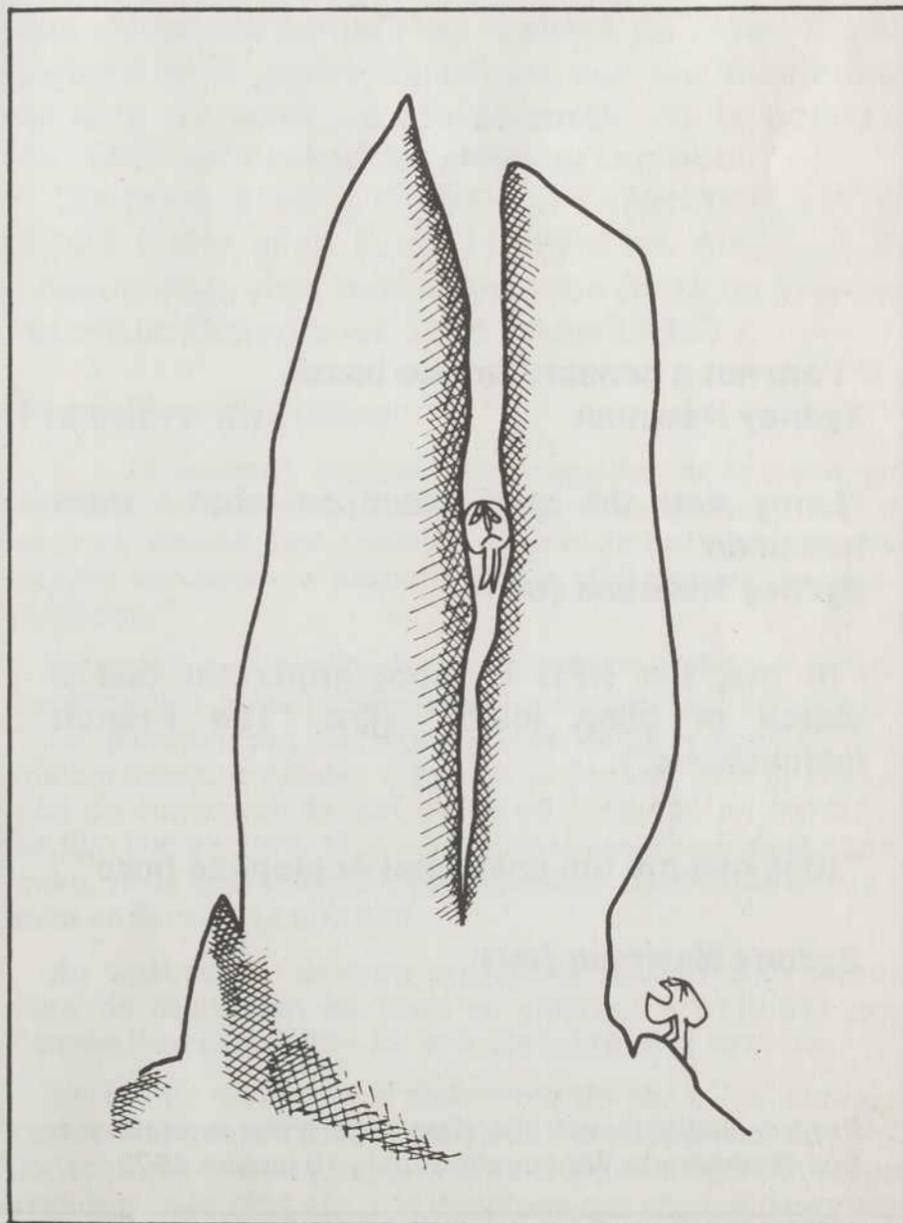
7) Bien que la Société ait considérablement diminué ses investissements à la préproduction, parce que cette forme d'aide a donné des résultats très décevants par le passé, elle prend en considération les projets qui jouissent de l'appui d'un producteur d'expérience à condition qu'une esquisse d'environ 15 pages soit préparée par l'auteur du scénario proposé, et que des renseignements précis lui soient remis quant au projet de production du film. L'engagement d'un distributeur à cette étape-ci augmenterait considérablement les possibilités d'une réponse affirmative de la part de la Société. Quand un projet est accepté, la Société peut investir jusqu'à concurrence de 50% du devis de préproduction qu'elle aura préalablement approuvé.

(B) Les longs métrages à budget modique produits en vue de contribuer à la formation de nouveaux talents, seront encouragés par voie d'investissements spéciaux. Aucune garantie de distribution n'est exigée. Budget annuel: \$600,000.

1) Le requérant devra soumettre le scénario, le devis de production, un film réalisé antérieurement et toute autre information pertinente.

2) Le choix des films pourra s'effectuer avec l'aide de jurys indépendants.

3) Le devis de production pour cette catégorie ne dépassera pas \$100,000 par film. En général, la part de la Société ne devra pas dépasser 60%. Les autres 40% seront fournis sous forme d'argent liquide par le secteur privé, ou sous forme de travail personnel exécuté par des particuliers, ou encore sous forme de matériel et de services assurés par des compagnies. □



l'office national du film

"I'am not a censor. I'm the boss"
Sydney Newman

**"Lamy runs the ship based on what I want
him to do"**
Sydney Newman (bis)

**"To me, the NFB is more important that a
bunch of blind idiots" (lire "The French
intellectuals").**

"They call me the unilingual Anglophile boss"
Sydney Newman (ter)

Propos édifiants extraits d'une interview accordée à
Les Wedman du Vancouver Sun, le 19 janvier 1973.

(1)

une certaine idée de l'ONF

clément perron

*Ce texte de Clément Perron a déjà paru dans **Le corridor** (No 2, janvier 1973, p. 4), journal du Syndicat général du cinéma et de la télévision, section ONF.*

(...) on ne peut faire un tant soit peu le bilan de toutes les contradictions qui déchirent le monde et des interrogations que ces contradictions suscitent sur le devenir de l'homme, animal raisonnable créé pour être le moins malheureux possible, sans également regarder quelque peu notre petit coin de terre et commencer à nous demander où le système est en train de nous conduire et si, comme disait l'autre, nous désirons y aller. Parce que c'est le propre de l'homme, même québécois, de réfléchir, de coordonner pensée et acte, de présider autant que faire se peut à son destin.

Dans cette optique globale, le vrai débat devrait alors porter sur la qualité de la vie des citoyens, sur la possibilité de bonheur des hommes quand ils sont en situation et non point sur la défense inconditionnelle de tel ou tel cadre donné — se nommerait-il le capitalisme. Car il faut croire profondément que l'essence de la société démocratique à laquelle nous aspirons toujours et que nous essayons quotidiennement d'instaurer, se retrouve dans la protection même des mécanismes qui permettent une interrogation permanente sur l'état de vie des citoyens. Et il faut également croire, en ce qui concerne notre vie professionnelle à nous, que c'est un des plus beaux rôles de l'ONF, à travers sa spécificité cinématographique, d'être, à la fois pour les représentants du peuple et le peuple lui-même, un lieu d'accueil de cette interrogation permanente. Autrement, si on nous empêche d'accéder à ces deux vérités, le pays est une dictature et l'Office son Goebbels. Ce qui est tout de même un peu gros.

C'est sous cet éclairage qu'il faut placer **24 heures ou plus**. Autrement on risque de prendre des choux pour des navets et le monde pour des concombres. Si le film de Gilles Groulx porte sur la qualité de la vie des citoyens ses frères — peu importe son constat —, il existe, de par une inquiétude fondamentale au sujet de l'homme en situation, et il faut privilégier son existence. Il marque une conscience en exercice. Il est un signe de survivance profonde. Ce film pourra être discutable au niveau de sa facture, de certains éléments choisis, ce sera aux spectateurs, considérés comme des adultes à part entière, d'en juger, d'apprécier la validité du message en fonction de leur connaissance à eux du milieu, mais il sera défendable en tout temps au niveau de son mouvement profond.

Le geste de casser les miroirs pour empêcher que ne se voient les crevasses du visage, symptômes de maux encore plus profonds peut-être, appartient à un infantilisme pour le moins inadapté à notre temps. Le poser cause un tort qui peut devenir irréparable à toute la société. On a dit et répété maintes fois ces choses au Québec où il fut payé très cher déjà pour cela.

(2)

...il ne suffit pas de divertir

sydney newman

L'Office national du film reconnaît, parmi ses devoirs fondamentaux, la nécessité d'évaluer constamment ses travaux et son rendement. En 1971-1972, l'Office a poursuivi cette évaluation, pour trouver de nouveaux moyens de mieux s'adapter aux réalités canadiennes.

Bien qu'il constate avec satisfaction que la productivité s'améliore, que la distribution de ses films s'accroît de façon sensible, que le programme Société nouvelle/Challenge for Change réalise ses objectifs et que les contrats de production conclus avec des cinéastes privés ont augmenté de près de 800 pour cent, l'Office demeure conscient de graves lacunes à combler sur le plan des priorités nationales.

Etant un des deux organismes de diffusion de l'information financés par le contribuable, l'Office se demande si ses films offrent une image suffisamment vraie et claire du Canada pour permettre aux Canadiens de prendre conscience de leur situation dans un monde en mutation rapide.

Les films de l'Office, ou tout autre film canadien, ont-ils préparé les Canadiens à s'éveiller au fait qu'en matière de commerce, le Canada ne jouit d'aucun statut spécial auprès de nos puissants voisins du sud? Les films canadiens ont-ils contribué à rendre les Américains plus conscients de notre importance pour leur pays?

L'Office, ou tout secteur de la jeune industrie cinématographique canadienne, pourrait-il prouver, en toute conscience, qu'il avait fourni l'effort nécessaire pour aider à éviter les événements malheureux du Québec, à l'automne 1970? Et, durant les jours plus calmes de 1971-1972, qu'est-ce que le cinéma aurait pu faire pour écarter la vieille théorie selon laquelle tous les Canadiens peuvent et doivent exprimer leur identité nationale d'une manière identique? Ne croyions-nous pas déjà, nous Canadiens, qu'il fallait mieux connaître et admettre l'existence d'un autre mode de pensée, d'une autre langue, sans pour autant nuire à l'unité sur les plans politique, économique et social?

Telles furent les préoccupations des membres du Conseil d'administration et du personnel de l'Office national du film. Elles se sont concrétisées sous forme de programmes destinés à répondre aux priorités nationales.

Rapport annuel 1971-1972

(3)

l'onf et la politique fédérale

andré lamy

A l'annonce par le Secrétaire d'État, le 4 juillet 1972, des "premières ébauches" d'une politique fédérale du film, on a noté que le grand perdant de cette réorganisation interne était l'ONF. Neuf mois après, qu'en est-il au juste?

M. André Lamy, commissaire-adjoint de l'ONF, dresse dans le texte qui suit les lignes de conduite que l'ONF a adoptées en vue de diriger ses activités conformément aux directives de la politique du gouvernement en matière de films. Il s'attardera plus particulièrement sur les incidences qu'aura pu avoir ce réajustement de la politique de l'ONF sur l'industrie privée au Québec.

Ce texte a servi de base à l'allocution que M. André Lamy allait donner devant les membres de l'Association des producteurs de films du Québec réunis en Congrès les 13 et 14 avril 1973.

Première directive:

"...la politique régissant la production et le traitement de films par les ministères fédéraux ou pour le compte de ceux-ci, devrait être modifiée en vue de favoriser une plus grande concurrence avec l'industrie cinématographique canadienne."

En ce qui concerne la production, le commissaire du gouvernement à la cinématographie a récemment déclaré que "...le montant des contrats confiés aux compagnies cinématographiques privées à travers le Canada pour la production de commandites, est passé de \$156,000 en 1970-71 à \$1,200,000 en 1972-73. Au cours de la prochaine année financière, nous croyons que cette tendance continuera et que le total en sera de \$2,500,000."

Au Québec, les contrats confiés au secteur privé en matière de réalisation de films se chiffrent à \$119,611 pour l'année financière 1971-72, et à \$495,849 pour 1972-73.

En ce qui concerne le traitement de films, les laboratoires de Montréal se sont occupés du développement des films Ektachrome (16mm, copie originale) et du tirage des rushes depuis plus de cinq ans. Les dépenses que nous occasionnent

ces services ainsi que les travaux reliés aux trucages se sont élevés à \$179,000 en 1969-70, et nous prévoyons pour l'exercice financier 1972-73 qui vient de se terminer, un montant de \$487,000. Dans ce même domaine, les montants dépensés à travers le Canada se chiffrent à \$195,000 en 1969-70 et à approximativement \$866,000 en 1972-73.

Ajoutons que l'ONF accorde également des contrats pour des services à court terme, à des membres de l'industrie privée, soit des techniciens de laboratoire, des électriciens, des projectionnistes, des machinistes de plateau, des ingénieurs du son, etc. En 1969-70, la division des Services techniques a dépensé pour ce genre de services \$17,081 et, en 1972-73, ces dépenses se sont élevées à environ \$212,000. Bien que ces chiffres représentent l'ensemble du Canada, nous croyons que 80% de ces sommes ont été octroyées aux résidents de cette province.

Deuxième directive:

"Les services de production de l'ONF à Montréal seront décentralisés en faveur de centres régionaux de production."

L'ONF a déjà mis sur pied un centre régional de production à Vancouver. Dans les provinces de l'Atlantique, un centre régional de production a été créé à Halifax, il y a environ deux semaines. Dès que les fonds en caisse le permettront, d'autres centres régionaux de production seront créés à Toronto et dans les provinces des Prairies.

Il faut souligner que la création de ces nouveaux centres a été rendue possible grâce à des crédits supplémentaires votés à la Chambre. En conséquence, il est à prévoir que si les activités montréalaises doivent connaître une certaine baisse, celle-ci sera minime. Il est de première importance pour l'ONF de maintenir le niveau d'exploitation du bureau de Montréal afin de pouvoir continuer à former des cinéastes et des techniciens, et de fournir les moyens nécessaires aux essais et à la recherche.

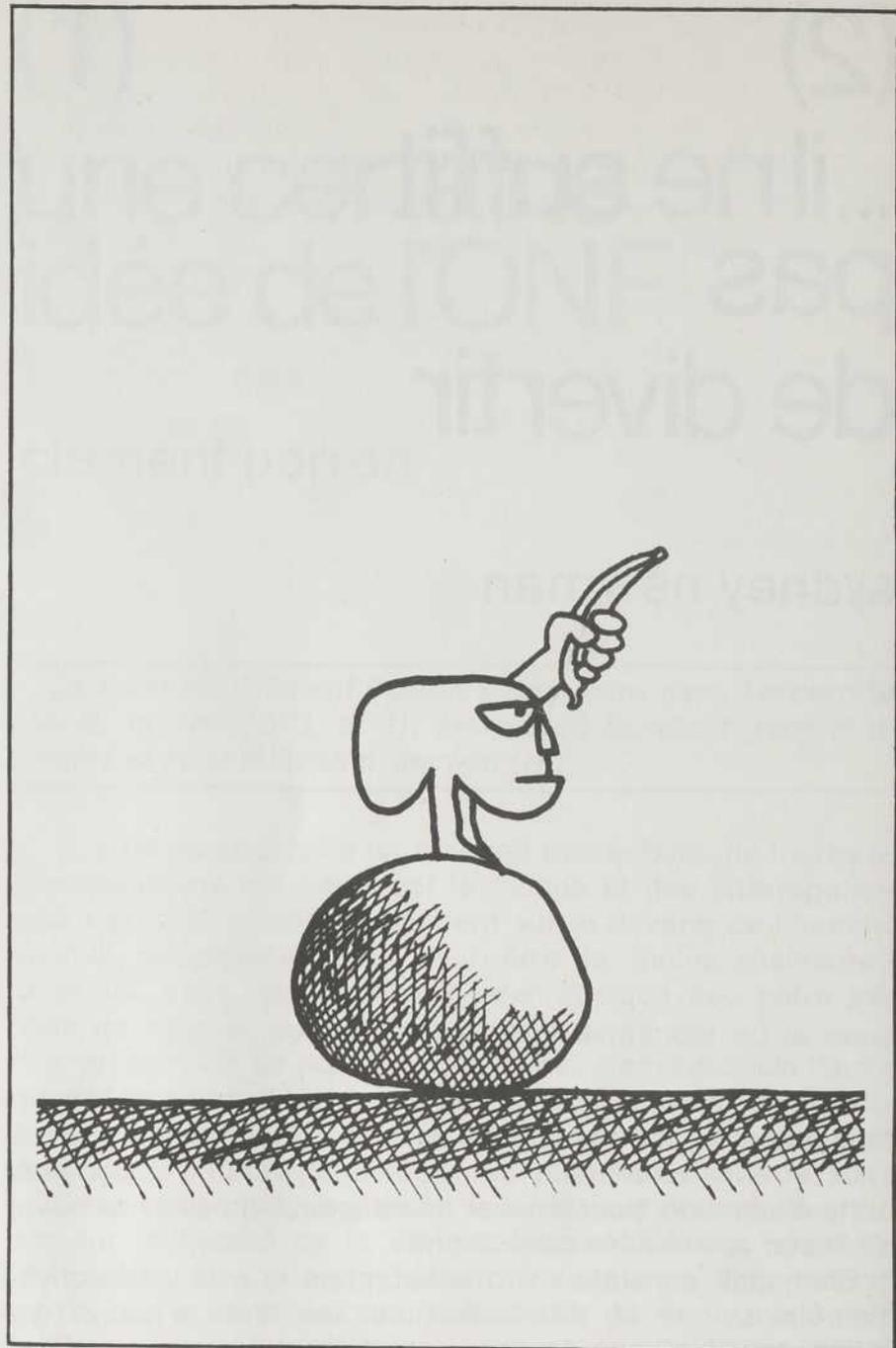
Troisième directive:

"L'ONF devra jouer un rôle plus important quant à la formation des ressources en personnel tant dans le domaine de la création que dans le domaine de la technique."

Au cours des derniers mois, le directeur du bureau de la planification et de la recherche a consacré la majeure partie de son temps à mener, à travers le Canada, une enquête sur les exigences en matière de perfectionnement des cinéastes et des techniciens. Des questionnaires ont été envoyés à plusieurs organismes québécois oeuvrant dans l'industrie cinématographique. A partir des données recueillies, la direction de l'ONF sera en mesure de présenter au ministre, une recommandation visant à l'établissement d'un plan de formation approprié.

La Production française engage des employés à temps partiel dans le but d'atteindre trois objectifs principaux. Premièrement, afin d'augmenter ses propres effectifs pendant les périodes où il y a un surcroît de travail dans le domaine de la production. Deuxièmement, afin de former un groupe de personnes dont les talents créateurs de nature diverse seront mis aux services de l'industrie privée et de l'ONF et, enfin, pour permettre aux jeunes cinéastes d'acquérir de l'expérience afin qu'ils puissent en arriver à choisir la discipline qui leur convient, et devenir éventuellement des professionnels expérimentés. Dans ce dernier cas, nous consultons le syndicat.

Au cours des trois dernières années financières 1970-71, 1971-72 et 1972-73, l'ONF a signé 1,961 contrats de travail s'échelonnant sur diverses périodes. Ces contrats représentent un total de 527 personnes. Il est vrai que certaines d'entre elles ont été employées plus d'une fois. Les contractants étaient des chercheurs, des secrétaires de plateau, des scénaristes, des auteurs de commentaires, des producteurs,



des directeurs et des régisseurs, des caméramen et des assistants caméramen, des monteurs, des artistes à l'animation, des compositeurs de musique et des interprètes pour la post-synchronisation.

Il va sans dire que ces contrats de travail fournissent matière à formation au sens le plus large de ce terme.

La Production anglaise, en plus d'engager des pigistes pour des périodes limitées, a mis sur pied depuis plusieurs années, un atelier d'art dramatique. Grâce à une telle initiative, des interprètes aux talents prometteurs peuvent suivre gratuitement un cours de formation donné par des experts en la matière et qui utilisent le magnétoscope. Environ 15 personnes profitent de cet enseignement, tous les ans.

Le revenu de ces activités a procuré à l'industrie privée du Québec environ \$1.2 million en 1970-71, \$1.9 million en 1971-72 et \$1.8 million pour l'année qui vient de se terminer.

Récemment, nous sommes devenus membre associé de l'Association of Motion Picture and Television Producers. L'ONF se propose d'échanger avec cette association des renseignements en matière de recherche, et de la consulter au sujet de nouveaux projets. En sa qualité de membre, l'ONF acquiert le privilège de distribuer dans les deux langues officielles, les rapports de l'association en matière de recherche, à l'industrie canadienne du film.

Quatrième directive:

"La responsabilité de l'Office doit être plus grande dans le domaine de la production de films éducatifs et de matériel audio-visuel connexe, en collaboration avec les autorités provinciales en matière d'éducation."

Les statistiques actuelles indiquent que sur l'ensemble des films achetés par les écoles au Canada, 13% du matériel proviennent de l'ONF et environ 8% des autres producteurs canadiens. Il en résulte que 79% des films achetés dans les écoles canadiennes proviennent de maisons cinématographiques étrangères par l'entremise de leurs agents au Canada.

Si l'on considère que, dans l'ensemble du pays, 6,000,000 d'étudiants fréquentent 15,000 écoles, il est évident qu'il faudra compter sur les ressources de toute l'industrie, autant publique que privée, pour fournir du matériel audiovisuel canadien.

Annexes

Le Bureau des festivals

Actuellement, le Bureau des festivals est situé à Ottawa. De 1970 à 1972 inclusivement, le Bureau des festivals de l'Office a assuré la présence d'environ 38 films du secteur privé québécois à 27 festivals de films internationaux.

La distribution

Il est encore difficile de faire des affirmations sur l'avenir du système de distribution de l'ONF avant que le sous-comité ne présente son rapport au Comité consultatif du film, et que les propositions aient été acceptées par le ministère. Cependant, à l'heure actuelle, l'ONF fait affaire avec six distributeurs privés de la province. Depuis le début de 1970 jusqu'aux premiers mois de la présente année, ces maisons ont pu réaliser, grâce à ces divers contrats, un revenu d'environ \$275,000.

De plus, depuis 1970, l'ONF et le Bureau fédéral du tourisme ont, conjointement, fait l'achat de copies de films produits par l'industrie du film au Québec, pour un montant de \$55,000.

Dans le but de rendre ses films plus accessibles, l'ONF offre un escompte de 50% à l'achat de copies lorsque certaines normes sont satisfaites: circulation, entreposage et contrôle, etc. Au terme de l'année financière 1972-73, dans la seule province de Québec, un total de 1,169 copies de films ont été vendues, ce qui représente une valeur de liste de \$151,249. Ces copies de films se retrouvent actuellement dans dix cinémathèques, spécialisées dans l'enseignement pour la plupart, à travers la province. Vingt-trois autres contrats sont en voie d'être conclus.

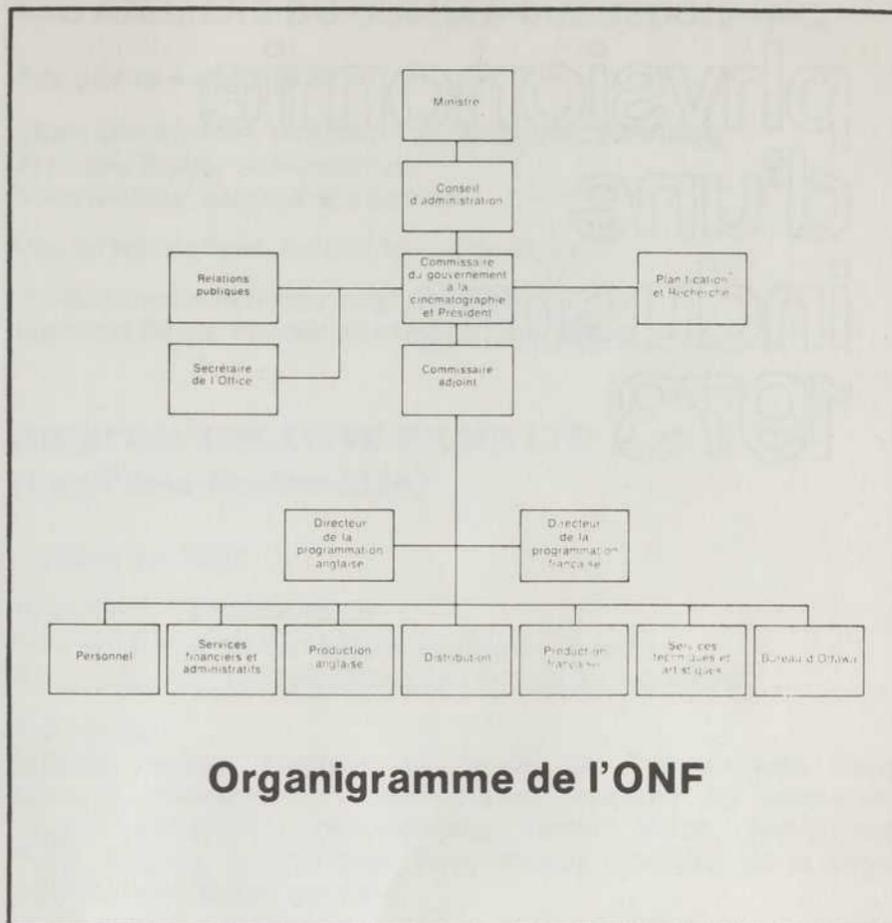
En plus de ses films ainsi en circulation, l'ONF exploite une cinémathèque dans chacun de ses sept bureaux régionaux.

L'ONF et l'industrie privée

Pour terminer, j'aimerais mentionner le travail que l'ONF effectue pour venir en aide à l'industrie privée. En moyenne, de 12 à 15 fois par semaine, l'ONF prête du matériel de prise de vue pour dépanner, effectue des réparations d'urgence à une caméra, fournit des installations techniques qui ne sont pas disponibles dans l'industrie, donne de brefs cours sur la synchronisation, l'analyse chimique, le fonctionnement du matériel commercial d'enregistrement sur bande magnétique, etc. Toutes les fois que nous croyons que ces activités sont susceptibles d'empiéter sur le secteur privé, nous demandons à la personne qui s'adresse à nous d'obtenir le consentement de l'APFQ ou celui de l'AMPPLC.

Par l'entremise des différents programmes de l'Office, les sommes investies dans l'industrie cinématographique québécoise pour l'année 1971-72, s'élevaient à \$2,685,943. On estime ces sommes à \$3,063,149 pour l'année 1972-73. Cette augmentation ne peut être réalisée que grâce aux programmes et aux politiques déjà approuvées par le gouvernement.

□



Organigramme de l'ONF

physionomie d'une industrie 1973

Le cinéma est "une industrie de pointe dont le chiffre d'affaires dépasse environ \$100 millions par année et qui est fortement créatrice d'emplois. Par-delà ces aspects économiques, il y a le fait que le cinéma traduit les valeurs culturelles mieux que n'importe quel autre médium. Par conséquent, le Québec, à cause de sa situation particulière, a l'obligation de se doter d'une politique du cinéma qui soit claire et qui vise à favoriser la diffusion d'oeuvres traduisant sa personnalité propre."

**Dr François Cloutier,
le 13 avril 1973**

L'enquête en vue de la compilation des renseignements que l'on trouvera dans cette section, a été effectuée par Connie Tadros et Jean-Pierre Tadros, avec la collaboration de Louise Deslauriers.

(1) les maisons de production

ANIMATIX ENRG.

Fondée en 1963

Jean Fremigacci

Dessin animé: publicitaire, documentaire, éducatif et récréatif.
Occasionnellement des dispositifs ou du filmstrip.

Prépare deux dessins animés sur les circuits électriques, de niveau universitaire, pour l'OFQ.

4222 boul. St-Joseph, App. 2, Lachine, Montréal 610,
(514) 637-2184

ASSOCIATION COOPERATIVE DE PRODUCTIONS AUDIO-VISUELLES

Statut juridique

L'Association coopérative de productions audio-visuelles est reconnue par un bill privé du gouvernement dont la publication dans la Gazette Officielle de Québec est en date du 6 février 1971. Elle est régie par la Loi des Associations Coopératives (S.R.Q. 1964 chap. 292) ainsi que par les autres lois modifiant cette loi.

Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle (avril 1972), les membres de l'ACPAV ont élu le conseil d'administration suivant: Guy Bergeron, Alain Chartrand, Marc Daigle, Roger Frappier, Jean Rival.

Marc Daigle est le directeur exécutif et assure la permanence. Le secrétariat est assuré par Bernadette Payeur.

Capital social

Le capital social de l'Association est composé des parts sociales souscrites par les membres, de plus l'Association a profité de deux subventions de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne de cinquante mille dollars chacune, dans le cadre de son programme d'aide aux jeunes cinéastes.

Ce capital est en majeure partie employé à mettre sur pied des services administratifs et techniques détaillés en annexe.

D'autre part, ce capital est variable selon le nombre de membres, leur participation et le volume de production. Il peut aussi varier selon des investissements extérieurs souscrits sous forme de parts sociales privilégiées, les détenteurs n'ont pas droit à ce titre d'être convoqués aux assemblées générales, d'y assister,

d'y voter et d'exercer une fonction au sein de l'Association.

Objectifs

- 1- Permettre aux artisans du cinéma de créer et contrôler les conditions de réalisation, de production, de distribution et d'exploitation de leurs oeuvres.
- 2- Faciliter la formation de nouveaux artisans et l'expérimentation de nouveaux créateurs.
- 3- Permettre la réalisation de projets valables qui ne peuvent être entrepris dans les cadres habituels de l'industrie cinématographique.

Productions

La vie rêvée, de Mireille Dansereau (Super 16, C., 88 min.); **Tu brûles...tu brûles**, de Jean-Guy Noël (16mm, N/B, 95 min.); **Isis au huit**, d'Alain Chartrand (16mm, N/B, 65 min.); ainsi que plusieurs courts métrages.

A produit aussi des films de commandites (pour l'OFQ, le Conseil régional du développement, Wirefil Inc., le Service de planning familial, Publicité Services, OXFAM).

Equipement

Caméras Eclair Sup. 16mm., Eclair 16mm. Matériel d'éclairage, magnétophone Nagra IV,...

3 salles de montage; appareil de transfert 1/4" au 16mm magnétique.

Equipement photographique.

96 ouest rue Sherbrooke, Montréal 129.

(514) 849-5031

ATELIERS AUDIO-VISUELS DU QUEBEC

Fondée en 1971

Arthur Lamothe, président

Edouard Labelle, vice-président et conseiller juridique

Soucy-D. Gagné, secrétaire-trésorier

Cinéastes: Arthur Lamothe, Jean Chabot, Jacques Gagné.

En 1965, après avoir quitté l'Office National du Film, Arthur Lamothe fondait la SGC (Société Générale Cinématographique) avec laquelle il co-produisait le long métrage **Poussière sur la ville**.

Progressivement, la SGC s'associait avec la SMA (Société de Mathématiques Appliquées) et le CROP (Centre de recherches sur l'opinion publique) pour former un groupe multi-disciplinaire.

Sous la présidence et la direction d'Arthur Lamothe, la SGC devenait au Québec, une entreprise pilote de production de films pédagogiques, sociaux, etc.

En 1968, la SGC devenait une filiale à part entière de la SMA. Puis les choses se précipitaient. Les actions de la SMA étaient inscrites à la Bourse de Montréal. La SMA acquérait successivement Onyx Films, les Films Claude Fournier, Les Productions Héroux, etc.

En 1971, le groupe Gelco, présidé par M. Paul Desmarais, acquérait à toutes fins pratiques, le contrôle de la SMA et de ses filiales. Un mois après ce dernier événement, Arthur Lamothe démissionnait comme administrateur et employé de la SGC, et fondait les Ateliers Audio-Visuels du Québec. Il était suivi par une partie du personnel de la SGC.

En 1972, dès sa première année d'opération, les Ateliers Audio-Visuels du Québec produisaient pour l'Office du Film du Québec et le ministère de l'Education, 13 films pédagogiques dans le cadre des séries "Enfance Inadaptée" et "Le Système de la langue française".

Actuellement, la compagnie produit pour l'OFQ et le ministère de l'Education 11 films pédagogiques qui doivent être livrés en juin '73.

Equipement

Tables de montage 16mm et 35mm.

Les Ateliers Audio-Visuels du Québec sont actionnaires de Télémontage.

Eclairage R.P.F. est sous-locataire des Ateliers Audio-Visuels du Québec.

1110 rue Bleury, Montréal 128

(514) 871-0197

LES ATELIERS DU CINEMA QUEBECOIS INC.

Fondée le 4 août 1971

Jean Dansereau, président et unique actionnaire

François Brault, vice-président

Yves Gélinas, secrétaire-trésorier

Pas de locaux fixes; suivant les productions.

Produit uniquement des longs métrages:

Montreal Blues, **Floralie où es-tu?** et **Bar Salon**.

BRISTON/CREATIVE FILMS LTD (Les Films Briston Ltée)

Fondée en 1951

Président: Léo Thompson

Vice-Président: Robert Mason (ingénieur du son)

Administrateur: Herbert Wittes (en charge du marketing)

Personnel

Michael Taylor, directeur du service de l'audio-visuel; Roger Cardinal, réalisateur; Richard Goulet, directeur de production; Pierre Desmarchais, chef-monteur; Robert Burch, audio-visuel; Peter Benison, audio-visuel; Ernst Michel, directeur de la photographie; John Millar, monteur.

Recours aux pigistes quand le besoin l'exige.

Production

Durant ses 22 années, Briston a produit toutes sortes de films documentaires, films de promotion, films éducatifs, commerciaux et, depuis quelques années, Briston a participé à la production de longs métrages comme **Tiens-toi bien après les oreilles à papa**, **L'apparition**, **U-Turn**. Il est à souligner qu'une grande partie de leurs productions ont trait aux sports: hockey; Coupe Stanley; championnat de curling "Balai d'Argent" d'Air Canada; émission "Prenez le volant" diffusée à la télévision de Radio-Canada; le championnat de curling canadien MacDonald Brier; courts métrages lors de la Soirée du Hockey; des courses automobiles pour le compte des brasseries Molson et Labatt; etc.

Leur service audio-visuel, bien que formé plus tard, est dirigé par l'ex-directeur du service de l'audio-visuel d'Air Canada. Ce service monte présentement des présentations audio-visuelles pour le compte de: Air Canada, Les Tabacs MacDonald et Alcan.

Briston a à son service une équipe de concepteurs qui disposent d'une expérience dans la production de films ou de matériel audio-visuel.

Briston a une division spéciale pour les commerciaux: ZOOM-IN.

Equipement

Un studio d'enregistrement, six salles de montage, un studio de son équipé pour l'enregistrement, le mixage et les transferts, un service d'animation et de titrage, un cinéma de 25 sièges et deux pièces de travail réservées à l'audio-visuel.

La compagnie possède un "Lumiscope" (il y en a seulement un autre: à Vancouver): lentille qui convertit les diapositives en film.

1310 rue Larivière, Montréal 133

(514) 527-2131

CENATOS

Fondée en 1970

Louis Ricard, président

Jean-Pierre Liccioni, vice-président

Pauline Geoffrion, secrétaire-trésorier

Personnel

André Ricard, réalisateur-scénariste; Bernard Duchesne, graphiste-animation; Denise Versille, chercheuse-interviewer.

Production

Bandes publicitaires annonces pour différents ministères du gouvernement du Québec.

Courts métrages pour l'Office de la langue française et le ministère de l'Éducation.

Équipement
Un atelier de dessin et animation.

67 rue Ste-Ursule, Québec.
(418) 524-1231

CINAK LTEE

Fondée en 1969

Jean-Pierre Lefebvre

Après avoir produit **Le révolutionnaire**, **Patricia et Jean-Baptiste**, **Mon oeil** et **Il ne faut pas mourir pour ça**, Les Films JP Lefebvre deviennent Cinak Ltée en 1969. Cette transformation correspond à la volonté d'élargir les cadres de la compagnie et de prendre une part plus active à la création d'un cinéma québécois et libre.

La même année, Cinak produit **La chambre blanche** (J.P. Lefebvre) en collaboration avec la SDICC. En 1970, c'est **Q-Bec My Love** du même auteur, puis de nouveau en collaboration avec la SDICC. En 1973, Cinak co-produit avec Les Productions Prisma point tournant pour la compagnie: Michel Audy tourne son premier long métrage en 35mm, **Corps et âme** (avec la SDICC); Denys Arcand son premier long métrage dramatique, **La maudite galette** (avec les films Carle-Lamy, France Films et la SDICC); et Jean-Pierre Lefebvre son dixième long métrage, **Ultimatum** (Cinak seul). Cinak s'associe d'autre part à la production des **Smattes** de Jean-Claude Labrecque.

En 1972, c'est **Réjeanne Padovani** de Denys Arcand (avec la SDICC). En 1973, Cinak co-produit avec Les productions Prisma Inc. **On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire** de J.P. Lefebvre (en février), puis produit **L'île jaune** de Jean Cousineau (les deux films avec la SDICC). Trois autres projets sont d'autre part à l'étude, dont une co-production avec la Tunisie.

Dirigée par Marguerite Duparc et Jean-Pierre Lefebvre, Cinak se spécialise dans la production de longs métrages dramatiques à budgets réduits dans l'intention de ne pas aller au-delà des possibilités économiques et culturelles du pays et, en même temps, dans le but de laisser aux auteurs de film leur liberté absolue.

Cinak vient d'autre part de se doter d'une compagnie de distribution, Disci Inc.

2184 Prud'homme, Montréal 260
(514) 481-5601

CINEFILMS INC.

Fondée le 20 octobre 1964.

Roger Racine, président
Mme Roger Racine, vice-présidente
Pierre Racine, secrétaire

Production de films éducatifs, commerciaux, documentaires et longs métrages.

266 est rue St-Paul, Montréal 127.
(514) 866-9891

CINETEL INC.

Fondée en 1971

Roger Moride, président
Jacques Tremblay, vice-président
Yvan Pelland

Production
Possède un département spécial pour les commerciaux.
Films éducatifs; films de marionnettes; travaux pour Radio-Canada; travaux de montage.
Audio-visuel, prépare des bandes sonores 1/4 pouce

Équipement
Salle de montage équipée

1454 de la Montagne, Suite 300, Montréal
(514) 842-8903

CINEVIDEO INC.

Fondée en août 1971.

Claude Héroux, producteur exécutif
Denis Héroux, réalisateur et producteur
Nardo Castillo, directeur de production

Si le succès de **Valérie** allait faire de son producteur, Cinépix, l'une des maisons de production les plus connues, et apparemment les plus prospères, il allait aussi provoquer la naissance d'une nouvelle maison de production: Les Productions Héroux (1969).

Cette maison de production, fondée par Claude et Denis Héroux, coproduira avec Cinépix, et l'aide de la SDICC, les deux prochains longs métrages de Denis Héroux: **L'initiation** et **L'amour humain**.

En mai 1970, Les Productions Héroux passent sous le contrôle de SMA+. Coproduit avec Minotaure Films, **Sept fois par jour**.

En août 1971, les frères Héroux fondent une nouvelle maison de productions, Cinévidéo, dont Centre Cinemedia International est actionnaire (minoritaire).

Production

Emissions de télévision (entrevues avec Sergio Leone, Manouche, Simone Valère et Jean Dessailly); courts métrages: pour le mimostère des Transports, le ministère des Communications, associations de banques, association dentaire...); commerciaux: Air Canada, Défense nationale, Laura Secord...

En 1972, a produit les longs métrages de Denis Héroux: **Un enfant comme les autres**, **Quelques arpents de neige** et **J'ai mon voyage**. En 1973, produit **Je t'aime** (Pierre Duceppe, **Un certain Playboy** (Denis Héroux).

Projets de production avec Justine Bouchard, Jean-Claude Lord...

245, ave Victoria, Suite 601
Montréal 215
(514) 932-2114

CINEX LTEE

Fondée le 31 mars 1971

Jacques Cliche, président
Marcel Paquette, vice-président

Production

En préparation: 30 montages audio-visuels pour maternelles; 2 contes illustrés pour enfants.

Équipement

Studios d'enregistrement; équipement photographique.

111, rue Champlain, Hull
(819) 777-0669

CITEDIS FILM INC.

Fondée en 1968

Filiale de Prima Film Inc.

Richard Moranville: président et directeur général

Productions

Manette, de Camil Adam; **Pas de jeu sans soleil**, de Claude Bérubé; **Le grand sabordage**, d'Alain Périssou; **Un enfant nommé Michel**, télé-feuilleton de 13 épisodes.

Projets

Elle produira un télé-feuilleton de 13 épisodes: **Les raseurs de marguerites**, réalisé par Marcel Camus.

135 est, rue Sherbrooke, Suite 205
Montréal 129, Qué.
(514) 844-1791

CITEL INC.

Fondée en 1959

Actionnaires

Gilles Boisvert, Nicole Boisvert, Alain Belzile.

Gilles Boisvert, président

Nicole Boisvert, vice-présidente et directrice commerciale.

Production

Longs métrages: **Ils sont venus; A propos de la femme; Une fille libre; Le chien fou; Justine de Sade; Donnez-nous notre amour quotidien.**

Courts métrages.

Distribution

Assure la distribution dans les salles commerciales de films français 35mm. Avant 1966, assurait aussi la distribution dans le circuit non-commercial.

Perspectives

Tournage d'une coproduction entre le Canada et la France, Pierson Production et Citel Inc., d'un long métrage couleurs, film comique, avec Gilles Latulippe, Louise Turcot, Marcel Sabourin, Roseline Hoffman, etc., et en France, Darry Cowl, Jean-Marie Proslie, Catherine Rouvel, Michel Galabru, etc. Le tournage a débuté en France le 9 avril et à Montréal le 16 avril 1973. Sortie prévue à Paris et à Montréal pour octobre 1973.

321 ave Querbes, Montréal 153.

(514) 272-6070

CORPORATION IMAGE M & M LTEE

Fondée en décembre 1971.

René Malo, président

François Cartier, vice-président

Bernard Nobert, secrétaire-trésorier

Production de films éducatifs.

440 Pl. Jacques-Cartier, Suite 4, Montréal 127.

(514) 871-1707

CRAWLEY FILMS

Fondée en 1939

Président-fondateur: R.F. "Budge" Crawley

Personnel permanent de 75 personnes.

L'une des plus importantes maisons canadiennes de production de films commerciaux ou de commandites.

Possède des facilités de production (studio de tournage, studio de son, salles de montage, laboratoires, département de musique, cinémathèque, département de scénarios et de "casting").

L'animation est considérée comme l'une de ses spécialités.

Graphic Film Laboratories est une compagnie associée. C'est l'un des plus importants laboratoires 16mm couleurs au Canada.

19 Fairmount Avenue

Ottawa 3, Ontario

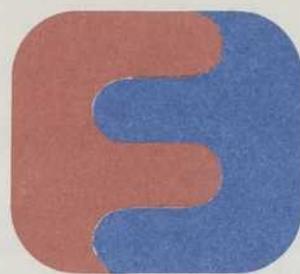
(613) 729-3513

Succursale montréalaise:

C.P. 458, Station Westmount

Montréal 315

(514) 861-9449



Onyx Films Inc.

les cinéastes associés



**chez nous
l'avenir est
en scope couleurs...**

361 Place Royale Montréal 125 Québec (514) 842-9701

DAL PRODUCTIONS

Fondée en 1972

John Dunning
André Link

C'est une compagnie distincte de Cinépix.
Produit des longs métrages qui sont distribués par Cinépix Inc.
DAL Productions Ltd et Boot Records ont signé un accord pour la production d'un long métrage mettant en vedette Stompin' Tom Connors, vedette canadienne de musique "country et western".
Titre de travail: **Across this Land**. Début du tournage le 14 mai à Toronto.

8275 Mayrand, Montréal 308
(514) 342-2340

DISADA PRODUCTIONS OF CANADA

1973
Peter Adamakos, président
Ian Cook, vice-président

Production de films animés et de commerciaux.

232 ouest rue St-Jacques, Montréal 126, Qué.
(514) 844-3252

EDUCFILM

Fondée en 1972

Michel Moreau, cinéaste.
Edith Fournier-Chouinard, psychologue.
Jean-Paul Lèveillée, administrateur.

Compagnie qui se veut exclusivement à la disposition des institutions éducatives (ministères, associations, commissions scolaires, etc.) pour produire et animer des documents audio-visuels destinés à l'évolution du milieu éducatif.

Michel Moreau, connu pour ses documents pédagogiques comme **Apprentissage et mouvements** et **Chronique d'une observation**, travaillait précédemment au sein des Ateliers audio-visuels du Québec dirigés par Arthur Lamothe.

934 rue Wilder, Montréal 154
(514) 735-0883

FILMS GAMMA

Fondée le 8 janvier 1966

Claude Vinet

Personnel (4)
Claude Verret (cinéaste, monteur), Robert Mainguy (cinéaste, éclairagiste), Robert Michon (assistant-caméraman et soundman, cinéaste-reportages), Guy Picard (assistant caméraman).

Production
Documentaires; films éducatifs, commerciaux et reportages.

Clientèle
Postes de télévision (Montréal et Québec);
agences de publicité, gouvernement.

Équipement
Caméras, éclairage fixe et portatif
complet, mini studio de son.

1408 rue Maguire, Sillery, Québec 6.

HOST PRODUCTIONS QUEBEC LTD.

Fondée en 1971

Mme Maxine Samuels

Cette compagnie a été fondée pour la production du long métrage **The Pyx**.

En 1973, Maxine Samuels fonde
Maxine Samuels Productions Ltd.,
pour la production d'autres longs métrages.

Personnel
Maxine Samuels: productrice exécutive
Paulle Clark: productrice associée
Lucille Straram, secrétaire-administrative

1162 Crescent, Montréal 107
(514) 866-2069

IN MEDIA

Fondée le 15 octobre 1969.

Fernand Dansereau,
Iolande Rossignol, Benoît Fauteux, Françoise Berd, Yves Decelles, Paul Chamberland, Pierre Parent.

Pierre Parent, administrateur; Iolande Rossignol, coordonnateur, section animation; Jacques Gagné, producteur, série Jeunes scientifiques.

Production
2 longs métrages documentaires (**Il faut aller parmi l'monde pour le savoir; C'est pas l'argent qui manque**); 3 courts métrages pour l'OFQ; 2 diaporamas; 3 films pour la télévision (Radio-Canada) sur une série de 13 à compléter.

"Notre spécificité était dans le film comme outil d'intervention sociale. Nous avons voulu récupérer dans nos activités une orientation où la fonction esthétique soit plus gratuite. Nous n'y avons pas encore réussi. Il faut dire que nous rejetons le système de production en place (SDICC, ONF, etc.) mais nous continuons à

PROJEX

Projex Films Inc.
151 ouest, rue Saint-Paul
Montréal 125 Québec
téléphone: 842-2908

chercher. Le cinéma d'intervention encore, bien sûr! Mais aussi une forme populaire pour la fonction onirique."

Distribution

Explore le champ de la distribution avec le film de Mireille Dansereau **La vie rêvée**. "Notre projet en distribuant ce film fut tout simplement d'explorer la réalité de la distribution et de l'exploration du Québec. Nous faisons des plans pour innover."

Équipement

Salle de projection; équipement cinématographique restreint; équipement audio-visuel divers pour travaux d'animation (ex.: magnétoscope).

130 est rue St-Paul, Montréal 127
(514) 861-2881

INTERNATIONAL CINEMEDIA CENTER LTD.

Fondée en septembre 1969

John Kemeny, **Président**
Joseph Koenig, **vice-président**
Donald Dupuy, **Gérant général**

Production

Se spécialise dans les productions audio-visuelles de tous genres. Produit films, films fixes; bandes 8mm, diapositives: éducatifs, d'information publique, pour les besoins des compagnies.

Marché important du côté des Etats-Unis.

International Cinemedia Center est associé à 2 autres compagnies:

- Minotaur Films Productions Inc.

C'est une filiale de I.C.C., spécialisée dans la production des longs métrages.

A produit **7 fois par jour**, de Denis Héroux; A coproduit **The Shattered Silence**, avec Rembrandt. Films de New York.

- Cinévidéo Inc.

Elle détient des parts dans cette compagnie.

245 Victoria, Suite 601, Montréal 215.
(514) 932-2921

JEAN-CLAUDE LABRECQUE INC.

La compagnie fut constituée en corporation en juillet 1967.

Président: Jean-Claude Labrecque
Vice-présidente: Denise Marcoux
Secrétaire-trésorier: Lionel Bouillon

L'administration et la gérance de la compagnie sont confiées à Services Contrôle Budgétaire Inc.

Personnel

Restreint en ce qui concerne les employés permanents, mais engage des pigistes lorsqu'une production l'exige.

Production

Jusqu'à ce jour la compagnie produit des courts métrages de prestige. Elle a préparé la pré-production du film **Les smattes** et s'apprête à entreprendre deux autres projets de long métrage.

Sa première production a été **La visite du général De Gaulle au Québec** (35mm, couleurs, juillet 1967)

A produit, d'autre part, les courts métrages suivants de Jean-Claude Labrecque: **La vie**, avec Félix Leclerc (16mm, noir & blanc); **L'hiver en froid mineur** (35mm, couleurs); **Les canots de glace** (35mm, couleurs); **Essai à la mille** (35mm, couleurs); **La Gaspésie** (35mm, couleurs); **Hochelaga** (35mm, couleurs); **Université du Québec** (35mm, couleurs).

A produit deux moyens métrages de Roger Frappier: **Gaston Miron** (16mm, couleurs) et **Alain Grandbois** (16mm, couleurs).

Matériel disponible

Équipement complet de caméra 35mm et salle de montage 16/35 mm.

2120 est rue Sherbrooke, suite 902, Montréal 133
(514) 861-0204

JPL PRODUCTIONS INC.

Fondée en 1962.

Président: Jean-Paul Ladouceur

Pierre Larin: gérant; Franco Mandolini: chef-concepteur; Joan Tierney: concepteur; Maryse Chayon: concepteur; Claude Boucher: concepteur; Michel Petit: réalisateur; Réal Nantel: réalisateur; François Côté: réalisateur; Jean-Paul Cayouette: réalisateur; Luc Harvey: réalisateur.

Production

Messages commerciaux; émissions spéciales pour la télévision; documentaires industriels; documents audio-visuels. Production expérimentale de longs métrages par transfert électronique: **Le p'tit vient vite**.

Chiffre d'affaire dépassant le million.

Facilités

La compagnie a un personnel complet de 500 spécialistes (attachés à Télé-Métropole). Elle a 7 studios, 18 caméras-couleur, 1 car de reportage-couleur avec enregistreur magnétoscopique (électrographe) et tout le matériel annexe.

Projets

Construction de 3 nouveaux studios. Répéter et développer la technique du transfert de VTR à film 35mm dans la production de longs métrages.

Adresse

1405 rue Alexandre-Desève, Montréal 133
(514) 526-7751

LALLOUZ PRODUCTIONS

Fondée en 1973

Victor Lallouz
Claude Roussel

2100 Drummond, Suite 805, Montréal 107
(514) 849-2416

MOJACK FILMS LTD.

Mojack Television and Films Ltd. fondée en 1970 devient, en 1972, Mojack Films Ltd.

Michael Custom, président
Richard Hellman, secrétaire-trésorier

Maison de production

Tiens-toi bien après les oreilles à papa; Le p'tit vient vite; The Schmucks.

1204 est rue Ste-Catherine, Montréal 133
523-5740

ONYX FILMS INC.

Fondé en 1962

Michel de Grandpré, président

Robert R. Boivin, vice-président et directeur général.

Claude Forget, directeur de la production; Robert Côté, directeur de la post-production; Claude Barnwell, réalisateur senior.

L'un des principaux pôles d'attraction de l'industrie privée ces dernières années a été Onyx. Cette compagnie a su devenir en l'espace de quelques années, la maison de production la plus importante au Québec, et cela jusqu'à ces derniers mois. En 1970, son budget de production atteignait celui de la production française de l'ONF.

Elle a été fondée en 1962 par Pierre Lamy (alors administrateur à Niagara Films) et André Lamy (actuellement commissaire adjoint à la cinématographie, ONF). La compagnie s'installa boulevard Dorchester, à l'angle de la rue Guy et entreprit immédiatement la production d'une série de télévision intitulée "Les insolences d'une caméra", d'après l'idée américaine de "Candid Eye".

En mars 1966, Gilles Carle (qui quitte l'ONF) et Roger Moride se joignent à Onyx Films.

Jusqu'à sa fusion en 1968 avec Les Films Claude Fournier Ltée, Onyx Films Inc. produisit environ 200 messages publicitaires (Labatt, Kraft), un long métrage **Pas de vacances pour les idoles**, réalisé par Denis Héroux, ainsi qu'un certain nombre de "spéciaux" pour la télévision, notamment "Place à Olivier Guimond", "Place à Jean Narrache", etc.

Les Films Claude Fournier Ltée furent créés en 1963 par Claude Fournier et Guy Fournier. La société entreprit dès lors une série de télévision pour la jeunesse intitulée "Vingt ans express" et elle produisit pour cette série environ 100 films de télévision d'une demi-heure.

La société produisit deux autres séries pour la télévision, "Cent millions de jeunes" et "Vivre en ce pays", de même que divers films documentaires, dont plusieurs furent primés. Elle fut responsable de la conception des 5 théâtres du Pavillon du Canada en 1967 et participa à la production des films du Pavillon avec Crawley Films et Oméga Productions.

En 1967, Onyx Films Inc. et Les Films Claude Fournier Ltée se fusionnèrent et aménagèrent dans deux édifices du Vieux Montréal, les 335 et 361 de la Place Royale.

Depuis leur fusion, les deux compagnies ont produit en moyenne 150 messages publicitaires par année, six longs métrages (**Le viol d'une jeune fille douce**, **Red**, **Deux femmes en or**, **Les mâles**, **Les chats bottés**, **Sept fois par jour**), une vingtaine de documentaires d'importance (**Le dossier Nelligan**, **Hearts**), une quinzaine de spectacles audio-visuels, une série de 13 heures dramatiques pour les télévisions française et canadienne (**La feuille d'érable**), en plus d'assumer la création et la conception de plusieurs exhibits d'importance (Pavillon du Québec à Terre des Hommes en 1968, Pavillon du Québec au Salon de l'agriculture en 1970, etc.)

Le 11 novembre 1969, Onyx Films Inc. et Les Films Claude Fournier Ltée fusionnèrent avec la S.M.A. (Société de mathématiques appliquées) Inc., une compagnie de mathématiques inscrite à la Bourse canadienne.

La Société de Mathématiques Appliquées, société d'informatique canadienne française, avait déjà aidé à la naissance de la Société Générale Cinématographique (SGC, président: Arthur Lamothe) en 1964. Elle allait en prendre progressivement le contrôle qui ne devint effectif qu'en 1968. Elle contrôlera aussi la section d'animation dirigée par Guy Beaugrand-Champagne.

En 1970, à la suite d'une transaction d'actions, la SMA achète les Productions Héroux et les incorpore au groupe Onyx-Fournier.

En août 1970, un accord de distribution est alors conclu entre Onyx-Fournier-Héroux et le circuit de distribution France Film, qui devient alors le distributeur exclusif de leurs longs métrages, et qui s'engage en retour à ne prélever des revenus qu'une fois le film amorti. On voit alors se réaliser une concentration sans précédent dans la jeune histoire du cinéma québécois.

Mais c'est au moment où tout semblait aller pour le mieux, que tout va se désintégrer; c'est au moment où une véritable intégration des éléments de production s'était opérée, que tout va se briser. En octobre 1970, en effet, Roger Moride quitte le groupe et fonde avec Claude Roussel, Cinétel Inc. (mars 1971).

Début 1971, Gilles Carle et Pierre Lamy quittent Onyx, et fondent Les Productions Carle-Lamy qui, en quelques mois, devient l'une des maisons de production de longs métrages les plus importantes.

Fin juin, la SMA+ passe sous le contrôle des Entreprises Gelco Ltée.

Arthur Lamothe, président de SGC, offre alors sa démission et laisse savoir qu'il est prêt à négocier. Mais, M. Michel Plessis-Bélair, président d'Onyx-Fournier, accepte la démission d'Arthur Lamothe et ne donne aucune suite, et intègre sans préavis, les

La maison de location la plus grande et la plus complète au Canada

CINÉVISION

Distributeurs canadiens exclusifs pour:

— PANAVISION

Panavision Reflex

Blimps portatifs — Pan — Arris

ANAMORPHIQUES (1:2.35)

- * Choix de 10 importantes lentilles partant de 25mm à 1000mm.
- * Lentilles à Haute-Vitesse et Macro.
- * Zooms: 45-95mm
50-500mm

SPHÉRIQUES

(1.85, 1.66, T.V. 375)

- * Choix de 16 importantes lentilles partant de 15 à 1000mm.
- * Nouvelles lentilles à Haute-Vitesse, 28 à 150mm.
- * Nouveaux zooms

CANON: K-35 Macro Zoom. 25-120mm T.2.8. Focus à 2" de l'élément frontal. 2x Rallonge de zoom télé 300mm et 500mm (50-240mm).
Montures Mitchell ou Arri.

HELEVISION: Système Albert Morisse. Monture d'hélicoptère.

CAMERAS

Reflex SPR
Arriflex 16 et 35mm.
"Blimps" 400'-1000' Arriflex
Eclair 16mm, NPR et ACL

SON

Nagras
Senheisser
Electrovoice

ECLAIRAGE

Ligne complète de
et vendeurs pour
Mole Richardson
Colortran
Westinghouse
Roscolene

GENERATEURS

Groupe électrogène
insonorisé AC et
DC jusqu'à 1500 amp.
Distributeurs canadiens pour:
SACHTLER & WOLF
SAMCINE-Monture Limpett.

STUDIOS DE SON

2000 rue Northcliffe, Montréal, (514) 487-5010

2264 ouest, boul. Lakeshore, Toronto, (416) 252-5457

services techniques de la SGC à ceux d'Onyx. Arthur Lamothe fonde alors, avec toute l'équipe qui constituait la SGC, Les Ateliers audio-visuels du Québec. Cette équipe se désintègre rapidement.

Les frères Héroux, de leur côté, négocient le rachat de la raison sociale "Les Productions Héroux". Ne pouvant parvenir à un accord quant au prix, ils fondent une nouvelle maison de production, Cinévidéo, dont International Cinemedia Center est actionnaire (minoritaire).

À la fin de 1972, Onyx Films Inc. a acquis les Cinéastes Associés, une compagnie de production dont l'existence remonte à 1965. Les Cinéastes Associés continueront d'exister comme tel, mais leur clientèle pourra profiter des nombreux services de production et de réalisation qu'offre Onyx Films Inc.

En août 1972, Bellevue-Pathé faisait l'acquisition de tout l'équipement de post-production cinématographique que possédait Onyx Films dans son édifice du 355 de la Place Royale. Guy Fournier, vice-président et directeur d'Onyx Films, déclarait que cette vente était en accord avec la nouvelle orientation d'Onyx Films. Cette compagnie veut désormais orienter tous ses efforts du côté de la production de films de long métrage, de bandes publicitaires et de films documentaires.

Début 1973, Guy Fournier quitte Onyx Films et fonde Les Productions du Verseau.

Et Claude Fournier quitte, lui aussi, Onyx Films et fonde Rose Films.

Bilan de l'année 1972

En 1972, Onyx Films Inc. a produit plus d'une centaine de messages publicitaires dont toute la campagne de l'Hydro-Québec. En plus de cette publicité, elle a produit quelques documentaires d'importance, dont un film de tourisme intitulé **La Gaspésie, oui j'écoute**, un film de relations publiques, **Une ère d'acier**, les autres étant des films à caractère institutionnel.

Pour le compte d'Alien Thunder Production, Onyx a produit un seul long métrage. Il s'intitule **Alien Thunder** (Tonnerre rouge) et met en vedette Donald Sutherland, Chief Dan George et Francine Racette. Ce film, réalisé par Claude Fournier, a été tourné en anglais dans le sud de la Saskatchewan. Photographié en Panavision, il a coûté environ un million et demi de dollars; son financement est entièrement canadien, et sans l'assistance de la SDICC.

355 Place Royale, Montréal 125
(514) 842-9701

POTTERTON PRODUCTIONS INC.

Fondée en 1968

Gérald Potterton
Peter Sander
Murray Shostak

Personnel

Donald Brittain, John Spotton, Robert Bayler...

Production

Se spécialise dans le film d'animation (**Tiki Tiki; The Selfish Giant**, séquence de **Yellow Submarine**); commerciaux, films industriels, films pour la télévision, courts métrages avec des acteurs. Produit des longs métrages (**Fleur bleue, The Rainbow Boys**; d'autres projets en préparation).

C.P. 948, Niveau 3, Place Bonaventure, Montréal 114.
(514) 875-6470

LES PRODUCTIONS CARLE-LAMY LTEE

Fondée en avril 1971 par:

Pierre Lamy, producteur-administrateur;
Gilles Carle, cinéaste;
Jacques Gagné, cinéaste;
Louise Ranger, directeur de production;

Depuis, se sont joints au groupe:

Odette Poitras, chargé d'information;
Jacques Vallée, réalisateur et coordonnateur de projets spéciaux.

Pour l'année 71-72, le budget longs métrages, administré par les Productions Carle-Lamy Ltée, s'est chiffré à environ \$1,500,000.00.

La production de longs métrages ne représente que 50% de ses activités, l'autre 50% étant consacré à la production de films de toutes catégories.

Depuis avril 1971, les Productions Carle-Lamy Ltée ont produit et/ou coproduit les longs métrages suivants:

La vraie nature de Bernadette, de Gilles Carle; **La conquête; La maudite galette, Les smattes, Kamouraska, La mort d'un bûcheron, Les corps célestes.**

Depuis avril 1971, et jusqu'au 31 décembre 1972, Les Productions Carle-Lamy Ltée ont complété la production des courts et moyens métrages suivants:

Le musée d'art contemporain (OFQ, 1971); **Chut...!** (OFQ, 1971); **Les chevaliers** (Production COFCI, Paris, 1971); **Aux frontières du possible** (2 épisodes, 1971); **Un valet de coeur, Les as de pique, Les atouts, Un château de cartes** (4 épisodes, 1972);

60 films publicitaires (1971-1972) de Gilles Carle et Jacques Gagné.

Des films éducatifs et des spectacles audio-visuels

Début 1973, les Productions Carle-Lamy et la Société nouvelle de cinématographie signaient un accord au terme duquel cette dernière s'engageait à trouver le financement et à distribuer quatre longs métrages produits par les Productions Carle-Lamy.

Case postale 948, Niveau 3, Place Bonaventure
Montréal 114, Québec
(514) 875 6560-51

*Votre prochaine
production cinématographique
est-elle
pleinement assurée?*

Nous pouvons assurer les dépenses imprévues résultant de:

- Blessures, maladies ou mort d'un interprète.
- Dommages aux: accessoires, décors ou costumes, équipement, à la propriété d'autrui, négatifs, caméras, pellicules, son ou développement défectueux.
- Dépenses additionnelles.
- Responsabilité compréhensive des producteurs incluant erreurs et omissions.

Veillez communiquer avec M. Michel Labelle

**INSURANCE
BROKERS** **JA**

**Seymour Alper
& Compagnie
Ltée**

5165 Queen Mary Road, 3e étage
Montréal 248, Québec, 489-8601

Nous nous spécialisons en assurance de productions cinématographiques

PRODUCTIONS DU VERSEAU

Fondée en 1973

Guy Fournier, président
Aimée Danis, vice-président
Louise Bouthillette, secrétaire-trésorier

Producteur de commerciaux, films industriels, conception publicitaire, audio-visuel.

245 Av. Victoria, Suite 603, Montréal 215
(514) 932-5481

LES PRODUCTIONS LEM

Fondée le 18 mai 1971.

André Gignac, gérant
Gaston Bouffard, secrétaire-trésorier
Jacques Thivierge, directeur technique.

Production

Un documentaire produit par Jacques Thivierge, Hub-Session, 16mm, couleurs. Réalise films publicitaires pour la télévision.

Fait surtout du montage.

Équipement

Steinbeck 4 plateaux 16mm; 3 tables de montage avec synchroniseur 16-35mm.

15 rue John F. Kennedy, Neufchâtel, Québec
(418) 842-7348

PRODUCTIONS MUTUELLES LTEE

Fondée en 1967

Raymond Crépeault, président
Pierre David, directeur exécutif
Armand Cournoyer, directeur de la distribution
Bill Spears, directeur adjoint de la distribution.

Propriété du Holding Civitas (Raymond Crépeault)

Le holding Civitas comprend trois divisions:

Radio-Mutuelle, Groupe Delta (équipement lourd) et le groupe Technovisuel.

A l'intérieur de ce dernier groupe, 3 subdivisions: Imprimerie, Nortel, Les Productions Mutuelles Ltée.

Les Productions Mutuelles Ltée comprennent:

- Division de spectacles (Musicorama)
- Division de "management" des vedettes.
- Paratel, agence de relations publiques
- Division de films dite progressive (distribution des films auxquels ils n'associent pas leur nom et en sont seulement les distributeurs).
- Corporation des Films Mutuels (qui comprend une branche distribution et une branche coproduction).

Est devenu, par son dynamisme, l'un des distributeurs de films québécois les plus importants.

Un accord avec la Société Reggane Films (Paris), assure aux Films Mutuels les droits exclusifs de distribution au Canada des

deux derniers films produits par cette Société, **Etat de siège** et **La guerre d'Algérie**.

225 est rue Roy, Montréal 131
(514) 845-5211

LES PRODUCTIONS PRISMA INC.

Fondée en 1970 par André Bélanger, Guy Dufaux et Claude Godbout.

Guy Dufaux, président
Claude Godbout, secrétaire-trésorier

Personnel

Bernard Lalonde, producteur; Guy Dufaux et Claude Godbout, réalisateurs. Recours aux pigistes quand le besoin l'exige.

Facilités

Production en 16mm (caméra, éclairage, son, transfert, projection et montage pour 16mm et 35mm).

Production

Commerciaux; films pédagogiques; films documentaires; longs métrages.

Perspectives

Deux projets de longs métrages, dont un en coproduction avec Cinak.

4073 rue St-Hubert, Montréal 176
(514) 526-7768

PROJEX FILMS INC,

Fondée en octobre 1970

Président: René Avon
Vice-Président: Yves Hébert
Secrétaire: Michel Belaieff

Productions

a) pour Radio-Canada les séries suivantes:

- **Le vieux Montréal** (été 1971), 14 films, 16 mm, couleur, réalisation René Avon
- **Les grands mères** (1971-72), 14 films, 16mm, couleur, réalisation Yves Hébert et René Avon
- **Mon pays, mes amours**, en production pour l'été 1973, 13 films, 16mm, couleur réalisation René Avon et Yves Hébert

b) pour l'office du film du Québec, les films suivants:

- **Baie James** (1972), 16mm, couleurs, 50 minutes, réalisation Yves Hébert
- **Mon père a fait bâtir maison** (1972), 16mm, couleur, 17 minutes, réalisation René Avon

c) pour l'Office national du film du Canada, les films suivants:

- **C'est plein de bon sens** (1972), pour le ministère des Postes, 16mm, couleur, 20 minutes, scénario de René Avon, réalisation Yves Hébert
- **Santé nationale et bien-être social**, de la série **Droit de Regard** (1972). réalisation Yves Hébert.
- **Système électoral du Canada** (titre de travail) en production, 16mm, couleur, scénario de René Avon, réalisation Yves Hébert.



cinévidéo inc.

245, Victoria / suite 601
montréal 215, qué.
(514) 932-2111 / câble CIGEN

... qu'est-ce que c'est?

Les "HEROUX Brothers" bien entendu, mais... c'est aussi (et heureusement!) une équipe de collaborateurs qui "s'grouillent": NARDO CASTILLO, JUSTINE BOUCHARD, PIERRE DUCEPPE, FRANCIS MANKIEWICZ, GILLES RICHER, JEAN SALVY, MARCEL LEFEBVRE, MARC SIMEON, et bien d'autres.

Personnel

- René Avon: réalisateur, directeur de production, scénariste, scripteur.
- Yves Hébert: réalisateur, directeur de production.
- Michel Belaieff: directeur technique, réalisateur, directeur de production.
- Alain Godon: monteur
- Claude Jobin: monteur
- Babalou Hamelin: monteuse
- Michel Cyr: assistant-caméraman.
- Ginette Cormier: recherchiste, script et assistante à la production.
- Hélène Blouin: recherchiste, script et assistante à la production.

Equipement

- Table de montage Prévost 17/35mm; Nagra IV; Système de projection double; Equipement Magna-Tech de lecture et de transfert de son; Unité mobile GMC.

151 ouest, rue St-Paul
Montréal 125, Qué.
(514) 842-2908

QUEST FILM PRODUCTIONS LTD

Fondée en 1967

Président: Paul Almond

Pas de personnel permanent

A produit les longs métrages de Paul Almond
Possède une salle de montage 35mm.

1272 Redpath Crescent, Montréal 109
(514) 849-7921

RICHARD LAVOIE INC.

Fondée en 1969

Richard Lavoie, président

Thérèse R. Lavoie, vice-présidente
Victor Pageau, secrétaire-trésorier

A l'origine: Herménégilde Lavoie (décédé le 23-2-1973) qui a débuté dans le film en 1937. Il a fait quelque cinquante films dont une vingtaine lorsqu'il était directeur-adjoint de l'Office du tourisme du Québec.

Fondation de Les Documentaires Lavoie Enr.: 1949.

Incorporation de Les Films Lavoie Inc: 1962.

Changement de nom pour Richard Lavoie Inc.: 1969.

Herménégilde Lavoie est retourné à l'emploi du Gouvernement du Québec en 1962 et Richard Lavoie a pris la relève depuis ce temps.

Personnel (5)

Jacques Auger, ingénieur du son, monteur sonore; Marielle Frenette, monteuse; Oscar Marcoux, directeur technique; Pierre Champagne, assistant-réalisateur; Craig Graham, producteur délégué; Richard Lavoie, réalisateur-producteur.

Equipement

A 25 milles au nord de Québec, à Tewkesbury, centre de production de films comprenant 2 studios, un atelier pour le montage, la sonorisation jusqu'au mixage (8 canaux interlock), un studio

pour la prise de vue et l'animation, ainsi que deux maisons pour l'équipe. Ces locaux sont complètement équipés pour la production cinématographique de la Nagra en passant par les caméras, l'équipement de montage, de mixage, de projection, d'éclairage, etc., jusqu'à la table d'animation.

Production

Longs métrages, courts métrages, animation, films éducatifs. Depuis 1962, elle a réalisé environ 100 courts métrages, 2 moyens métrages et de nombreux commerciaux pour la télévision. Bon nombre de courts métrages éducatifs furent des commandites de l'Office du film du Québec. Elle a par ailleurs produit quelque trente-cinq films sur lesquels elle possède les droits en partie ou en totalité.

En 1972, elle a réalisé une série de 20 courts métrages dont un film d'animation pour la télévision. Un moyen métrage pour enfants "La cabane" ("The Shack") acheté par les deux réseaux de Radio-Canada en négociation pour l'étranger.

Projets

Elle se donne peu à peu les moyens humains, techniques et financiers pour produire et distribuer ses propres films dans une région du Québec où le cinéma n'est pas encore développé. Elle fera un ou deux autres moyens ou longs métrages pour enfants cette année en plus d'une série d'animation pour la télévision. Quelques commandites et services techniques également.

Rue Jacques Cartier Sud,
Tewkesbury, Québec
(418) 848-3254

ROSE FILMS

Fondée en 1973

Claude Fournier

Marie-Josée Raymond

3073 Av. Trafalgar, Montréal 218
(514) 861-0501

S.D.A. PRODUCTIONS LTEE

1971

Président (actionnaire): Robert L. Harwood

Gérant général (actionnaire): Iby Haidari

Secrétaire-Trésorier (actionnaire): François Champagne

Gérant, Division documentaire (actionnaire): Henri Michaud

Chef du Service de Finition (actionnaire): Jack Hynes

A l'origine, la compagnie s'appelait Omega Productions. Elle fut achetée en 1968 par Stellart de Montréal, Drege de Toronto et Audio Productions de New York. A la fin de 1971, les parts détenues par Toronto et New York furent achetées par certains des employés de la compagnie qui sont ainsi devenus actionnaires.

Personnel

Le personnel de S.D.A. se compose de vingt employés réguliers

**les ateliers
audio-visuels
du québec**

1110 bleury montréal ● 871-0197

formant les cadres dirigeants et les postes de responsabilité de cette entreprise. Suivant la nature des productions en cours, la compagnie engage des pigistes au sein d'associations corporatives reconnues.

Parmi les permanents, notons:

Richard Ramsay: réalisateur (actionnaire); Pierre Hartmann: directeur de photographie (actionnaire); Jean-Louis Chèvrefils: assistant-caméraman; André Viau: assistant-réalisateur; Bob Presner: assistant-réalisateur; André Larochelle: chef du montage; Nicole Dupuis: coordonnatrice des auditions.

Production

Programmes de télévision; films documentaires; films éducatifs; présentations audio-visuelles; films publicitaires.

Films publicitaires

Sous la raison sociale S.D.A. Productions Ltée, cette entreprise a produit des centaines de messages publicitaires dont voici une liste partielle des principaux clients: Colgate Palmolive, General Food, Procter & Gamble, Gillette of Canada, Menley & James, Benson & Hedges, General Motors, La Brasserie Molson, Coca-Cola, Quaker Oats.

D'autre part, depuis ces trois dernières années, S.D.A. a produit des messages publicitaires à prix d'achat plus tarif fixe, pour les compagnies suivantes: la Compagnie Procter & Gamble du Canada Ltée, la Compagnie Gillette du Canada Ltée, la Compagnie Quaker Oats du Canada, la Brasserie Molson Ltée.

(Le tarif fixe est un système par lequel une agence de publicité, au nom d'un certain client fait produire tous ses messages publicitaires dans une seule maison de production. En retour de cette garantie, la maison de production s'entend pour servir son client au prix d'achat plus un tarif fixe, qui est déterminé à l'avance.)

Films documentaires

Elle a produit pour l'Expo 67 deux films intitulés: **L'eau et Le théâtre carrousel**, ce dernier produit en consortium avec Crawley-Fournier.

Pour "Terre des hommes", elle a aussi produit 2 films à écrans multiples, respectivement de 15 et 18 minutes, **Cirque de la vie et Totem de notre temps**.

Enfin, elle a produit des documentaires comme: **Labrador City** (pour Richard B. Ryan), **Le pont-tunnel L.H. Lafontaine** (pour l'OFQ), **La Trans-canadienne au Québec** (pour l'OFQ), **Face au défi** (pour l'OFQ), **La signalisation routière** (pour l'OFQ), **Churchill Falls** (pour Churchill Falls Constructors) et **Electricité** (pour l'Hydro-Québec).

Avant sa réorganisation en 1968 cette compagnie a produit, sous la raison sociale Omega Productions Inc., plus de 750 épisodes d'une demi-heure pour le compte de la Société Radio-Canada; les principales productions étant: **Radisson, Pépinot, Science en pantoufles, Rue de l'Anse et D'Iberville**.

1103, rue St-Mathieu, Montréal 108
(514) 937-3525

VAN DE WATER FILMS LTD.

Fondée en 1958

Anton Van de Water, président
E. Kilm, gérant général

Production de séries pour la télévision et de longs métrages.

1231 ouest Ste-Catherine, Montréal 107
(514) 288-8456

VIA LE MONDE CANADA INC.

Fondée en décembre 1968.

Daniel Bertolino, président
François Floquet, secrétaire général - trésorier.

Cette compagnie produit et réalise des documentaires et des longs métrages ainsi que des commerciaux en 16 et 35mm.

Elle a produit, depuis sa fondation, 68 films de 26 minutes ou 54 minutes, le plus souvent pour Radio-Canada et CTV Toronto.

A réalisé la série "Les primitifs": 4 films couleurs d'une

heure sur les ethnies primitives en voie de disparition; diffusée à Radio-Canada à l'émission "Les beaux dimanches" et à CTV Toronto. De cette série, deux films **Me No Savey** et **Ces hommes qui viennent du ciel** ont été primés aux Etats-Unis.

A réalisé la série "Les primitifs": 4 films couleurs d'une vertes pour "Format 60".

Via le Monde Canada est également spécialisé dans la post-synchronisation

(32 épisodes de l'émission "Le monde en liberté" et post-synchro pour la compagnie TAAW).

Equipement

Possède un matériel complet de tournage.

Clients

Au Canada: Radio-Canada, CTV Toronto, Canal 12, OFQ, Radio-Québec, le SUCO, Terre des Hommes.

A l'étranger: CBS, NBC, Suède, ORTF.

1226 rue Saint-Antoine, Montréal 102
(514) 861-1398.

CINEPIX INC.

8275 Mayrand, Montréal 308 Québec, Canada / Tél.(514) 342-2340

MONTREAL • TORONTO • NEW YORK • PARIS

Producteurs au Québec
Distributeurs au Canada et U.S.A.
Ventes Mondiales

Prière de nous contacter
pour tous vos projets
de production
co-production, distribution
et vente à l'étranger

(2) les laboratoires et les maisons de location

BELLEVUE PATHE (Québec) Ltée

1923 Associated Screen News Ltd.
1958: Associated Screen Industries Ltd.
1970: Bellevue Pathé (Québec) Ltée

Direction générale
Harold Greenberg, président et directeur général
Sidney Greenberg et Ian Greenberg, vice-présidents

Bureau de Montréal:
André Collette, vice-président et gérant général.

Personnel
100 employés

Services

Fournit tous les services de laboratoire et de studio de son, concernant la production et la post-production de films professionnels 16mm & 35mm, couleurs ou noir & blanc.

Personnel nécessaire afin d'assurer un service technique de laboratoire, studio de son, salle de montage ainsi que location de salles de montage avec Steenbeck & Moviola.

En août 1972, Bellevue-Pathé achète l'équipement de post-production cinématographique d'Onyx Films Inc. situé au 355, Place Royale à Montréal.

A des bureaux à Toronto, Vancouver, Tel Aviv.

2000 rue Northcliffe, Montréal 260
(514) 484-1186

CINELUME PRODUCTIONS CO.

Fondée en 1965.

Yordan Nicolov, propriétaire

Travaille avec une équipe de 7 à 8 personnes.

Loue ses services à d'autres compagnies.

Services

Laboratoire de son

Equipement

Cinélume possède trois studios de son; une chambre de transfert; une chambre de montage.

Chacun des studios possède une console de 8 pistes stéréo. Ils sont équipés d'un système moderne Interlock avec 3 distributeurs Magna-Tech avec possibilités d'inter-changement, donnant ainsi une capacité de 16 pistes en cas de nécessité.

1818 ouest rue Sherbrooke, Montréal 109
(514) 932-4439

CINEPRO

Fondée en mai 1973

Greg Clapp, président
John Clapp, vice-président
Scoop Clapp, secrétaire-trésorier

Scoop Clapp est président-fondateur de Camera Service Centre, une maison new-yorkaise de location d'équipements qui opère depuis 19 ans.

Cinepro est une maison qui loue de l'équipement de prises de vue et de montage, et est dotée d'un studio de tournage de 45 x 85 x 30 climatisé et insonorisé avec grille d'éclairage et fond cyclo. Des salles d'habillage et de maquillage, ainsi que des bureaux de production et autres facilités sont mis à la disposition des équipes de tournage.

Sont rattachés à Cinepro quatre autres compagnies:

Cineset qui fabrique des décors de plateau ainsi que de la menuiserie en tous genres;

Cineflex qui s'oriente dans la conception et la réalisation d'équipement et d'outils servant à la fabrication de films (une nouvelle caméra 35mm portable avec caisson sortira bientôt de ses ateliers);

Cando qui offre des services de production ("production packaging");

Daicar, une maison se spécialisant dans le dépistage de scénarios et la mise en oeuvre de leur réalisation.

5,000 rue Wellington, Montréal 204
(514) 937-6356

CINE/SYNC LTEE

Fondée en 1968

Philippe Garcia, président
C.H. Bolduc, vice-président et secrétaire-trésorier

Services

Centre de montage et d'enregistrement pour films de télévision et de cinéma. Doublage et post-synchronisation; enregistrement et mixage; 35mm, 16mm, 17.5mm; effets spéciaux (vitesse variable); repiquage tous types; salles de montage; salles de projection multibande; bruitages.

Facilités

Studio de son, mixage, salles de montage, laboratoires à Toronto.

1025 rue Bleury, Montréal 128
(514) 866-8933

CINEVISION LTEE

Fondée en 1966

Devenue compagnie publique en 1972.

Mel Hoppenheim, président

Maison de location d'équipement de production.
Distributeur canadien exclusif pour Panavision. Caméras, son, éclairage, générateurs, studios de son.

A annoncé en janvier 1973 qu'elle investira \$3.1 millions dans la production de 8 longs métrages de la maison de production américaine Ely Landau Organisation Inc., The American Film Theatre.

Succursale à Toronto depuis 1970.

2000 rue Northcliffe, Montréal 260
(514) 487-5010

DECIBEL INC.

Fondée en 1973

Jacques Blain, Serge Beauchemin, Patrick Rousseau,
Denis Dupont.

Equipement

Studio d'enregistrement du son; système de transfert sonore.

4073 rue St-Hubert, Montréal 176
(514) 526-7768

ECLAIRAGE R.P.F.

Fondée en 1965

André Bélanger, président
Jean-Paul Paquette, vice-président
Paul Donaldson, trésorier

Maison de location

Equipement

Equipement lourd (générateurs, éclairage, etc.); caméras éclair;
Nagra IV; Arriflex 35mm et B.N.C.

1110 rue Bleury, Montréal 128
(514) 861-2825

FILMS OPTICALS (QUE.) LTEE

Jim Gillessie, président
William Wiggins, gérant général

Effets optiques.

5271 ouest boul. de Maisonneuve, Montréal 260.
(514) 487-7221

LES LABORATOIRES DE FILM QUEBEC (Quebec Film Labs.)

Fondée en 1966

David Bier, président et gérant général.

Historique

1946: Les Studios David Bier (Département de photo).
1955: Les Laboratoires de Film David Bier.
1966: Les Laboratoires de Film Québec.

Personnel

35 personnes réparties dans divers départements: développement
de films, tirage des copies, étalonnage; département du son, salle
de visionnement...

G. Lebeau, gérant du laboratoire; E. Rudkowski, superviseur du
laboratoire; M. Delisle, étalonneur en chef; L. Goode, conseiller
technique; M. Bissonnette, directeur du contrôle de la qualité.

Equipement

Possède les installations nécessaires pour le développement et
l'impression des films 35mm, 16mm, Super 16mm et Super 8mm,
en couleurs et en noir et blanc. Assure la protection de vos films
avec le procédé vacuumate dont la compagnie a la franchise.

Le département du son effectue les transferts de son quart de pou-
ce, 16mm, et 35mm magnétique et optique et appose aussi les
bandes magnétiques sur les films. La salle de projection est ins-
tallée avec des projecteurs à lampes Xenon. Possède l'équipement
pour le visionnement interlock 35mm et 16mm.

Les machines de tirage 35mm et 16mm ainsi que le réducteur
16mm sont des tireuses Bell & Howell dotées du procédé additif
couleur pour corrections de scène à scène. Possède le premier
analyseur couleur transistorisé Hazeltine à Montréal pour correc-
tions de couleur de scène à scène.

Loue de l'équipement 16mm pour les cinéastes tel que: caméra,
trépieds, nagra, micros, moviola et matériel d'éclairage.

Opère 7 jours par semaine, 24 heures sur 24

Imprime aussi les commerciaux, 35mm et 16mm, en contact ou en
réduction 16mm.

Projette d'acquérir une nouvelle machine Eastmancolor négatif
ainsi que de nouvelles installations pour le film Super 8mm.

265 rue Vitré ouest, Montréal 128
(514) 861-5483

MONT ROYAL FILM CORP.

Fondée en 1957

Actionnaires

Guy Beaudoin, Claude Beaudoin, José Mena, Stephen Urbanek,
Tancrede Beaudoin

Guy Beaudoin, président
José Mena, vice-président
Claude Beaudoin, secrétaire-trésorier

Personnel (32)

Stephen Urbanek, directeur et étalonneur; Adolphus Roy, directeur
de production; Joel Peuvion, chimiste; George Metropoulos,
développeur.

Développe tous genres de films 16mm et 35mm.

Equipement

Tireuse noir & blanc, couleurs, réducteur 16mm à 35mm
N & B, couleurs, table de montage, machine à développer
N & B, couleurs Ekt - Eastman, tireuse optique Ekt - Eastman
Transfert optique magnétique 16mm - 35mm, densitomètre -
sensitomètre - polisseuse - dépolisseuse 16mm & 35mm.

1240 rue St-Antoine, Montréal 102
(514) 866-7671

CINAK vient de terminer

RÉJEANNE PADOVANI

de Denys Arcand - entreprend
en co-production avec

LES PRODUCTIONS PRISMA

un film de Jean Pierre Lefebvre

ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS À L'EAU CLAIRE

et produira **L'ÎLE JAUNE**
de Jean Cousineau.

CINAK a maintenant une compagne-
soeur **DISCI INC.** distribution inc.

2184 Prud'homme, Montréal 260
(481) 5601-02.

SONOLAB INC.

Fondée en avril 1968

André Fleury, président
Dov Zimmer, vice-président et gérant général (son).
Jim Paquette, gérant de laboratoire
Claude Plante, contrôleur
Pierre Rose, directeur du doublage
Christiane Bélanger, assistante

Services

Laboratoire: traitement des films 16mm, Super 16mm, 35mm, couleurs et N/B. Corrections de scène à scène 16mm et 35mm couleurs...

Montage: salles de montage équipées de Steenbeck 16 et 35mm.

Service de tournage: 16 et 35mm complet.

Service de son: studio d'enregistrement complet; service de mixage; transfert magnétique et optique de n'importe quelles sources; service de post-synchronisation

Service de doublage: tous les services de doublage pour toutes les langues

1070 rue Bleury, Montréal 128,
(514) 878-9562

SYNCHRO-QUEBEC LTEE

Fondée en mai 1961.

Pierre Dequoy, président

Jean-Pierre Caire, vice-président et gérant général

Services

Post-synchronisation des longs métrages, des séries télévisées, des documentaires, des films de commandites et des dessins animés.

1318 ouest rue Ste-Catherine, Montréal 107
(514) 866-1512

TELEMONTAGE

Fondé en 1967

Pierre De Lanauze, président

Production de films et services techniques

Personnel

5 employés permanents et des pigistes

Equipement

Salles de montage positif; salle de montage original; salle de transfert du son; salle de visionnement; salle d'enregistrement; salle de mixage; salle d'enregistrement pour audio-visuel équipée pour 1/4 pouce, mono et stéréo.

1110 rue Bleury, Montréal 128
(514) 875-6323

(3)

les distributeurs

ART FILM INC.

Fondée en 1953

André Pépin, président

Distribue des films d'art et d'essai

136 est, rue St-Paul, Montréal
(514) 866-8831

ASTRAL COMMUNICATIONS LTD

Fondée en 1946 par I.H. Allen

B. Martin Buckner, président

H. Lawrence Fein, vice-président

Austin Benttel, président du conseil d'administration.

Compagnie de distribution. Distribue au Québec 25 à 35 longs métrages de langue française par an, et 20 à 25 longs métrages de langue anglaise.

Possède ou assure la gérance de cinémas (28, dont 6 au Québec). Ce sont surtout des drive-ins: 13 en Ontario et 2 en Colombie Britannique. Vient d'acheter le cinéma Arlequin à Montréal.

S'intéresse à la production de longs métrages (contrats de distribution): **The Toy Leage Killers, Out of Touch, Another Smith for Paradise, Journey, Lies My Father Told Me.**

A acheté Gendon Films, productrice des films de Paul Almond et de **Mon oncle Antoine.**

Fortement impliquée dans la production de séries pour la télévision (co-productions avec Del-Roy, Global...).

Entend investir dans la production de longs métrages québécois.

Montréal représente 27% de leur marché (Toronto 37%), et 18% à 20% de leurs revenus proviennent du Québec.

Bureaux à Calgary, Winnipeg, Toronto, St-John.

5800 rue Monkland, Montréal 261
(514) 488-9151

AUDIO CINE FILMS INC.

Fondée en 1966

Benoît Lachance: président

Roger Pilon: vice-président

Guy O. Tétreault: notaire, secrétaire-trésorier

Maurice Bergeron: service comptabilité

Cette compagnie compte 9 employés à son service.

Elle se spécialise dans la distribution de films 16 et 35mm,

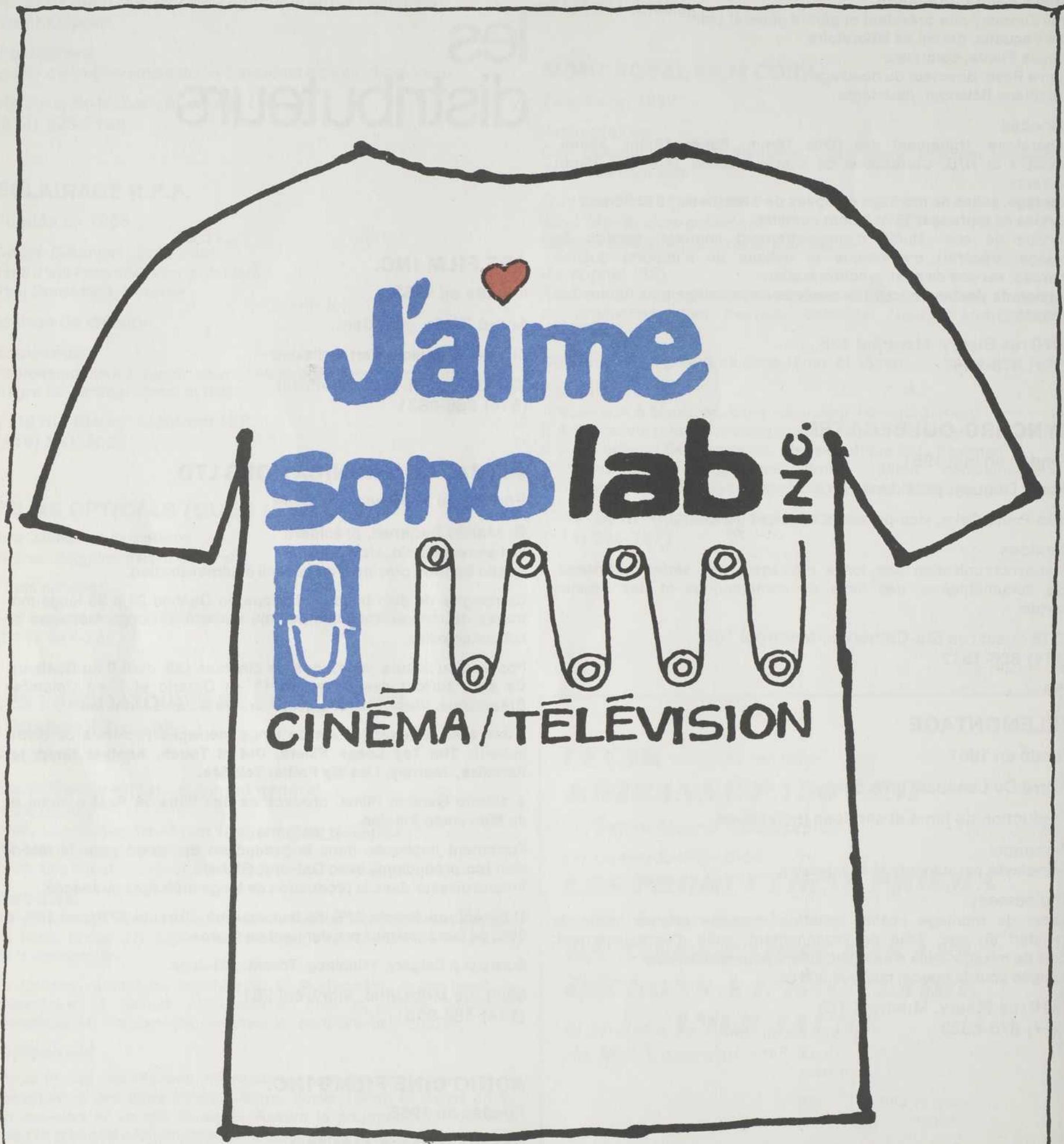
Roger Pilon: vice-président

Guy O. Tétreault: notaire, secrétaire-trésorier

Maurice Bergeron: service comptabilité

Cette compagnie compte 9 employés à son service.

Elle se spécialise dans la distribution de films 16 et 35mm, d'accessoires audio-visuels, d'équipements sonores avec un service de vente, d'entretien de réparation et de livraison.



LES SERVICES SONORES ET DE LABORATOIRES
LES PLUS IMPORTANTS AU QUÉBEC

SONOLAB / 1070 BLEURY MONTRÉAL / 28 QUÉBEC 878-9562

Projets

La compagnie possède actuellement des emplacements pour la construction de futurs cinémas. Aux abords de ces cinémas, seront établis des magasins en accessoires audio visuels cinématographiques et sonores. La compagnie prépare un département pour fins de production cinématographique.

3737 est boul. Métropolitain, Suite 500
Montréal 455, Qué.
(514) 729-3838

CANA-FILMS INC.

Fondée en janvier 1973

Sam Lallouz
Nicolas Wise
Raymond-Didier Farré

Distribution

Distribue des films français (**Le droit d'aimer; Un meurtre est un meurtre; Paulina 1880; Pas de fumée sans feu**).

Vient de signer un accord de distribution avec Lira Films.

Production

Etudie un accord de co-production avec Planfilm (réalisation confiée à Etienne Périé).

Ventes à l'étranger de films québécois

2100 rue Drummond, suite 710, Montréal 107
(514) 849-1311

CINE-ART

M. Michel Martel

Sélection de films 16mm. (**Viva la Muerte, Tiens-toi bien après les oreilles à papa, WR: Mysteries of the Organism, L'incompris, Je suis un voyeur, Mariage collectif, Mariés de l'an 2**).

1204 est Ste-Catherine, Montréal 133
(514) 523-5740

CINEPIX INC.

Fondée en 1962

Président: John Dunning
Vice-président: André Link

Personnel: 25 personnes

De 1962 à 1968, c'est uniquement une compagnie de distribution (cinémas et télévision).

En 1968, Cinépix Inc. produit son premier long métrage: **Valérie** de Denis Héroux. Suivront: **L'initiation** (69), **Viens mon amour** (70), **L'amour humain** (70), **Pile ou Face** (71), **Y'a plus de trou à Percé** (71), **Le diable est parmi nous** (71).

En 1970, Dunning et Link cèdent le contrôle de Cinépix Inc. à une compagnie américaine, Kalvex Inc. Cette transaction n'ayant pas apporté les effets escomptés, ils rachèteront le contrôle de leur compagnie en 1972.

En 1972, John Dunning et André Link fondent une compagnie distincte, DAL Productions, qui produit des longs métrages.

Depuis, Cinépix est redevenu principalement distributrice de films (européens, américains et canadiens).

Parmi les récents films canadiens que Cinépix distribue: **U-Turn, The Pyx, Spring Coolie, Réjeanne Padovani, Nuits en Amérique**.

Cinépix - USA Inc.

Fondée en 1971, cette filiale est chargée de s'occuper des opérations de Cinépix aux USA.

8275 rue Mayrand, Montréal 308
(514), 342-2340

COLUMBIA PICTURES

M. Robert Savoie

Sélection de films 16mm. (**Easy Rider, Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon, Five Easy Pieces, Le genou de Claire, Le messager, Salvatore Guiliano, Domicile conjugal, Juste avant la nuit, Au hasard Balthazar, Dr. Folamour, Bob & Carol & Ted & Alice, Prologue, L'Eden et après, Un homme pour l'éternité, L'obsédé, Cromwell, La bataille d'Alger, Lawrence d'Arabie**)

1590 rue Mont-Royal est, Suite 301, Montréal 177
(514) 526-9157

FAROUN FILMS (CANADA) LTEE

Fondée en 1966

Rock Demers, président-directeur général

Personnel (9)

Jacques Bouchard, Jacques Parent, Denyse Morrow: responsables de la promotion et de la vente en milieux éducatifs et culturels au Canada français.

Se spécialise dans le secteur du film récréatif spécialement réalisé à l'intention des enfants.

- possède un réservoir important de ces films.
- mise en place d'un réseau parallèle de distribution pour ces films (dont le club Faroun).
- collabore à la production de films pour enfants (**Le martien de Noël, La mule du pape**).

Assure également la diffusion d'un bon nombre de films de qualité pour adultes aussi bien québécois qu'étrangers (spécialement des pays de l'Europe de l'Est).

Assure la diffusion mondiale de certains films québécois.

Gère les 2 salles des Cinémas du Vieux Montréal

136 est rue St-Paul, Montréal 127
(514) 866-8831

J.-A. LAPOINTE FILMS INC.

Compagnie fondée en 1947.

Président: J.-A. Lapointe
Vice-Président: Jean-Pierre Lapointe
Secrétaire: Marguerite Lapointe

Personnel

5 personnes, dont un préposé à la révision des films et à la réparation des projecteurs, un projectionniste 16 et 35 mm, et un commissionnaire.

Équipement

Possède l'équipement nécessaire pour les projections 16 et 35 mm.

Distribution

Se spécialise dans l'achat de films japonais (vendus par la suite à Radio-Canada).

Distribue également les films 16 et 35 mm de toutes les grandes compagnies installées à Montréal comme: Metro Goldwyn Mayer, United Artists, Bellevue Film Dist. (Fox), Warner Bros, Paramount, Astral Film, Ciné-Art, France Film, etc.

Ces films sont principalement distribués dans les universités, les collèges et les écoles à travers tout le Canada.

Elle possède en magasin plus de 450 films 16 et 35 mm, propriétés de J.-A. Lapointe Films Inc., Euro Film, Ciné-France et Impérial Film.

4651, rue Saint-Denis, Montréal 176
(514) 845-7107

PRIMA FILM INC.

Fondée en 1963

Richard Moranville: président et directeur général
Reginald R. Wilson: vice-président et responsable des bureaux de Toronto, Vancouver et St. John
Luc Larivée: secrétaire
Bernard Dagenais: gérant des ventes

Projets

Au cours de 1973, projette de distribuer plus de 20 nouveaux films, dont: **La bonne année**, de Claude Lelouch, **Un homme libre**, avec Gilbert Bécaud.

A des bureaux à Toronto, Vancouver, St. John; et des représentants en France (Orciné Films) et en Italie (Expo Film Distribution).

135 est rue Sherbrooke, Suite 205
Montréal 129, Qué.
(514) 844-1791

UNIVERSAL FILMS OF CANADA LTD.

M. Guy Boismenu

Sélection de films 16mm. (**Marie Stuart, reine d'Écosse, Le clan des irréductibles, Frissons dans la nuit, L'homme sans frontières, Décollage, Le mystère Andromède, Les proies, Airport, Anne des 1000 jours**).

8444 boul. St-Laurent, Montréal 351.
(514) 384-4100

WARNER BROTHERS DISTRIBUTING (CANADA) LTD.

Mme Jacqueline Morin

Sélection de films 16mm. (**Les diables, Mort à Venise, Klute, John MacCabe, Un été 42, Billy Jack, Woodstock, L'inspecteur Harry, L'orange mécanique**).

5890 rue Monkland, Suite 107, Montréal 261
(514) 481-2763

**PLUS DE DEUX CENTS ARTISANS ET TECHNICIENS QUEBECOIS,
MEMBRES DU SYNDICAT NATIONAL DU CINEMA
SONT HEUREUX D'AVOIR COLLABORE
AUX LONGS METRAGES SUIVANTS:**

1970

FORTUNE
AND MEN'S
EYES

1971

JOURNEY
LA CONQUETE
LA MAUDITE GALETTE
LA VRAIE NATURE DE
BERNADETTE
LES SMATTES
MILLES ET CHATEAUGUE
TIENS-TOI BIEN APRES
LES OREILLES A PAPA

1972

BAR SALON
FLORALIE OU EST-TU?
J'AI MON VOYAGE
KAMOURASKA
KEEP IT IN THE FAMILY
LA MORT D'UN BUCHERON
LIES MY FATHER TOLD ME
QUELQUES ARPENTS DE
NEIGE
REJEANNE PADOVANI
THE PYX
TU BRULES.. TU BRULES
UNE NUIT EN AMERIQUE

SNC SYNDICAT NATIONAL DU CINEMA
3466 SAINT-DENIS, MONTREAL 130
(514) 844-2457 - 6265

(4) les circuits de cinéma

CINEMAS UNIS LTEE

Fondée en 1924. Contrôlait alors huit cinémas à Montréal. En 1937, elle achetait le contrôle de Confederation Amusements, autre chaîne montréalaise, et en 1959, augmentait sa participation dans plusieurs autres compagnies associées, dont Consolidated Theatres Ltd.

United Amusement Co. était achetée par Famous Players Canadian Corporation Ltd. le 1er juillet 1966. Elle détient 99% des actions.

United Amusements Co. prenait le nom de Famous Players puis, en 1970, devenait United Theatres - Cinéma Unis.

George Destounis, président

Bureau de Montréal (Cinéma Unis):

Maurice Phaneuf, vice-président (Montréal).

John Sperdakos, vice président, chargé des relations extérieures.

Pierre René, vice-président, secrétaire

Don Drisdell, vice-président, gérant général

Cinéma Unis Ltée emploie plus de 700 personnes à travers le Québec. Elle est responsable de l'exploitation de 51 salles (assurant la gérance de 41 d'entre elles: 7 à Québec, 1 à Sherbrooke, 3 à Trois-Rivières, 1 à St-Hyacinthe et le reste à Montréal).

Les cinémas Séville, Alouette et York sont gérés par les Cinémas Unis avec un bail à long terme.

Le cinéma Anjou et le York appartiennent à Famous Players.

Dans les centres d'achat, (Laval, Greenfield Park,...) l'espace est loué, mais les Cinémas Unis sont propriétaires des sièges et de l'équipement. La direction des National General Cinémas (NGC) est aussi confiée aux Cinémas Unis.

Circuit Cinémas Unis

Montréal: Alouette, Arlequin, Avenue, Capitol, Château, Eros, Granada, Kent, Loew's, Lucerne, Monkland, Palace, Papineau, Pigalle, Place Ville-Marie, Rivoli, Savoy, Séville, Snowdon, Westmount Square, Van Horne, Versailles, Claremont, York, La Ronde; *Dollard-des-Ormeaux:* Dollard Drive-In; *Dorval:* Dorval; *Pointe-Claire:* Fairview; *Laval:* Laval; *Québec:* Capitol, Canadien, Cartier, Empire, Lairet, Alouette, Champlain; *Trois-Rivières:* Capitol, Les Rivières; *Sherbrooke:* Granada; *St-Hyacinthe:* Maska.

Assure l'exploitation des National General Cinemas (NGC): Bonaventure, Côte-des-Neiges (2 cinémas), Longueuil.

5887 rue Monkland, Montréal 261
(514) 489-8461

COMPAGNIE FRANCE-FILM

Fondée en 1933 par M. Robert Hurel.

Conseil d'administration

MM. Georges Arpin, Gaston Bélanger, Emile Bouffard, Roland Giguère, Léo Lavoie, Lionel Leroux et Mlle Thérèse de Grandpré.

Officiers

Lionel Leroux, président du conseil d'administration

Georges Arpin, président-directeur général
Thérèse de Grandpré, secrétaire-trésorier

Comité exécutif

MM. Georges Arpin, Roland Giguère, Léo Lavoie, Lionel Leroux.

Personnel de France-Film: Au-delà de 200 employés dans les bureaux et dans les salles du circuit.

Le but principal de la compagnie est la distribution des films européens et canadiens, l'exploitation de ces films dans ses propres salles, et la participation à la production de nombreux films canadiens et québécois.

Au cours de l'année 1973, France-Film a présenté et présentera plusieurs films canadiens, dont **Taureau, Kamouraska, La conquête, O.K. Laliberté.**

Circuit France-Film

Montréal: Saint-Denis, Chevalier, Pierrot, Bijou; *Québec:* Cinéma de Paris, Pigalle, Bijou; *Trois-Rivières:* Cinéma de Paris; *Sherbrooke:* Cinéma de Paris; *Hull:* Cinéma de Paris; *St-Hyacinthe:* Le Paris; *Victoriaville:* Victoria.

Elle vient d'acquiescer le circuit Léo Choquette en province, qui comprend 18 cinémas: *Arvida:* Palace; *Bagotville:* Saguenay; *Berthier:* Royal; *Cap-de-la-Madeleine:* Champlain; *Cowansville:* Princesse; *Chicoutimi:* Capitol, Cartier, Imperial; *Jonquière:* Bellevue, Centre; *Kénogami:* Elysée; *Magog:* Magog; *St-Georges-de-Beauce:* Royal, Vimy; *St-Jérôme:* du Nord; *Valleyfield:* Salaberry, Paris; *Waterloo:* Star.

1405 rue Alexandre Desève, Montréal 133
(514) 526-5971

L'ELYSEE INC.

Fondée en 1963

Georges-Henri Parent, président

Jean-Claude Parent, vice-président

Gilles Bériault, directeur

Deux cinémas dans le même édifice: Salle Eisenstein, 600 places
Salle Resnais, 150 places.

ODEON THEATRES (CANADA) LTD (Les Cinémas Odéon Ltée)

Fondée en 1941

C.R.B. Salmon, président

F.H. Fisher, vice-président

Bureau de Montréal

Jacques Martin, directeur régional

Charles Labelle, directeur de la publicité

Jean Cyr, assistant-directeur régional.

Fondé en 1941, le circuit Odéon, à ses débuts, se spécialisa dans la diffusion des films britanniques. Lord Rank, le président-fondateur, était aussi producteur de films, et avait des studios à Pinewood.

En 1945, Odéon s'installa au Québec achetant le circuit Superior Theatres. A ces six salles initiales, on ajouta dans les années qui suivirent, les cinémas Champlain, Crémazie, Mercier, Dauphin, Atwater I et II et Place du Canada à Montréal, deux salles à Québec, le Frontenac et le Dauphin, une à St-Jérôme, et une à St-Jean. Sur un total de quinze salles dans la province de Québec, douze sont consacrées aux films français, les trois autres aux films anglais ou américains.

A ses débuts en 1945, Odéon fut forcé de présenter des films étrangers doublés en français, la quantité de films français étant presque nulle. Le circuit avait la primeur et l'exclusivité quasi-complète dans ce domaine. Aujourd'hui, la préférence est donnée d'abord au cinéma québécois qui connaît un essor presque incroyable, ensuite au cinéma français, et enfin, à quelques films américains doublés en français.

Circuit Odéon au Québec

Montréal: Atwater 1, Atwater 2; Berri; Champlain; Crémazie;

Dauphin (2 salles); Mercier; Place du Canada; Villeray. *Verdun*: Odéon. *Québec*: Dauphin; Frontenac. *St-Jean*: Capitol. *St-Jérôme*: Rex.

2388 est rue Beaubien Montréal 330
(514) 725-9163

SECURE CINEMA INVESTMENTS LTD. (Cinéma International)

Circuit:

Montréal: Le Parisien, Midi-minuit, Impérial, Electra; *Verdun*: Parc; *Hull*: Cartier; *St-Jean*: Imperial; *Beauharnois*: Capitol; *Lachute*: Lachute; *Tracy*: Tracy.

1430 Bleury, Suite 10, Montréal 111.
(514) 288-6336

SOCIETE MICRO-CINEMA LTEE

Fondée en 1968

Roland Smith, président
André Pépin, secrétaire-trésorier

Exploite des salles de cinéma

Le Verdi (Roland Smith dirige le Verdi depuis février 1966; cesse d'exploiter le Verdi en mai 1973).

L'Outremont (qui présente du cinéma de répertoire depuis octobre 1972, 1,130 sièges).

Le Pussycat (spécialisé dans le film érotique, 570 sièges).

Est propriétaire du cinéma Le Beaver (se spécialise dans le cinéma érotique; 600 sièges).

4651 St-Denis, Montréal 176
(514) 849-2384

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE LTEE

Fondée en 1972

Michael Custom, président
Richard Hellman, secrétaire-trésorier

Maison d'exploitation (elle loue les cinémas que possède Grimco) et de distribution.

A l'origine, il y avait Grimco Amusements Ltée.
Fondée en 1953 par Michael Custom et Jean Grimaldi.

Michael Custom, président
Rénald Sabourin, vice-président
Richard Hellman, secrétaire-trésorier

Possède une chaîne de 13 cinémas: 9 à Montréal (Festival, Canadien, Fleur de Lys, Cinéma V, Salle Hermès, Cinéma de Paris et le Plaza; en location: Maisonneuve et Jean-Talon; 1 à Québec, 2 à Hull, 1 à Trois-Rivières.

Branche de distribution

Ciné-Art Film Distribution Ltée s'occupe de la distribution des films. Celle-ci est appelée à disparaître pour laisser la place à la Société Nouvelle de Cinématographie.

1204 est Ste-Catherine, Montréal 133
(514) 523-5740

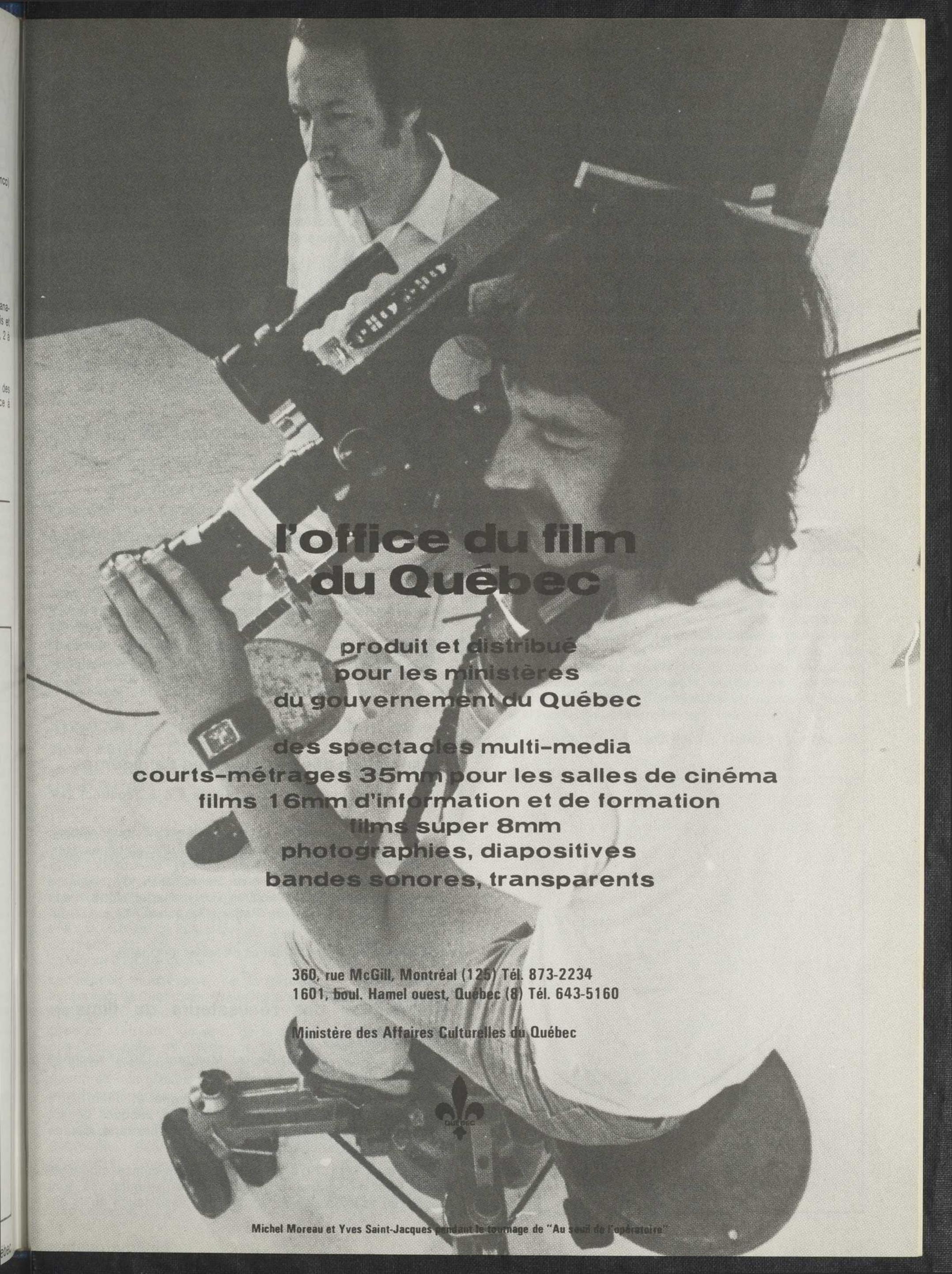
la société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

est heureuse d'avoir participé
à la production
de 51 longs métrages
réalisés au Québec
depuis sa création

Bientôt à l'affiche:

Kamouraska — Allô Toulmonde
Keep it in the Family — Rainbow Boys
Floralie, où es-tu? — V-tum — Lies my Father told me
J'ai mon voyage — Tu brûles, tu brûles
Une nuit en Amérique — Réjeanne Padovani
Bar Salon — The Pyx

produits au Québec en 1972



l'office du film du Québec

**produit et distribué
pour les ministères
du gouvernement du Québec**

**des spectacles multi-media
courts-métrages 35mm pour les salles de cinéma
films 16mm d'information et de formation
films super 8mm
photographies, diapositives
bandes sonores, transparents**

**360, rue McGill, Montréal (125) Tél. 873-2234
1601, boul. Hamel ouest, Québec (8) Tél. 643-5160**

Ministère des Affaires Culturelles du Québec



Michel Moreau et Yves Saint-Jacques pendant le tournage de "Au sein de l'opérateur"

les associations professionnelles au québec

Association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression française (ACDIF)

Adresse: 321 avenue Querbes, Montréal 153. Téléphone: 272-6070

Président André Link, vice-présidents: Georges Arpin, Rock Demers, secrétaire: Nicole Boisvert, trésorier: Wanda Gavsie, directeurs: Armand Cournoyer, Roland Smith.

Incorporée en avril 1964, libro 1213 folio 81, en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies de Québec, par lettres patentes, constituant l'ACDIF en corporation.

L'ACDIF représente: 24 distributeurs; 3 circuits de salles de cinéma, totalisant 40 théâtres tant à Montréal qu'en province; 6 maisons de production et 3 laboratoires.

L'Association siège au Comité consultatif de la Société de développement de l'industrie cinématographique.

Association des producteurs de films du Québec

Adresse: C.P. 686, station Outremont, Montréal 154. Téléphone: 277-6667.

Claude Héroux, président; Claude Godbout, vice-président; Robert Boivin, Mel Hoppenheim, René Avon, Arthur Lamotte, directeurs.

Fondée en 1966, et ensuite incorporée en vertu de la troisième partie de la loi des Compagnies de Québec, l'A.P.F.Q. groupe 24 maisons de production, laboratoires et sociétés de service. Elle est représentée au Comité Consultatif de la Société de Développement de l'Industrie Cinématographique et a été appelée à déposer à Ottawa devant le C.R.T.C. et le Comité Parlementaire sur la Radio, la Télévision et le Cinéma.

Association des propriétaires de cinéma

Adresse: 3720 rue Van Horne, Suites 4 & 5. Montréal 249. Téléphone: 738-2715.

Président: Paul Gendron, vice-présidents: Jacques Massicotte, Maurice Phaneuf, secrétaire-trésorier: Jacques Martin, secrétaire exécutif: Tom Cleary, directeurs: Mort Prévost, Guy Couillard, Pierre René, Jean Cyr, Honoré David, Marcel L'Abbé, Jacques Patry, Hertel Hotte, Léon Savard, Roger St-Pierre, Roger Desautels, Lionel Goudreault.

Regroupe tous les propriétaires de salles du Québec.

Association des réalisateurs de films du Québec

Adresse: 3466, rue St-Denis, Montréal 130. Téléphone 844-2457; 844-6265.

Denis Héroux, président; Jacques Gagné et Jean-Pierre Lefebvre, vice-présidents; Roger Frappier, Jacques Leduc, secrétaires; Guy Dufaux, trésorier; Alain Chartrand, Claude Fournier, Louis Portugais, directeurs.

Le mardi 3 avril 1973, plus de soixante-quinze cinéastes aussi bien du secteur privé que gouvernemental, se sont réunis en assemblée pour former une association qu'ils ont

appelle l'**Association des réalisateurs de film du Québec**.

Elle prend la relève de l'Association professionnelle des cinéastes du Québec qui ne représentait plus personne.

Cette association groupe enfin des artisans du cinéma qui jusqu'à maintenant n'avaient pas de représentation officielle et distincte.

L'Association des réalisateurs de film du Québec se donne pour but de défendre les intérêts des cinéastes réalisateurs face aux divers organismes et de protéger la liberté de travail de ses membres.

Cette association permettra d'affirmer la responsabilité des réalisateurs de films dans l'édification d'un cinéma national.

Montreal Film Board (Association canadienne de distributeurs de films)

Adresse: a/s Universal Films of Canada Ltd., 8444 boul. St-Laurent, Montréal 351.

Téléphone: 384-4100

Jean-Paul Hurtubise, président; Bertrand Frank, secrétaire.

Regroupe tous les distributeurs américains. Pour en faire partie, il faut avoir des bureaux dans tout le Canada.

Société des auteurs et compositeurs

Adresse: 1001 St-Denis, Montréal 129.

Téléphone: 288-3512

Claude Lacombe, président; Gilles Richer, vice-président; Gilles Gougeon, secrétaire; Mme Louise Jasmin, trésorière; Olivier Mercier-Gouin, Roger Garand, Paule Ste-Marie, Henriette Major, directeurs.

Créée en 1948, en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies du Québec, représente actuellement 150 membres.

Syndicat général du cinéma et de la télévision, section ONF

Adresse: 1285 rue Hodge, suite 205, Montréal 379. Téléphone: 744-4989.

Society of Film Makers (Section Québécoise)

La Society of Film Makers est une association de cinéastes professionnels canadiens ayant son siège social à Montréal. Elle a été fondée en décembre 1963 dans le but de promouvoir les intérêts de ses membres pour maintenir une éthique de production élevée et de faire le lien entre les cinéastes d'un bout à l'autre du pays.

La section québécoise de la Society of Film Makers comprend 56 membres, travaillant tous dans l'industrie du cinéma au Québec.

Créé en Mai 1968, en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies de Québec, le Syndicat Général du Cinéma et de la Télévision (section O.N.F.) est un syndicat de 387 membres, qui groupe dans une même unité de négociation tous les métiers du cinéma pratiqués à l'O.N.F., du technicien de laboratoire au producteur.

Président: Martin Defalco, Vice-président: André Lapointe, Secrétaire: Paul Larose, Trésorier: Georges Pearson, Directeurs: Georges Dufaux, Laurence Paré, Bernard Gosselin, Mike McKennirey, Susan Gibbard, Jean-Marie Côté, William Ulmer, Jim Boucher, Agent d'Affaire: Nicole Lebreton.

Syndicat national du cinéma

Adresse: 3466 St-Denis, Montréal 130. Téléphone: 844-2457

Michel Brault, président; Alain Chartrand, vice-président; Aurèle Dion, trésorier; Monique Champagne, Nicoletta Massone, Jacques Méthé, Jacques Paquet, François Protat, directeurs.

Fondé en 1969 en vertu de la Loi des Syndicats Professionnels de la Province de Québec, groupant les artisans-techniciens pigistes de l'industrie du cinéma au Québec.

Le Syndicat national du cinéma comprend actuellement 180 membres et 19 apprentis. Ce syndicat a négocié une convention collective de travail pour les artisans-techniciens pigistes sur à peu près toutes les productions de long métrage qui se sont tournées au Québec.

Actuellement, il est en négociation avec l'Association des producteurs de films du Québec, pour une convention qui englobera tous les types de productions: longs métrages, documentaires, séries TV, films publicitaires, films d'actualité et de reportage, etc.

Union des artistes de Montréal

Adresse: 1290 St-Denis, Montréal 129. Téléphone: 878-3681

Robert Rivard, président; Béatrice Picard et Yvon Thiboutot, vice-présidents; Gaston Blais, secrétaire général; Marcel Scott, trésorier; Nicole Fillion, Lucille Papineau, Lise Payette, Nicole Picard, Pierre Boucher, Jean Brousseau, Yvon Dufour, Jean-Pierre Masson, directeurs.

Créée en 1937, en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies du Québec, L'Union des artistes compte, à Montréal, environ 1,300 membres auxquels il faut ajouter environ 200 stagiaires et 76 membres privilégiés. Ses membres se recrutent parmi les principales disciplines artistiques: annonceurs, animateurs, cascadeurs, chanteurs, chorégraphes, comédiens, commentateurs, danseurs, dessinateurs, mannequins, marionnettistes, mimes, etc.

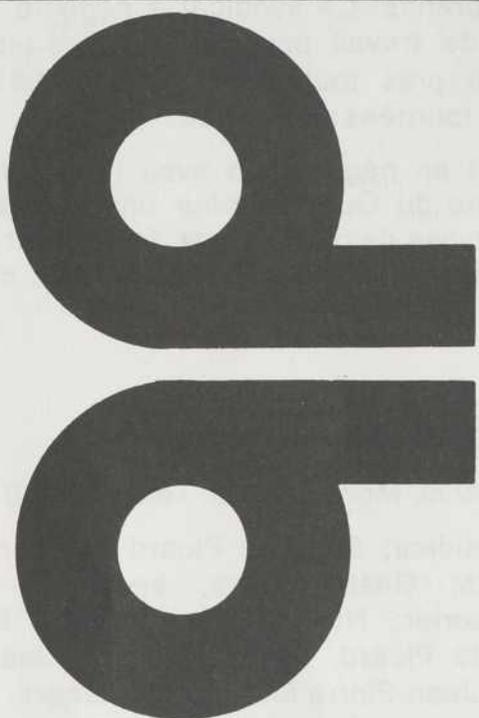
De plus, la Société des artistes du Québec compte 120 membres.

VIDEOTHEATRE TOUS LES SOIRS,
SAUF LE LUNDI, A 20 HEURES

ISOLOIRS A VIDEO-CASSETTES
SERVICE CONTINU

ATELIERS DE PRODUCTION

PLUS DE QUARANTE VIDEOGRAMMES
A VOTRE DISPOSITION



**POTTERTON
PRODUCTIONS INC.**

Tournage commençant en juin à Montréal.

Child Under a Leaf

en vedette:

Dyan Cannon

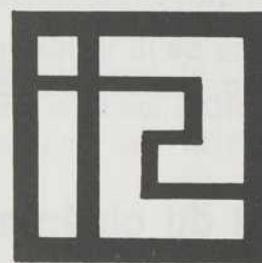
Donald Pilon

Case postale 948, Niveau 3, Place Bonaventure, Montréal, Qué.
(514) 875-6470

UN LABORATOIRE AVEC
INSTALLATION COMPLETE POUR LA
COULEUR. EASTMAN COLOR —
TOUS LES EKTACHROME 16MM.
35MM — 16MM — SUPER 8MM
BANDE MAGNETIQUE
TRANSFERT OPTIQUE
LE PREMIER LABORATOIRE
CINEMATOGRAPHIQUE A MONTREAL
POSSEDANT L'ANALYSEUR DE
COULEURS TRANSISTORISE HAZELTINE
POUR CORRECTIONS DE COULEURS
DE SCENE A SCENE. INSTALLATION
COMPLETE POUR LE NOIR ET BLANC.

LES LABORATOIRES DE FILM QUÉBEC
265 OUEST RUE VITRE, MONTREAL • QUÉBEC

(514) 861-5483



INTERNATIONAL CINEMEDIA CENTER LTD.

245 AVE. VICTORIA, SUITE 601,
MONTREAL 215, QUEBEC
TEL.: (514) 932-2921
TELEX 05 24761

ADRESSE TELEGRAPHIQUE CINEMEDIA

la
distribution
commerciale
en
1972-1973

(1)
longs
métrages
de
fiction

L'apparition

Un film de Roger Cardinal. **Scénario:** René Angelil, Pierre Labelle. **Images:** René Verzier. **Interprètes:** Pierre Labelle, René Angelil, Katherine Mousseau. **Production:** Les Films Roger Vallée. **Caractéristiques:** 35mm, couleur. **Distribution:** Les Films Mutuels. **Première:** Alouette, 17 mars.

Les colombes

Un film de Jean-Claude Lord. **Scénario:** Jean-Claude Lord. **Images:** Claude Larue. **Musique:** Michel Conte. **Son:** Patrick Rousseau. **Montage:** Jean-Claude Lord. **Interprètes:** Jean Besré, Lise Thouin, Jean Duceppe, Manda, Paul Berval, Jean Coutu, Diane Guérin, Willie Lamothe, Gaétane Létourneau. **Production:** Jean-Claude Lord Inc., Les Productions Mutuelles Ltée, Famous Players, S.D.I.C.C. **Caractéristiques:** 35mm, couleur. **Durée:** 116 minutes. **Distribution:** Canada, Les Films Mutuels; Etranger, Les Films Mutuels. **Première:** Le Parisien, 14 septembre.

Le diable est parmi nous

Un film de Jean Beaudin. **Scénario:** Julien Parnel. **Images:** René Verzier. **Musique:** François Cousineau. **Son:** Russ Heise. **Interprètes:** Louise Marleau, Daniel Pilon, Danielle Ouimet. **Production:** Cinépix. **Caractéristiques:** 35mm., couleur. **Distribution:** Cinépix Inc. **Première:** Séville, 9 mars.

Et du fils

Un film de Raymond Garceau. **Scénario:** Raymond Garceau et Vladimir Valenta. **Images:** Michel Thomas-d'Hoste. **Son:** Joseph Champagne. **Montage:** Pierre Lemelin. **Interprètes:** Ovila Légaré, Jacques Godin, Réjean Lefrançois. **Producteur:** Pierre Gauvreau. **Production:** Office national du film du Canada. **Caractéristiques:** 35mm, couleur. **Durée:** 84 minutes. **Distribution:** Canada, France Film; Etranger, Office national du film du Canada. **Première:** Chevalier, 21 septembre.

L'exil

Un film de Thomas Vamos. **Scénario:** Thomas Vamos et Gilles Archambault. **Images:** Michel Thomas-d'Hoste. **Musique:** Pierre F. Brault. **Son:** Claude Hazanavicius. **Montage:** Werner Nold. **Interprètes:** Anne Pauzé, Albert Millaire, Louis Aubert, Jean-

Pierre Cartier. **Producteur:** Pierre Gauvreau. **Production:** Office national du film du Canada. **Caractéristiques:** 35mm et 16mm, couleur. **Durée:** 94 minutes, 43 secondes.

Distribution: Faroun Films.

Première: Cinémas du Vieux Montréal, 16 février.

Isis au Huit

Un film d'Alain Chartrand. **Images:** Michel Caron. **Interprètes:** Jean-Pierre Cantin, Marie-Andrée Chartrand. **Production:** Association coopérative de productions audio-visuelles. **Caractéristiques:** 16mm, noir et blanc.

Distribution: Association coopérative de productions audio-visuelles.

Première: Cinémathèque québécoise, 3 mai.

IXE-13

Un film de Jacques Godbout et François Dompierre. **Images:** Thomas Vamos. **Musique:** François Dompierre assisté de Céline Prévost. **Son:** Claude Hazanavicius. **Montage:** Werner Nold. **Interprètes:** Louise Forestier, André Dubois, Serge Grenier, Marc Laurendeau, Marcel St-Germain. **Producteur:** Pierre Gauvreau. **Production:** Office national du film. **Caractéristiques:** 35mm, couleur.

Distribution: France Film.

Première: St-Denis, 26 janvier.

Journey

Un film de Paul Almond. **Scénario:** Paul Almond. **Images:** Jean Boffety. **Musique:** Luke Gibson. **Son:** Patrick Spence-Thomas. **Montage:** Honor Griffith, James Mitchell. **Interprètes:** Geneviève Bujold, John Vernon. **Producteur:** André Lamarre. **Production:** Quest Film Productions Ltée et la participation de la S.D.I.C.C. **Caractéristiques:** 35mm, couleur. **Durée:** 97 minutes.

Distribution: Canada, Astral Communications Ltd; Etranger, Astral Communications Ltd.

Première: Cinecity (Toronto), 6 octobre.

La maison des amants

Un film de Jean-Paul Sassy. **Images:** Paul van der Linden. **Interprètes:** Anna Gael, Benoit Girard. **Production:** Transcinema, S.N.D., avec l'aide de la S.D.I.C.C. **Caractéristiques:** 35mm, couleur.

Distribution: Cinépix.

Première: Le Parisien, 8 novembre.

La maudite galette

Un film de Denys Arcand. **Scénario:** Jacques Benoit. **Images:** Alain Dostie. **Musique:** Gabriel Arcand, Michel Hinton, Lionel Thériault. **Son:** Serge Beauchemin. **Montage:** Marguerite Duparc. **Interprètes:** Luce Guilbault, René Caron, Marcel Sabourin, J.-Léo Gagnon. **Production:** Cinak Ltée, Productions Carle-Lamy Ltée, France Film, S.D.I.C.C. **Caractéristiques:** 35mm, couleur. **Durée:** 105 minutes.

Distribution: Canada, France Film, Etranger, Cinépix Inc.

Première: St-Denis, 7 septembre.

Pas de jeu sans soleil

Un film de Claude Bérubé. **Scénario:** Robin Bolduc et Claude Bérubé. **Images:** Hugues Tremblay. **Musique:** Réjean Yacola. **Montage:** Hugues Tremblay. **Interprètes:** Francine Vernac, Michel Laprise. **Production:** Citedis, Productions Pier-Fran Inc., avec l'aide de la S.D.I.C.C. **Caractéristiques:** 16mm. **Distribution:** Prima Films. **Première:** Elysée (Kénogami) et Empire (Québec), 21 janvier.

Le p'tit vient vite

Un film de Louis-Georges Carrier. **Scénario:** Yvon Deschamps. **Musique:** Jacques Perron. **Interprètes:** Yvon Deschamps, Denise Filiatrault, Magali Noël. **Producteur:** Michel Costom et Richard Hellman. **Production:** Mojack Film avec l'aide de la S.D.I.C.C. **Caractéristiques:** Image 655 transféré en 35mm/film. **Durée:** 90 minutes. **Distribution:** Canada, La Société nouvelle de cinématographie; Etranger, Mojack Film Limitée, Orly Films. **Première:** à Montréal, 19 octobre.

Quelques arpens de neige

Un film de Denis Héroux. **Scénario:** Marcel Lefebvre, Gilles Elie, d'après une idée originale de Denis Héroux. **Images:** Bernard Chentrier. **Musique:** François Cousineau. **Son:** Joseph Champagne. **Montage:** Yves Langlois, Mélanie Gelman. **Interprètes:** Mylène Demongeot, Daniel Pilon, Christine Olivier, Jean Duceppe. **Producteur:** Claude Héroux. **Productions:** Cinévidéo, Productions Mutuelles, Famous Players, Bellevue Pathé avec l'aide de la S.D.I.C.C. **Caractéristiques:** 35mm, couleur. **Durée:** 94 minutes. **Distribution:** Canada, Les Films Mutuels; Etranger, Les Films Mutuels. **Première:** Le Parisien, 28 décembre.

Les smattes

Un film de Jean-Claude Labrecque. **Images:** Guy Dufaux. **Son:** Claude Lefebvre. **Interprètes:** Donald Pilon, Daniel Pilon, Louise Laparé. **Production:** Productions Carle-Lamy Ltée, Cinak, Les Productions Mutuelles, Faroun Films. **Caractéristiques:** 35mm, couleur. **Distribution:** Canada, Les Films Mutuels; Etranger, Faroun Films. **Première:** Alouette, 20 avril.

Le temps d'une chasse

Un film de Francis Mankiewicz. **Scénario:** Francis Mankiewicz. **Images:** Michel Brault. **Musique:** Pierre F. Brault. **Son:** Claude Hazanavicius. **Montage:** Werner Nold. **Interprètes:** Guy L'Ecuyer, Pierre Dufresne, Marcel Sabourin, Luce Guilbeault. **Producteur:** Pierre Gauvreau. **Production:** Office national du film du Canada. **Caractéristiques:** 16mm, 35mm, couleur. **Durée:** 92 minutes. **Distribution:** Canada, Cinépix Inc.; Etranger, Office national du film.

Première: Le Parisien, 6 octobre.

La vie rêvée

Un film de Mireille Dansereau. **Scénario:** Mireille Dansereau, Patrick Auzépy. **Images:** François Gill. **Musique:** Emmanuel Charpentier. **Son:** Jean Rival, Claude Beau-grand. **Montage:** Danielle Gagné. **Interprètes:** Lilianne Lemaitre-Auger, Véronique Le Flaguais. **Producteur:** Guy Bergeron. **Production:** Association coopérative de productions audio-visuelles avec l'aide de la S.D.I.C.C. **Caractéristiques:** 16mm, 35mm, couleur. **Durée:** 90 minutes. **Distribution:** Canada, Faroun Film Ltée.; Etranger, Faroun Films. **Première:** Festival, 27 juillet.

La vraie nature de Bernadette

Un film de Gilles Carle. **Scénario:** Gilles Carle. **Images:** René Verzier. **Musique:** Pierre F. Brault. **Son:** Henri Blondeau. **Interprètes:** Micheline Lanctot, Daniel Pilon. **Producteur:** Pierre Lamy. **Production:** Productions Carle-Lamy Ltée, avec l'aide de la S.D.I.C.C. et de France Film. **Caractéristiques:** 35mm, couleur. **Durée:** 97 minutes. **Distribution:** Canada, France Film; Etranger, France Film. **Première:** St-Denis, 5 mai.

CINÉMAS UNIS LTÉE

5887 MONKLAND
MONTREAL 261, P.Q.



...RECONNUS
AU QUÉBEC
POUR LA
QUALITÉ
DE LEURS
PRÉSENTATIONS
À L'ÉCRAN !

A Venir

- JE T'AIME
- LE TONNERRE ROUGE
- L'INSOLENT
- LES CAÏDS
- DON JUAN

(2)
longs métrages documentaires

L'Acadie, l'Acadie

Un film de Michel Brault et Pierre Perreault. **Images:** Michel Brault. **Son:** Serge Beauchemin. **Montage:** Monique Fortier. **Producteur:** Guy L. Côté, Paul Larose. **Production:** Office national du film du Canada. **Caractéristiques:** 16mm, noir et blanc. **Durée:** 117 minutes, 51 secondes. **Distribution:** Office national du film du Canada.

Dans nos forêts

Un film de Maurice Bulbulian. **Images:** Guy Desbiens, assisté de Jocelyn Simard. **Musique:** Philippe Gagnon, Dominique Tremblay, tirée du disque "Ça roule avec le track'n steel". **Son:** Claude Hazanavicius. **Montage:** Marc Hébert, assisté de Claire Boyer et Raymonde Pilon. **Producteur:** Normand Cloutier. **Production:** Office national du film du Canada. **Caractéristiques:** 16mm, couleur, noir et blanc. **Durée:** 86 minutes. **Distribution:** Office national du film du Canada.

Un enfant comme les autres

Un film de Denis Héroux. **Scénario:** Idée originale de Denis Héroux. **Images:** Bernard Chentrier. **Interprètes:** René Simard. **Production:** Cinévidéo, Bellevue-Pathé, Famous Players. **Caractéristiques:** 35mm. **Distribution:** Les Films Mutuels. **Première:** Rivoli, 30 mars.

Je chante à cheval... avec Willie Lamothe

Un film de Pierre Bernier, Jacques Leduc, Lucien Ménard. **Idée originale** de Pierre Maheu. **Images:** Alain Dostie. **Son:** Serge Beauchemin. **Avec la participation de** Willie Lamothe, Bobby Hachey, Claude Jobin et l'Opéra Pop d'Offenbach. **Producteur:** Paul Larose. **Production:** Office national du film du Canada. **Caractéristiques:** 16mm, noir & blanc. **Durée:** 57 minutes, 55 secondes. **Distribution:** Office national du film.

Québec, Duplessis et après

Un film de Denys Arcand. **Images:** Alain Dostie. **Son:** Serge Beauchemin, Jacques Drouin. **Producteur:** Paul Larose. **Production:** Office national du film du Canada. **Caractéristiques:** 16mm, noir et blanc. **Durée:** 117 minutes, 16 secondes. **Distribution:** Office national du film du Canada. **Première:** Comédie Canadienne, 23 juin.

Tranquillement, pas vite

1ère partie: "Que s'est-il donc passé?" (82 min. 15 sec.);
2ème partie: "Communauté de base" (65 min. 47 sec.).

Un film de Guy L. Côté. **Images:** Claude Larue. **Son:** Michel Hazel. **Production:** Office national du film du Canada. **Caractéristiques:** 16mm, noir et blanc. **Distribution:** Canada, Office national du film; Etranger, Office national du film.



FRENESIE (Frenzy)

d'Alfred Hitchcock

MARIE STUART, REINE D'ECOSSE

avec Glenda Jackson et Vanessa Redgrave

LE CLAN DES IRREDUCTIBLES

avec Henry Fonda et Paul Newman

FRISSONS DANS LA NUIT

avec Clint Eastwood et Jessica Walter

L'HOMME SANS FRONTIERES

avec Peter Fonda et Warren Oates

DECOLLAGE (Taking Off)

LE MYSTERE ANDROMEDE

avec Arthur Hill

LES PROIES

avec Clint Eastwood et Geraldine Page

JOE KIDD

avec Clint Eastwood

ANNE DES 1000 JOURS

avec Richard Burton et Geneviève Bujold

8444 boul. Saint-Laurent
Montréal 351
tél: (514) 384-4100

cinéma québec

inclure chèque ou mandat postal à l'ordre de:

cinéma/québec
c.p. 309, station outremont,
montréal 154, québec
Tél.: (514) 272-1058

Je désire recevoir cinéma/québec à partir du mois de

Un abonnement d'un an (10 numéros): étranger \$9 étudiant \$5 normal \$6.50 de soutien \$10 Volume 1 (10 premiers numéros) relié \$10

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Zone _____ Prov./Pays _____
Téléphone _____ Institution/Profession _____
Réabonnement Abonnement cadeau de la part de: _____

index analytique du Vol. 1

AUDIO-VISUEL

- 3 (35-38) L'audio-visuel dans les universités, histoire et bilan, par Ivan Steenhout.
4 (34-35) L'expérience des Oraliens, par Georges-Hébert Germain.
6 (4) Le vidéographe.

BUREAU DE SURVEILLANCE DU CINEMA

- 1 (28-30) L'ingérence du municipal, par Me Claude-Armand Sheppard.
7 (26-27) Historique et bilan.
7 (28-29) Vingt remarques, par Pierre Demers
— Voir "censure".

CENSURE

- 1 (28-30) L'ingérence du municipal, par Me Claude-Armand Sheppard.
2 (10-13) Le cinéma corrupteur, par Euclide Lefebvre.
2 (15) De la censure moyenâgeuse à la censure "éclairée", où est la différence?
2 (28-29) Le témoignage de Gilles Carle.
— Voir "On est au coton".
— Voir "ONF".
— Voir "Bureau de Surveillance du cinéma".

CINEASTES ETRANGERS

WATKINS, Peter

- 6 (26-29) Entretien avec Peter Watkins, par André Leroux.
6 (29-30) Punishment Park: l'Amérique, terre en transe, par Richard Gay.
6 (25) Filmographie.
6 (25) Les projets censurés.

CINEASTES QUEBECOIS

(textes de...)

- 2 (28-29) Carle, Gilles: La censure officielle, le témoignage de Gilles Carle.
6 (2123) — : Donald Pilon.
9 (17) — : Un western religieux.
2 (20-21) Chabot, Jean: Pour une libération du regard.
3 (14-15) — : "Ti-Peupe", majoritaire et de bonne humeur.
4 (15) Dansereau, Fernand: Souveraineté.
4 (16) — : A propos d'une grande famille.
1 (8) Frappier, Roger: Loi provisoire permanente sur les mesures de l'art collectif.
6 (10-12) Godbout, Jacques: Marcel Sabourin dit.
7 (5-8) — : Pour un cinéma québécois.
4 (8-9) — : La SDICC et...le cinéma.
6 (17-20) Leduc, Jacques: Luce Guilbeault par elle-même.
1 (9) Lefebvre, Jean-Pierre: Québec et la libre bêtise.

- 3 (16-18) — : "On est loin du soleil", le témoignage de Jean-Pierre Lefebvre.
3 (20) — : Les maudits sauvages (texte).
3 (21) — : Ainsi parla Tékacouita (poème).
6 (12-16) — ; Monique Mercure.
8 (29-30) — : Les stock-shots du futur présent.
1 (20) Perrault, Pierre: Se donner des outils de réflexion.
2 (17) Perron, Clément: Finies les niaiseries.

CINEMA AFRICAIN

- 8 (7-8) Au Sénégal, ou est (aussi) loin du soleil.
10 (23-27) Le cinéma en Afrique noire francophone, (première partie) par Tahar Cheriaa.
10 (28-31) Ababacar Samb, Codou et le cinéma au Sénégal, par André Pâquet.

CINEMA ALTERNATIF

- 2 (22-26) L'alternative: un réseau de cinémas parallèles: l'expérience du Cegep de Jonquière, par Pierre Demers.
3 (28-31) Cinéastes dans les salles: l'expérience belge, par André Pâquet.
5 (19-23) S'attaquer à la propriété des moyens de diffusion: l'expérience de Stockholm, par André Pâquet.

CINEMA REGIONAL

- 3 (24-27) Situation du cinéma dans la région du Saguenay Lac St-Jean, par le comité provisoire sur le cinéma régional.
4 (6) Cinésources.
4 (6) Et au Saguenay l'on tourne.

COMEDIENS

- 6 (9) Pourquoi les comédiens?
6 (17-20) Luce Guilbeault, par Jacques Leduc.
6 (14-16) Monique Mercure, par Jean-Pierre Lefebvre.
6 (21-23) Donald Pilon, par Gilles Carle.
6 (10-12) Marcel Sabourin, par Jacques Godbout.

COMIQUE

- 3 (6-9) Contribution à une filmographie du cinéma comique québécois, par Pierre Demers.

CONSEIL QUEBECOIS POUR LA DIFFUSION DU CINEMA

- 7 (24-25) Bilan de l'année 1971.

CRITIQUES

Cinéma québécois

- 5 (29) Fleur bleue, de Larry Kent.
5 (30) Fortune and Men's Eyes, de Harvey Hart.

- 4 (33) Loving and Laughing, de J. Johnson.
5 (28-29) 7 fois par jour, de Denis Héroux.
7 (42-43) Tiens-toi bien après les oreilles à papa, de Jean Bissonnette.

Films étrangers

- 6 (36) Adrift, de Jan Kadar.
8 (36-37) Boy Friend (The), de Ken Russel.
8 (38) Cabaret, de Bob Fosse.
8 (34-35) Camisards (Les), de René Allio.
7 (42) Ca n'arrive qu'aux autres, de Nadine Trintignant.
9 (37-38) Charles mort ou vif, d'Alain Tanner.
2 (38) Clowns (Les), de Federico Fellini.
2 (37) Conformiste (Le), de Bernardo Bertolucci.
10 (37) Decamerone (II), de Pier Paolo Pasolini.
9 (43-44) Deux anglaises et le continent (Les), de François Truffaut.
4 (29) Devils (The), de Ken Russel.
1 (37) Domicile conjugal, de François Truffaut.
4 (30) Enfant sauvage (L'), de François Truffaut.
6 (38) Entertaining, Mr. Sloane, de Hiccox.
10 (38-39) Fiddler on the Roof, de Norman Jewison.
6 (37) French Connection (The), de William Friedklin.
4 (31-32) Go-Between (The), de Joseph Losey.
9 (39-40) Godfather (The), de Francis Ford Coppola.
6 (32-33) Joe Hill, de Bo Widerberg.
7 (40-41) Justine, de Claude Pierson.
5 (26-27) Kes, de Ken Loach.
10 (42) Last Movie (The), de Dennis Hopper.
9 (42-43) Last Picture Show (The), de Peter Bogdanovich.
1 (37) Little Big Man, de Arthur Penn.
7 (40-41) Mais ne nous délivrez pas du mal, de Joel Séria.
9 (41) Médée, de Pier Paolo Pasolini.
2 (36) Music Lovers (The), de Ken Russel.
10 (41-42) Play It Again, Sam, de Herbert Ross.
9 (41-42) Rendez-vous à Bray, d'André Delvaux.
9 (37-38) et 10 (36-37) Salamandre (La), d'Alain Tanner.
5 (25-26) Souffle au coeur (Le), de Louis Malle.
6 (34-35) Sunday, Bloody Sunday, de John Schlesinger.
6 (31) Touch (The), de Ingmar Bergman.
5 (27-28) Trafic, de Jacques Tati.
8 (35-36) Troyennes (Les), de Michael Cacoyannis.

- 5 (24-25) Vent d'est, de Jean-Luc Godard.
 10 (42) Vieille fille (La), de Jean-Pierre Blanc.
 3 (33-34) Viva La Muerte, de Arrabal.
 10 (39-41) What's Up, Doc? de Peter Bodganovich.
 7 (39-40) WR: Mysteries of the Organism, de Dusan Makavejev.

DOCUMENT

- 2 (16-18) Mémoire de la fédération québécoise de l'industrie du cinéma remis au premier ministre du Québec, Robert Bourassa, le 5 mai 1971.
 2 (18-19) Manifeste de l'APCQ (extraits)
 3 (32) Cinépix répond à l'APCQ, par André Link.
 4 (5) Et un mémoire de plus.
 2 (15) Mémoire du Comité pour la sauvegarde de la dignité humaine (extraits).
 2 (15) Lois des vues animées, directives (extraits).

FESTIVAL

Cannes 1972

- 10 (9-11) A soir, on fait peur au monde, par Jean-Pierre Tadros.
 10 (12-14) Une compétition moribonde, par Gilles Marsolais.
 10 (15-17) Les jeux de l'imaginaire, par Jean Leduc.

Carthagène 1972

- 10 (20-21) Entre Polanski et Pepsi-Cola, par Emmanuel Cocke.

Venezia Genti 1972

- 10 (18-19) Redécouvrir le cinéma direct, par Gilles Marsolais.

FILMS QUEBECOIS

L'ACADIE, L'ACADIE,

de Michel Brault et Pierre Perrault

- 8 (15-17) L'Acadie, le Québec, de Michel Brûlé.

- 8 (18-19) Le cinéma et ses prolongements, d'Agathe Martin-Thériault.

C'EST BEN BEAU L'AMOUR,

de Marc Daigle.

- 3 (10-11) Le coeur du cyclone, par Jean Chabot.

- 3 (11-12) Saisir la totalité de la réalité, propos de Marc Daigle.

FAUT ALLER PARMIL' MONDE,

de Fernand Dansereau.

- 4 (13-14) S'assumer par la parole, par Richard Gay.

- 4 (15-17) Trois textes de Fernand Dansereau.

a) Souveraineté.

b) A propos d'une grande famille.

c) de la difficulté d'être cinéaste québécois.

- 4 (18-21) Bilan d'une expérience d'animation, par Jean-Pierre Tadros.

- 4 (21) Bio-filmographie.

IXE-13,

de Jacques Godbout

- 7 (34-35) Le roman d'IXE-13, par Jacques Godbout.

- 8 (5) Les mésaventures d'un cinéophile, une lettre de Roger de Monestrol.

LA MAUDITE GALETTE,

de Denys Arcand

- 9 (27-29) Une entrevue avec Denys Arcand, par Jean-Pierre Tadros

LES MAUDITS SAUVAGES,

de Jean-Pierre Lefebvre

- 3 (20) Les maudits sauvages, par Jean-Pierre Lefebvre.

- 3 (21) Ainsi parla Tékacouita, par Jean-Pierre Lefebvre.

- 3 (22-23) Une expérience de démystification, par André Le roux.

LE MEPRIS N'AURA QU'UN TEMPS,

d'Arthur Lamothe

- 1 (10) Notes pour un scénario, par Pierre Vadeboncoeur.

- 1 (11) En connaissance de cause, par Théo Gagné.

- 1 (12-14) Ne pas mutiler la vie, par Arthur Lamothe.

- 1 (15-16) Regard sur "Le mépris n'aura qu'un temps", par Richard Gay.

- 1 (16-18) Le public et ses habitudes, une table ronde avec Arthur Lamothe, André Melançon et Pierre Vadeboncoeur.

- 1 (18) De l'échec d'une table ronde, par Pierre Vadeboncoeur.

- 2 (6) Réponse à Pierre Vadeboncoeur, par André Melançon.

- 9 (4) A propos du "mépris n'aura qu'un temps", une lettre de Claude Germain.

MON ONCLE ANTOINE,

de Claude Jutra

- 8 (13) La québécoisité, maladie à virus?, par Jean Leduc.

- 10 (4-5) Réponse à Jean Leduc, par Henriette Fontaine.

ON EST AU COTON,

de Denys Arcand

- 2 (31) On est coton et la lutte des classes, par Jean-Pierre Tadros.

- 2 (32) La genèse du film, une entrevue avec Denys Arcand.

- 2 (32-34) Un film didactique, une entrevue avec Denys Arcand et Gérald Godin.

- 5 (4-5) La censure politique (suite à un débat), une déclaration de Sydney Newman et un texte de Claude Lemelin.

ON EST LOIN DU SOLEIL,

de Jacques Leduc

- 3 (16-18) Un témoignage de Jean-Pierre Lefebvre.

- 4 (4) A propos de On est loin du soleil, par René Bail.

- 5 (6-8) L'évidence mise à nue, par André Leroux.

LES SMATTES,

de Jean-Claude Labrecque

- 9 (23-25) Intégrer le vécu à la fiction, une entrevue avec Jean-Claude Labrecque.

- 10 (32-35) L'Amertume et la révolte, par Michel Euvrad.

TAUREAU,

de Clément Perron

- 9 (10) Synopsis, par Clément Perron.

TI-PEUPE,

de Fernand Bélanger

- 3 (14-15) Majoritaire et de bonne humeur, par Jean Chabot.

TRANQUILLEMENT, PAS VITE,

de Guy-L. Côté

- 8 (21-23) Après le pays, la religion, par Richard Gay.

- 8 (24-26) Comment réaliser un film collectif, un entretien avec Yves Gosselin, par Richard Gay.

- 8 (27) Les pièges du document-témoin: facilité et surcharge, par Vincent Harvey.

UN FILM DE
YVES ROBERT

PIERRE RICHARD
 BERNARD BLIER
 JEAN ROCHEFORT

ET
MIREILLE DARC

le grand blond avec une chaussure noire

EASTMANCOLOR



ÉLYSÉE
 35 MILTON / 842-6053

9 (9) Note.

UN PAYS SANS BON SENS,

de Pierre Perrault

1 (19) Itinéraire.

1 (20-21) Se donner des outils de réflexion, par Pierre Perrault.

1 (22-27) De la notion de pays à la représentation de la nation, une table ronde avec Michel Brûlé, Fernand Dumont et Pierre Perrault.

LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE,

de Gilles Carle

8 (8) Synopsis, par Gilles Carle.

9 (17) Un western religieux, par Gilles Carle.

9 (18-21) Rejoindre le mythe par le quotidien, une entrevue avec Gilles Carle, par Jean-Pierre Tadros.

ZIKKARON,

de Laurent Coderre

9 (31) Une entrevue avec Laurent Coderre, par Mireille Kermoyan.

FILMS ETRANGERS

A CLOCKWORK ORANGE,

de Stanley Kubrick

8 (29-30) Les stock-shots du futur présent, par Jean-Pierre Lefebvre.

8 (31-33) Une mystification, par André Leroux.

SWEET SWEETBACK'S,

de Melvin Van Peebles.

4 (23-28) Coup de pied en retour, par Michel Euvrard.

4 (28) Bio-filmographie de Melvin Van Peebles...

FRANCOPHONIE

4 (10-11) Francophonie et cinéma.

10 (23-27) Le cinéma en Afrique noire francophone, par Tahar Cheriaa.

GRIERSON, John

9 (32-35) Le rêve de Grierson, par Rodney James

LIVRES

1 (38) Cinéma et société moderne, par Richard Gay.

4 (37) Le cinéma fantastique, par André Leroux.

6 (6) Les publications récentes.

1 (38) Roman Polanski, par André Leroux.

LOI-CADRE

1 (8) Loi provisoirement permanente sur les mesures de l'art collectif, par Roger Frappier.

1 (31-32) Pour une politique du cinéma: a) problématique, par Carol Faucher

1 (33-35) Pour une politique du Cinéma: b) prospective, par Jean-Pierre Tadros.

2 (5) De l'arroseur arrosé au psychiatre psychanalysé.

5 (10-12) Les propositions du gouvernement.

5 (13-18) Création du centre du cinéma du Québec (mémoire conjoint).

6 (5-6-) Des cinéastes timides.

9 (11-13) Congrès de l'A.P.F.Q.

9 (15) L'esprit de la loi, par Raymond-Marie Léger.

OFFICE DU FILM DU QUEBEC

7 (22-23) L'office du film du Québec

(bilan).

9 (11-13) Congrès de l'A.P.F.Q.

OFFICE NATIONAL DU FILM

1 (5-6) ONF: le défi de l'efficacité, par André Lamy.

2 (30-35) Les cas de conscience de l'ONF.

3 (4-5) L'ONF à la dérive.

7 (5-8) Pour un cinéma québécois, par Jacques Godbout.

7 (16-18) ONF: bilan 1970-71.

ORGANISMES FEDERAUX

- Voir "Office national du Film"

"Société de développement de l'industrie de cinéma tographique canadienne".

ORGANISMES PROVINCIAUX

- Voir "Bureau de surveillance du cinéma"

"Conseil québécois pour la diffusion du cinéma"

"Office du Film du Québec".

QUEBEC

1 (6) Le cinéma québécois tel qu'on le perçoit, par Richard Gay.

1 (9) Québec et la libre bêtise, par Jean-Pierre Lefebvre.

2 (5) De l'arroseur arrosé au psychiatre psychanalysé.

2 (8-9) Conscience d'une aliénation nouvelle, par Richard Gay.

2 (17) Finies les niaiseries, par Clément Perron.

7 (5-8) Pour un cinéma québécois, par Jacques Godbout.

7 (19-21) Le cinéma au Québec (distribution - exploitation) - Statistiques.

7 (30-33) Physionomie de l'industrie cinématographique québécoise en 1971.

7 (38) La distribution commerciale en 1971, par Richard Gay.

7 (35-37) Les longs métrages québécois en 1972

8 (10-11) Les associations professionnelles au Québec.

- Voir "Loi-cadre".

- Voir "Censure".

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT

DE L'INDUSTRIE

CINEMATOGRAPHIQUE

CANADIENNE

4 (8-9) La SDICC et le cinéma, par Jacques Godbout.

7 (5-8) Pour un cinéma québécois, par Jacques Godbout.

7 (14-15) La SDICC: bilan 1970-71.

STATISTIQUES

7 (9-11) Physionomie de l'industrie cinématographique canadienne en 1969.

7 (12-13) Dix ans de cinéma canadien, 1960 - 1970.

7 (20) Origine des films visés par le BSC en 1970-1971.

7 (21) Pays d'origine des films présentés à Montréal en première vision, en 1970.

8 (6) Des statistiques.

9 (6) Production canadienne en 1970.

9 (6) Et si l'on parlait de "recettes".

9 (15) Les longs métrages en 1971.

LES FILMS

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

depuis mars '71,
au cinéma

OUTREMONT 277-4145
1248 Bernard

Une entreprise de la...

Société Micro-Cinéma Ltée

4651, rue Saint-Denis
Montréal 176,
849-2384

président: Roland Smith
Sec.-trés.: André Pépin

La seule librairie
consacrée
au cinéma

Cine
Books

Livres
français et anglais

Une sélection
d'environ
1,000 titres

692a
Yonge St.
Toronto 5

964-6474

les productions carle-lamy ltée

Case Postale 948, Niveau 3, Place Bonaventure,
Montréal 114, P.Q.



PRODUCTIONS CO.

des studios modernes pour
enregistrements et mixages

de toutes sortes:
Rock & Roll, 1/4"

16mm, 35mm,
multi-track, cassettes
centre-track, striped

transferts optiques

3 studios entièrement équi-
pés pour doublages sur
16mm ou 35mm, avec bande
rythmo ou écouteurs

1 salle de transfert

1 salle de montage

1818 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, tél. 932-4439

a handbook of canadian film

de Eleanor Beattie



288 pages
illus.

Relié \$8.95
Livre de poche \$2.95

Deuxième livre de la collection
Take One / PMA Film Book

Disponible en librairies ou chez
Peter Martin Associates
35 Britain St., Toronto M5A 1R7

ADRIFT

de Jan Kadar

LA BONNE ANNEE

de Claude Lelouch

LE CHAGRIN ET LA PITIE

de Marcel Ophuls

LE DISTRAIT

de Pierre Richard

FRITZ THE CAT

de Ralph Bakshi

LE GRAND BLOND A LA CHAUSSURE NOIRE

d'Yves Robert

JOHNNY GOT HIS GUN

de Dalton Trumbo

LES MALHEURS D'ALFRED

de Pierre Richard

LA NUIT BULGARE

de Michel Mitrani

QUATRE NUITS D'UN REVEUR

de Robert Bresson

RENDEZ-VOUS A BRAYE

d'André Delvaux

LA VALLEE

de Barbet Schroeder

**PRIMA
& FILM INC.**

135 est, rue Sherbrooke,
Suite 205
Montréal 129, Québec
Tél.: (514) 844-1791

ASSURANCE FILMS

êtes-vous assurés
d'une protection
adéquate?

Pour vous rassurer
consultez
un spécialiste
pour tout genre
de productions
cinématographiques

2360 Lucerne
Montréal 305
(514) 735-2579

**MICHAEL DEVINE
ET ASSOCIES LTEE**

avec
les compliments
de
l'Association
des Propriétaires
de Cinémas
du Québec Inc.



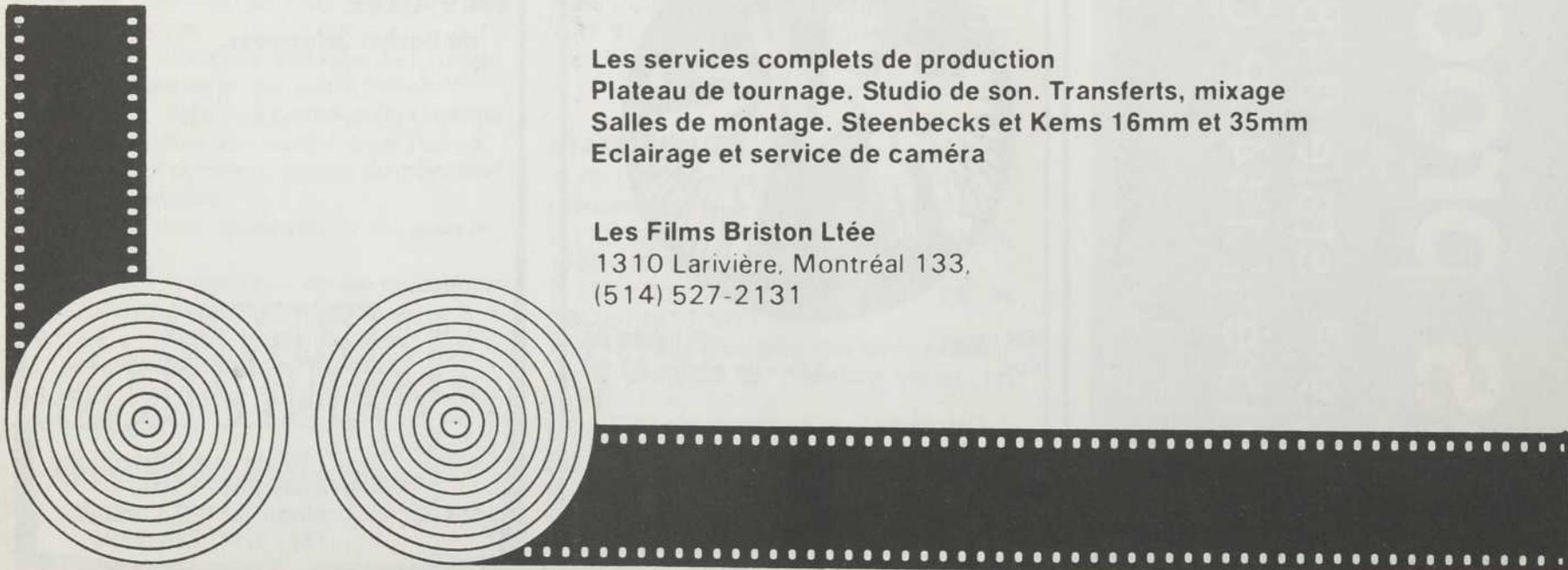
3720, Van Horne
suites 4 et 5
Montréal
(514) 738 2715

PRISMA

LES PRODUCTIONS **PRISMA** INC
4073 ST HUBERT MONTRÉAL 176 QUÉ
TÉL (514) 526-7768

Les services complets de production
Plateau de tournage. Studio de son. Transferts, mixage
Salles de montage. Steenbecks et Kems 16mm et 35mm
Eclairage et service de caméra

Les Films **Briston** Ltée
1310 Larivière, Montréal 133,
(514) 527-2131



ABONNEMENT CADÉAU
de soutien \$25.00
\$9.00



La "filière canadienne"

La "filière canadienne" de l'industrie cinématographique passe par Bellevue-Pathé. Synonyme de compétence et des résultats les meilleurs. Parce que nous sommes des experts en tout depuis les actualités jusqu'au tirage de copies de tous formats.

Les réalisateurs canadiens et étrangers apprécient grandement notre travail en laboratoire et nos studios d'Enregistrement; tout le monde parle à présent de la "filière canadienne" — Bellevue-Pathé.

Voici les noms de quelques-uns de nos clients et amis :

Paramount - 20th Century-Fox - Columbia -
Warner Bros. - United Artists - MCA Universal -
Cinepix - Potterton - Agincourt - Quadrant.

Cela ne veut-il pas tout dire ?

ET DES FILMS RÉCENTS :

Neptune Factor • Wedding In White • Lies My
Father Told Me • Journey • Fan's Notes • Guns Of
The West • Groundstar Conspiracy • Alien Thunder
• Cool Million • Cannibal Girls • Eliza's Horoscope.

LES PLUS GRANDS LABORATOIRES
CINÉMATOGRAPHIQUES ET STUDIO
D'ENREGISTREMENT AU CANADA

BELLEVUE *Pathé*



VANCOUVER
916 Davie St.
Vancouver 1, B.C.
Tel. (604) 682-4646

TORONTO
9 Brockhouse Road
Toronto 14, Ont.
Tel. (416) 259-7811

MONTREAL
2000 Northcliffe Ave.
Montreal 260, Que.
Tel. (514) 484-1186

TEL-AVIV
63 Wolzman St.
Tel. 722-01



**CHICAGO
INTERNATIONAL FILM FESTIVAL**
"GOLDEN HUGO"
"Meilleur film éducatif"
"l'Electricité"
produit pour l'Hydro Québec
par

 **S.D.A.**
PRODUCTIONS LTÉE.

1103 ST. MATHIEU
MONTREAL, P.Q.
(514) 937-3525

ciné/sync
LIMITÉE

**Centre de montage
et d'enregistrement
pour films de CINÉMA
et de TÉLÉVISION**

**Doublage et post-synchronisation
Enregistrement et mixage
35mm, 16mm, 17.5mm
Effets spéciaux (vitesse variable)
Repiquages tous types
Salles de montage
Salles de projection multibande
Bruitages**

1025 rue Bleury, Montréal
(514) 931-5804